

DE-CI... DE-LÀ

X

**Avenues anecdotiques, pittoresques
et historiques ;
vagabondages dans notre pays
et ailleurs**



Photo Bernadette Barras

Jean-Marie Barras 2022

LE PONT DE LA TUFFIÈRE	6
FIBRE OPTIQUE	7
LE JORDIL, HAMEAU DE LA VEVEYSE	7
<i>SOCIÉTÉ DE LAITERIE ET LOCAL DE COULAGE</i>	<i>8</i>
<i>LES PAYSANS DU JORDIL : DES PIONNIERS.....</i>	<i>9</i>
<i>DES POTINS AUX MATCHS AUX QUILLES.....</i>	<i>9</i>
DEUX ÉDIFICES DE BUDAPEST	9
LES MENACES ECCLÉSIASTIQUES EN 1785.....	11
PORTE DÉTRUITE EN VILLE DE FRIBOURG	12
<i>SENS DE JAQUEMART</i>	<i>12</i>
SURPIERRE : LA CHAPELLE DES CORBOUD	13
1849 : RAPPORT « CORSÉ » DU CURÉ DE SURPIERRE À L'ÉVÊCHÉ.....	13
<i>DOM JOSEPH GRANDJEAN ET MGR ÉTIENNE MARILLEY</i>	<i>14</i>
<i>LA PRÉFECTURE.....</i>	<i>14</i>
<i>LES CERCLES RADICAUX</i>	<i>14</i>
<i>SUPPRESSION DE FÊTES RELIGIEUSES</i>	<i>15</i>
<i>PRIÈRE DU SOIR.....</i>	<i>15</i>
<i>LES RADICAUX : DES ENNEMIS DE LA RELIGION !.....</i>	<i>15</i>
<i>PAS DE MARIAGE MIXTE !</i>	<i>15</i>
LA FONDUE AU VACHERIN, PAR L'ABBÉ F.X. BRODARD	15
JOSEPH JOFFRE, MARÉCHAL DE FRANCE, UN CHEF IMPERTURBABLE !.....	16
QUAND L'ÉVÊQUE PRÊTE LA MAIN À L'ÉVICTION D'UN CONSEILLER D'ÉTAT	17
<i>L'ARTICLE SOI-DISANT DU RÉDACTEUR EN CHEF</i>	<i>17</i>
<i>L'AUTEUR ATTESTÉ DE L'ARTICLE</i>	<i>17</i>
<i>L'ABBÉ GRILLET SERA CURÉ DE MONTREUX... ..</i>	<i>18</i>
LA BÉNICHON EN PAYS DE FRIBOURG	18
L'ESPACE TILO FREY À NEUCHÂTEL	19
GÉRARD GLASSON ET TILO FREY, LA CONSEILLÈRE NATIONALE	20
INCENDIES CRIMINELS À HAUTEVILLE	21
HARICOTS DU SAINT-SACREMENT.....	21
ANNIVERSAIRE DE RAPHAËL EN 2016.....	23
LA MUSIQUE EN DEUIL.....	23
MES SOUVENIRS DE LA FIN DES ANNÉES 50	24
LE TROMPETTISTE ET LES POULES	25
GASTON GODEL DE DOMDIDIER, CHAMPION OLYMPIQUE.....	25
<i>LA FLEUR AU FUSIL.....</i>	<i>25</i>
<i>GODEL : RIEN DE PRÉTENTIEUX</i>	<i>26</i>
<i>HOMMAGES DU MAJOR ET DU CAPITAINE</i>	<i>26</i>
DÈS ARBRES QUI PEUVENT VIVRE PLUSIEURS SIÈCLES !	27
<i>L'ARBRE DE LA DURÉE</i>	<i>27</i>
<i>DEUX ESPÈCES</i>	<i>27</i>
<i>CONTRE BLESSURES ET INFLAMMATIONS.....</i>	<i>27</i>

TROIS INSPECTEURS SCOLAIRES DE LA MÊME FAMILLE	28
<i>L'EXAMEN ORAL : LA « VISITE »</i>	28
<i>LES CONFÉRENCES</i>	28
QUAND LA VIRULENCE DU PDC SE RETOURNE CONTRE LUI	29
<i>BREF CV D'OTTO PILLER, NÉ EN 1942</i>	30
<i>CARRIÈRE POLITIQUE.....</i>	30
« L'ART NOUVEAU » GUSTAV KLIMT	30
UN ARCHEVÊQUE CURÉ DE VESDUN.....	31
MICHA GRIN : UNE CÉLÉBRITÉ CENTENAIRE	31
<i>ÉTUDES ET PUBLICATIONS</i>	31
<i>LE BRIGADIER JULIUS SCHWARZ</i>	32
JEAN GUÉHENNO	33
LES TALENTS PRÉCOCES DE L'ENFANT JOSEPH BOVET !	34
COUTUMES PAS TOUTES GLORIEUSES !.....	35
GUILLAUME HENRI DUFOUR (CONSTANCE 1787 - GENEVE 1875).....	36
SONNEURS DE CLOCHES !.....	37
UN PROF-ABBÉ HORS DU COMMUN, JOSEPH CASTELLA (1900-1967)	38
<i>VERS L'AFRIQUE.....</i>	38
<i>PROFESSEUR ET DIRECTEUR D'INTERNAT À ESTAVAYER</i>	39
<i>NOTRE-DAME AUXILIATRICE</i>	39
LE PHILOSOPHE ET PÉDAGOGUE ALAIN	40
AU GANTRISCH	40
GANTRISCH II.....	41
BRÈVE PRÉSENTATION DE LA NOURRITURE AU MOYEN ÂGE	42
RÉSEAU DE COMMUNICATION AU MOYEN ÂGE	43
MARTIN CHATAGNY : UN PASSIONNÉ DE JUSTICE !	43
<i>LA DESTINÉE DE MARTIN</i>	43
<i>ENGAGEMENT DANS DES INSTITUTIONS</i>	44
MUSICIENS FRIBOURGEOIS	45
EN ISLANDE.....	46
15 MAI 1960 : UN DES GRANDS MOMENTS DE LA VIE MUSICALE À FRIBOURG	47
<i>LE CHŒUR</i>	47
<i>LES SOLISTES.....</i>	48
<i>LE CHEF.....</i>	48
A VIK, EN ISLANDE	48
ÉVÉNEMENTS EN 1859	49
<i>CONSTRUCTION DE LA VOIE DE CHEMIN DE FER BERNE-LAUSANNE</i>	49
<i>CRÉATION DE L'ÉCOLE NORMALE D'HAUTERIVE</i>	49
<i>OUVERTURE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE LA GLÂNE.....</i>	50
<i>LOI SUR LA SANCTIFICATION DES DIMANCHES ET FÊTES</i>	50
À APPRÉCIER PAR LES CHAMPIGNONNEURS	50

L'ÉGLISE CATHOLIQUE D'AUTREFOIS I	51
<i>ENFANTS DE « FILLES-MÈRES »</i>	<i>52</i>
<i>LE BAPTÊME</i>	<i>52</i>
<i>ENFANTS MALTRAITÉS</i>	<i>53</i>
<i>COUPS ET SÉVICES</i>	<i>54</i>
<i>UNE SOIRÉE CHEZ SŒUR S</i>	<i>54</i>
<i>LES RELEVAILLES.....</i>	<i>54</i>
<i>ENFANTS MORT-NÉS.....</i>	<i>55</i>
<i>LA CONFESSION.....</i>	<i>55</i>
<i>MARIAGES MIXTES ET RELATIONS CATHOLIQUES-PROTESTANTS.....</i>	<i>56</i>
<i>ENTERREMENT DES SUICIDÉS ET DES DIVORCÉS</i>	<i>57</i>
<i>LA GRANDE CLOCHE AUX ENTERREMENTS : POUR LES UNS SEULEMENT.....</i>	<i>57</i>
<i>VENDREDI, JOUR SANS VIANDE</i>	<i>58</i>
L'ÉGLISE CATHOLIQUE D'AUTREFOIS II	58
<i>PAS DE PREMIÈRE MESSE POUR UN ABBÉ PAUVRE !.....</i>	<i>58</i>
<i>L'AUTORITÉ DES CURÉS ; UN EXEMPLE.....</i>	<i>59</i>
<i>LA TABLE DES RICHES ET CELLE DES « MODESTES »</i>	<i>59</i>
<i>LE SYLLABUS.....</i>	<i>59</i>
<i>CONQUÉRANTS ESPAGNOLS ET PORTUGAIS</i>	<i>59</i>
<i>LES CROISADES</i>	<i>60</i>
<i>LES CROISADES N'ONT PAS ÉTÉ QUE NÉGATIVES.....</i>	<i>61</i>
<i>L'INQUISITION</i>	<i>61</i>
<i>LES CATHARES.....</i>	<i>62</i>
<i>LES VAUDOIS.....</i>	<i>63</i>
<i>LE MASSACRE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY.....</i>	<i>63</i>
<i>LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES</i>	<i>64</i>
<i>LES CAMISARDS</i>	<i>64</i>
<i>UN MOT SUR LES DRAGONNADES</i>	<i>64</i>
<i>LES DRAGONS DANS LE POITOU.....</i>	<i>64</i>
ENSEIGNEMENT INTERCANTONAL VAUD-FRIBOURG	65
DR ERNEST GUGLIELMINETTI, DIT « DR GOUDRON », UN GÉNIE !.....	65
NUVILLY, FOURCHES PATIBULAIRES, MOULIN ET PATOIS.....	66
<i>LES FOURCHES.....</i>	<i>66</i>
<i>LE MOULIN.....</i>	<i>66</i>
<i>LE PATOIS</i>	<i>67</i>
LA « TOUR À BOYER », OU « TOUR DU PRINCE »	67
<i>VENTE ET ACHAT</i>	<i>69</i>
<i>CHANSON DU CHANOINE OCTAVE OBERSON</i>	<i>69</i>
<i>PRÉCISION DE DANIEL DE RAEMY</i>	<i>69</i>
L'AUBERGE DES ARBOGNES	70
ONNENS, IL FUT UN TEMPS... ..	70
LA « COCCINELLE » VW	71
EN 1941 : 57 REPRÉSENTATIONS DE « LA CITÉ SUR LA MONTAGNE »	72
<i>DE L'ANNONCE DE LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION AU BILAN FINAL.....</i>	<i>73</i>
CONFESSION ANNUELLE À POSAT	74
CARNAC (BRETAGNE)	74

PLACIDE CURRAT	75
<i>AUGUSTIN CURRAT, SON FILS</i>	<i>76</i>
« LA LIBERTÉ » DANS LA BROYE. « GP » EN FÊTE !	76
BERTRAND FILLISTORF : UN SPORTIF EXEMPLAIRE !	78
<i>SA CARRIÈRE DANS LE FOOT.....</i>	<i>79</i>
<i>SA 23^E SAISON À BULLE</i>	<i>79</i>
L'ÉCOLE DES GARÇONS DE NORÉAZ EN 1954	80
FRANÇOIS CHARRIÈRE, « TROP » ACTIF !	80
<i>BREF CV DE FRANÇOIS CHARRIÈRE</i>	<i>81</i>
MICHEL BÜHLER.....	83
PROJET DE CHEMIN DE FER ABANDONNÉ	84
<i>RAPPEL : L'INAUGURATION DE LA LIGNE</i>	<i>84</i>
<i>LE PROJET</i>	<i>84</i>
A TREY, LE SUCCÈS DE « L'INSTITUT CORNAMUSAZ »	85
<i>FRITZ CORNAMUSAZ (1858-1931), À PART LA PÉDAGOGIE</i>	<i>85</i>
<i>SA SUCCESSION</i>	<i>85</i>
<i>LA MAISON DE TREY.....</i>	<i>86</i>
BARNABÉ À PARIS, NOVEMBRE 2022	86
AU COMITÉ DU PROJET BERCHER-SALAVAU PAR ESTAVAYER.....	87
<i>LE PRÉFET JULES ÉMERY</i>	<i>87</i>
<i>EUGÈNE LE COULTRE</i>	<i>87</i>
<i>LOUIS PORCELET ET SA FAMILLE</i>	<i>87</i>
HAUTERIVE, 1932, LES ÉTUDES ONT PASSÉ DE 4 À 5 ANS.....	88
FRIBOURG ET LA SPR.....	89
<i>TENSIONS ENTRE FRIBOURG ET AUTRES CANTONS ROMANDS.....</i>	<i>89</i>
<i>EN 1939, OPINION DE MGR DÉVAUD SUR LA SPR</i>	<i>90</i>
ESSAIS DE GUÉRISONS... ALTERNATIVES.....	91
DEUX FLASHS PATOIS : PROPOS D'UN RUSTRE ; POUR GUIDER LE CHEVAL.....	91
QUAND VAUD ÉTAIT... BERNOIS !.....	92
<i>AUTRES RÔLES DE BERNE DANS LE PAYS DE VAUD</i>	<i>92</i>
UNE BORNE SPÉCIALE	93
AVEC NETTON BOSSON.....	94
UN CANTIQUÉ À GRAND SUCCÈS.....	95
LES POLETZ, OU POLÈTSES.....	95
USAGE DE LA PIERRE HUMIDE.....	96
BONN ET SCHIFFENEN	97
CHŒUR MIXTE DE CHEIRY	98
JEUNESSE MARGINALE.....	99

Le pont de la Tuffière

En 1835, Jacques Biolley, maître tuffier - exploitant de tuf - à Corpataux, a reçu l'autorisation du Conseil d'État de construire à La Tuffière un pont suspendu reliant Arconciel à Corpataux sur le modèle des ponts de Joseph Chaley. Pour l'utiliser, il fallait s'acquitter d'un péage dont la durée était de 99 ans. La maison qui se trouve à l'entrée du pont abritait le percepteur des péages. La constitution fédérale de 1848 a aboli les douanes et péages intérieurs. Mais ce n'est qu'en 1909 que le Conseil d'État a supprimé ce droit de péage.

En 1911, l'ouvrage a été déclaré intercommunal et une indemnité a été versée au propriétaire. En 1914, le pont suspendu a été renforcé. Dès 1967, le poids des véhicules qui l'empruntaient a été limité à 1,5 tonne. Ce pont a été démoli le 28 août 1971. Une charge de 27 kilos d'explosif a fait disparaître le dernier pont suspendu du canton.

Un nouveau pont, en béton armé, a été inauguré en 1972. Dès les années 2010, il ne répondait plus aux normes de la Loi sur les routes et présentait d'importants dégâts. Il a été fermé durant 6 mois. « La Liberté » du 13 novembre 2015 précise que le pont a subi d'importantes modifications pour augmenter sa capacité portante. La chaussée a atteint 6 mètres de large. Deux trottoirs ont également été aménagés des deux côtés de la route.



1. La lithographie porte
comme indications :
Bachmann, lith.
J.F. Wagner à Berne

2. Photo AEF,
« La Liberté », les travaux
en 1914

3. Pont actuel. Photo
Service des Ponts et
chaussées DR, « La
Liberté » 13 novembre 2015

Fibre optique

Tout un chantier devant mon bureau pour l'installation d'une fibre optique ! Photo prise le 25 août 2022.



Le Jordil, hameau de la Veveyse

Le 1^{er} janvier 2004, la commune de Saint-Martin FR est née de la fusion des communes de Besencens, Fiaugères et St-Martin avec son hameau du Jordil. Après un sondage positif auprès de la population en novembre 2000, un temps de réflexion et de multiples séances, on a abouti à la fusion en 2004.

Une chapelle, dédiée à Nicolas de Flüe, a été édifiée au Jordil en 1949. Elle a bénéficié de la collaboration de divers artistes : fresque de Pascal Castella représentant St Nicolas de Flüe, Notre-Dame-de-la-paix sculptée par Carlo Grisoni, vitraux de Paul Monnier.

Le Jordil avait son école primaire comptant tous les degrés, puis une collaboration avec Saint-Martin a été établie, et enfin l'école a été supprimée dans les années 1970.



1. Vue depuis le Jordil sur Saint-Martin
2. Chapelle du Jordil
3. Carte région de Saint-Martin



Société de laiterie et local de coulage

Le Journal communal de Saint-Martin d'octobre 2014 – avec la collaboration de Marc Piccand et Anouk Hutmacher – a apporté des précisions au sujet de la Société de laiterie du Jordil et de son local de coulage.

Au début du siècle passé, la Société de laiterie « Le Jordil-La Rougève » réunissait vingt-huit membres. Le local de coulage était situé à La Rougève. Matin et soir, les « couleurs » du Jordil descendaient livrer leur lait à pied et boille à dos ou encore en charrette. Pour éviter ces trajets biquotidiens, les paysans du Jordil ont décidé en 1956 de fonder leur propre société et de construire un local de coulage indépendant, au centre de leur hameau.

Les paysans du Jordil : des pionniers

Heureux de leur nouveau statut, les membres de la société de laiterie se sont montrés particulièrement entreprenants. En véritables pionniers ils ont acheté des machines agricoles en commun. Elles étaient financées par un pourcentage sur le kilo de lait, correspondant à la grandeur de l'exploitation et donc à l'utilisation du matériel. La Société de laiterie du Jordil s'est dotée en outre d'un broyeur à fruits. Cette acquisition contribuait à l'élaboration de la fameuse goutte du Jordil.

Des potins aux matchs aux quilles...

Mais, au-delà des machines, du coulage et du petit verre partagé, le local a joué un rôle dans la vie du village. Il avait l'avantage de rassembler les gens où ils partageaient les derniers potins. Des matchs aux quilles avaient lieu en plein air le dimanche à la belle saison, en face du local de coulage. Dernière grande manifestation liée à la Société de laiterie du Jordil, le cinquantième anniversaire du local. Il a réuni en 2006 des participants du Jordil et de La Rougève, autour de macaronis à la crème et de bons gâteaux.

La Société de laiterie existe encore

Le nombre de membres a passé de vingt-huit à ses débuts avec La Rougève... à deux actuellement ! La Société est propriétaire du local de coulage loué en 2015 à un artisan qui en a fait un fumoir de poissons et un magasin self-service créé pour satisfaire la demande locale de truite fumée. Il est possible de venir chercher des filets de truite fumés à toute heure du jour comme de la nuit. Le local est ouvert 24 h sur 24. Le broyeur à fruits, encore propriété de la Société, est conservé par l'un des membres.

Source des renseignements : Journal de la commune de St-Martin, octobre 2014 ; les deux membres de la Société de laiterie, Marc Piccand et Philippe Braillard

Deux édifices de Budapest

Le Parlement, au bord du Danube, est l'un des plus grands du monde ! Inauguré en 1902, il accueille les 199 représentants du peuple hongrois. Plusieurs parties sont réservées à l'administration. La Couronne de Saint-Etienne y est conservée.

Étienne 1^{er} ou saint Étienne, est né vers 975. Il a fondé le royaume de Hongrie dont il est devenu le roi en 1000. Canonisé en 1083 pour l'évangélisation de son pays, il est considéré comme le saint patron de la Hongrie.

L'impressionnante basilique catholique Saint Etienne permet d'accueillir plus de 8 500 personnes. Sa construction a commencé en 1851 et elle s'est terminée en 1905. Une coupole néo-Renaissance a remplacé en 1868 la coupole d'origine qui s'était effondrée. L'aspect de l'édifice est équilibré, malgré les contradictions provenant du mélange des styles dû notamment aux trois architectes qui se sont succédé.



Photo de la basilique : Barnabé Masson, en visite en Hongrie en août 2022

Les menaces ecclésiastiques en 1785

Merci à Nathalie Dupré-Balmat, archiviste de l'évêché, qui m'a fait parvenir ce document de 1785, relatant une partie du rapport rédigé à l'occasion d'une visite épiscopale. Des directives intransigeantes qui envoient les gens en enfer... L'église paroissiale, à cette époque, est à Notre-Dame des Champs.

la Confrérie du Rosaire qui ne sont pas nécessaires à son
entretien, le tout cependant sous l'inspection et autorité de
M^r le Curé-en foy de quoi. &c. Donné à Fribourg le 21^e Juin
1785. —

Surpierre

Die 8-^{bris} 1784. visitata fuit Ecclesia loci Surpierre paro=
chus R.D. Claud. Jos. Bailly. cetera vide fol. 72.

Recepsus.

1^e. Nous sommes satisfaits et contents de l'état où est l'Eglise
à l'exception de la chapelle de la famille des Corboz qui
est dans une grande indécence, et que nous déclarons inter=
dite, si d'ici à une année elle n'est pas convenablement
 réparée.

2. Nous ordonnons et voulons ainsi que nos prédécesseurs, l'ont
déjà ordonné et voulu, que les enfants fréquentent le Catéchis=
me deux années après avoir fait leur première Communion
et si quelqu'un vouloit s'en exempter plutôt, Nous enjoignons
à M^r le Curé de lui refuser la communion Paschale.

3. Nous demandons instamment aux pères et mères une plus
grande attention et diligence pour faire aller leurs enfants à
l'Ecole et au Catéchisme leur négligence dans cet article fera
cause de la damnation éternelle des uns et des autres et d'une
infinité de maux, qu'ils éprouveront déjà dans cette vie. En foy
de quoi &c. Donné à Fribourg le 20 Juin 1785.

Porte détruite en ville de Fribourg

Sur la gravure présentée par « Pro Fribourg » en septembre 1979, cette tour aujourd'hui disparue est faussement appelée « de Lausanne ». Le « 700, Bulletin d'Information de la ville de Fribourg » de décembre 2003 donne le vrai nom à cet édifice, le Jaquemart ou la Tour des prisons. C'était la plus belle et la plus célèbre tour de la cité, située au haut de la rue de Lausanne, démolie en 1853 vraisemblablement pour des raisons de circulation... Une lithographie de l'aristocrate et érudit Philippe de Fégely (1790-1831), réalisée vers 1830, porte le vrai nom. On emprisonnait dans cette tour des personnes accusées de sorcellerie.

Sens de Jaquemart

L'origine du nom jacquemart est incertaine. Il pourrait venir de « jaque », les veilleurs de la tour portaient une « jaque » (veste) de mailles. « Jaque » est aussi un ancien sobriquet des paysans ; mart, de « marteau », le personnage armé d'un marteau frappe les heures sur l'horloge du jacquemart.



Das Innere Lausanner Thor oder d. Gefängnis.
*L'Intérieur de la porte de Lausanne.
ou les prisons.*

Surpierre : la chapelle des Corboud

L'église actuelle de Surpierre a été consacrée en 1820. De l'ancienne église paroissiale de Surpierre à N.D. des Champs, il ne subsiste que la partie de gauche de l'actuelle chapelle. C'est le chœur, qui porte le nom de chapelle des Corboud. Elle est attribuée depuis « la nuit des temps » à cette importante famille de Surpierre. Celle-ci aurait fait construire, au début du XV^e siècle, une chapelle attenante à l'église, du côté de l'épître. Le Père Dellion suppose que la date de construction pourrait être 1521. Cette chapelle annexe était reliée à l'édifice principal par une porte. La partie de droite, appelée chapelle des Bondallaz, est la nef de la chapelle actuelle. Elle a été construite dans les années 1830 grâce aux dons de François Bondallaz, du Sensuis.



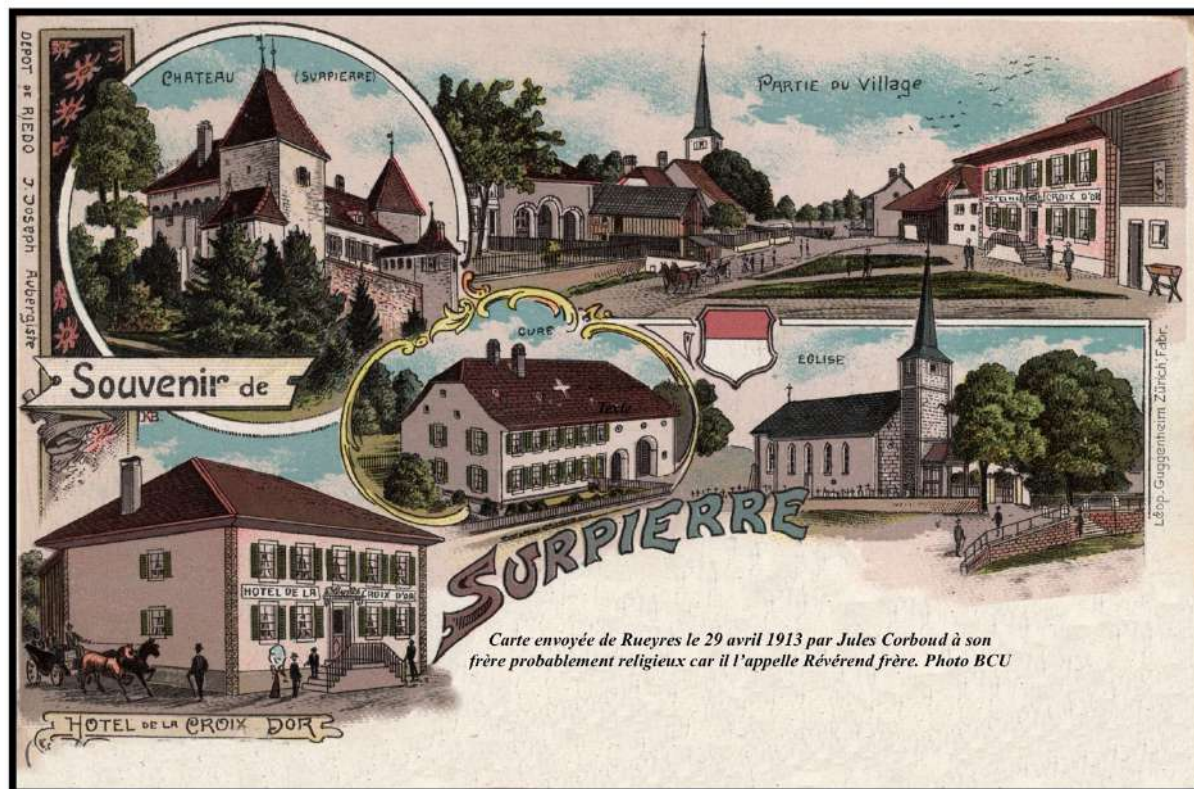
J'explique à une visiteuse les caractéristiques de la chapelle des Corboud

1849 : rapport « corsé » du curé de Surpierre à l'évêché

Un rapport qui corrobore le conformisme ecclésiastique à une pensée conservatrice unique. 1849 : quelques réponses du curé de Surpierre aux questions de Mgr Etienne Marilley.

Dom Joseph Grandjean et Mgr Etienne Marilley

Les réponses concernant la paroisse de Surpierre ont été rédigées par Dom Joseph Grandjean, curé de Surpierre de 1847 à 1885. Elles parviennent à Mgr Marilley, évêque exilé en France, à Divonne, par le gouvernement radical. Lorsque l'évêque a consenti à prêter serment à la Constitution cantonale en 1848, mais en émettant des réserves, il a été incarcéré au château de Chillon puis banni en France. Il est revenu en 1856.



La préfecture

Le curé Grandjean parle de la préfecture. Dès 1803 - Acte de Médiation - Surpierre est le siège d'une préfecture jusqu'en 1847. Elle comprend toute la paroisse de Surpierre, Prévondavaux, Vuissens, Nuvilly, Ménières, Fétigny. A l'époque du rapport, le curé Grandjean a des contacts – peu chaleureux – avec le préfet radical d'Estavayer car la préfecture de Surpierre a été supprimée. Remarque du curé à ce sujet : « Cette suppression et la centralisation des autorités à Estavayer seront funestes à la foi comme aux bonnes mœurs dans la paroisse de Surpierre. »

Les Cercles radicaux

Le gouvernement radical essaie de lancer dans le canton des Cercles radicaux, dont un à Surpierre. Du haut de la chaire, le curé Grandjean annonce : « Des paroissiens ont trop légèrement donné leur nom pour faire partie du Cercle. Errare humanum est ! Rien de plus simple que de retirer sa signature. Je promets un franc à celui qui me procurera la liste des membres du Cercle. Dieu punira ceux qui s'obstineront à vouloir introduire dans la paroisse un nouveau moyen de démoralisation et de ruine. » Le Cercle radical de Surpierre était mort dans l'œuf.

Suppression de fêtes religieuses

Le 23 novembre 1849, le régime radical supprime 14 fêtes. Une citation tirée du Bulletin des lois : « Le trop grand nombre de fêtes, loin d'être favorable aux mœurs et à la religion, multiplie les occasions de débauche, de folles dépenses et d'oisiveté. Des arguments économiques appuient aussi la décision gouvernementale. Une multitude de fêtes entravent le travail agricole et mettent en péril le développement industriel ». Opinion contraire du curé Grandjean : « Que l'on n'oublie pas que la conservation des fêtes est un obstacle presque invincible à l'établissement des protestants. Je crains que ma paroisse, vierge jusqu'ici sous ce rapport, ne soit envahie lorsque le plus grand nombre de fêtes seront supprimées. » Les protestants estiment que les nombreuses fêtes sont un obstacle au travail...

Prière du soir

Le rapport insiste sur la nécessité de l'enseignement du catéchisme, tant à l'école où est exercé le par cœur des réponses que lors séances animées par le curé. La prière du soir comprend aussi du catéchisme : « Pendant l'hiver, il y a peu de maisons où, à la veillée, on ne lise pas un chapitre ou deux du catéchisme après la récitation du chapelet. »

Les radicaux : des ennemis de la religion !

Le curé Grandjean traite « d'infâmes » les journaux radicaux et le compte rendu du Conseil d'État radical en 1848. Quels journaux ? « Le Confédéré » (1848-1907), qui a été fondé en 1848 par Julien de Schaller, représentant de l'aile la plus intransigeante et anticléricale de son parti. Il a été l'âme du régime radical fribourgeois de 1848 à 1857. Son activité politique a cependant été bénéfique ! Comme directeur de l'Instruction publique de 1848 à 1856, il a réorganisé l'école primaire, créé les écoles secondaires et transformé le collège en École cantonale. « La Gazette de Lausanne » a paru sous forme quotidienne de 1856 à 1991. Par malheur pour les catholiques intransigeants, elle était de tendance libérale ! Elle a été absorbée par le « Journal de Genève » en 1991. Quant au « Démocrate » de la Broye, il s'agit également d'un organe radical... donc pervers !

Pas de mariage mixte !

Dom Grandjean écrit qu'il n'y a jamais eu de mariage mixte dans la paroisse. Bien que... « dans le courant de l'année, un certain nombre de jeunes gens vont prendre part à des divertissements dans les communes protestantes du voisinage. (...) Malgré ces relations avec les protestants, il n'y a jamais eu de mariage mixte. »

Source : archives de l'évêché, Nathalie Dupré-Balmat, archiviste

La fondue au vacherin, par l'abbé F.X. Brodard

Dans son « Chu le ban devan la méjon » du 25 septembre 1971, l'abbé linguiste et patoisant de La Roche, professeur à Estavayer, nous donne sa recette de la fondue au vacherin. Une bonne recette ! J'ai laissé de côté l'anecdote du nonce apostolique italien invité pour une fondue au vacherin chez Mgr Besson... et qui avait préféré des spaghetti (pluriel à l'italienne).

Il y a fromages et fromages. Et tout d'abord le plus rare, le meilleur aussi, qu'on ne connaît guère en dehors de nos frontières, le vacherin, le « vatsèrin » dont on fait la vraie fondue, l'authentique, sans aucune adjonction d'ingrédients, sinon un peu de poivre pour ceux qui aiment ça.. et encore ! après avoir frotté préalablement le caquelon, le « toufelè » d'une gousse d'ail, « na koutha de-j'ô ». Et c'est tout : ni kirsch, ni fécule, rien



de rien ! (Quand même ! Un peu d'eau au fond du caquelon) Car ce n'est pas un « papet » qu'on fait, c'est une fondue. Si vous la voulez avec du vin, vous le boirez dans votre verre, et non pas dans la fondue ! Je sais qu'elle est difficile à réussir, la fondue au vacherin : il y faut utiliser un vacherin ni trop vieux, ni surtout trop jeune et le chauffer à feu très doux - à un au « potager » électrique pour

commencer - sinon vous arriverez à trouver... du pneu au fond de votre caquelon. Quant à la légende des trois sortes de vacherin, laissez-la croire à ceux qui ont la foi plus solide que moi.

Joseph Joffre, maréchal de France, un chef imperturbable !

Le maréchal Joffre (1852-1931) est une personnalité brillante, mais qui a aussi connu la controverse. Homme à la carrure puissante, à la voix sourde, au regard sans éclat, il est célèbre par son admirable impassibilité et son sang-froid.



À un moment critique de la guerre, en 1914, le « Père Joffre », comme on l'appelle dans les milieux militaires, sauve la situation. Âgé de 62 ans, cet officier a déjà révélé ses talents à la tête de l'état-major. « Il est extraordinaire, a dit de lui le maréchal Foch. Sa caractéristique : un jugement très sûr. Il faut qu'on lui propose quelque chose, qu'on lui prépare un plan, il sait faire travailler. Lui, il pèse et il décide... Sur son bureau, il n'a jamais rien devant lui, pas un papier, pas une carte, il n'écrit pas. Il ne dit pas grand-chose, rien ne le fait bouger. » On l'appelait « la bouée » : les flots, la tempête, il reste toujours le même.

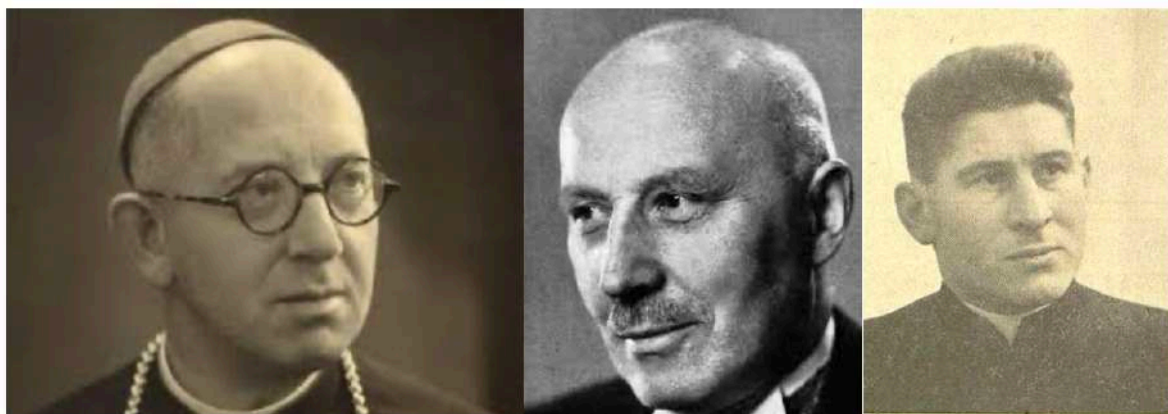
Une force ! Le 27 août 1914, la situation était plutôt angoissante. Des dangers de tous côtés. On ne savait pas ! Il a gardé son admirable impassibilité. Son exemple portait. Autour de lui, à son Q. G., malgré les mauvaises nouvelles, peu d'agitation, encore moins d'affolement. Du calme, de l'ordre, on prenait les décisions avec sang-froid... Il avait compris que la partie était mal engagée. Il a rompu le combat pour corriger les fautes, pour réparer les faiblesses... et puis il a attendu le moment de reprendre l'offensive qu'il voulait. (D'après une étude de Joseph Jordan)

Quand l'évêque prête la main à l'éviction d'un conseiller d'État

Dès 1966, date de la perte de majorité des conservateurs au Grand Conseil, tout se met en place dans le canton pour la réussite de sa modernisation, effective dès le milieu des années 70. Mais ce mouvement de fond commence symboliquement en 1946 avec la chute du conseiller d'État conservateur Joseph Piller aux élections cantonales, battu par Pierre Glasson, deuxième radical à entrer au gouvernement. C'est le début de la fin pour la « République chrétienne », née en 1886 avec l'accession au Conseil d'État de Georges Python. (« Le Temps », Jean Godel, 30 décembre 1999)

L'article soi-disant du rédacteur en chef...

Dans « La Liberté » du samedi 7 décembre 1946, dans un article intitulé « La crise du parti conservateur fribourgeois », le rédacteur en chef l'abbé Louis Grillet s'en prend au conseiller d'État Joseph Piller... après lui avoir tressé quelques couronnes. Court extrait : « Nous ne nous déclarons pas battus. Mais nous demandons à M. Piller, non seulement de se corriger de ses défauts de caractère - pourquoi ne pas exiger d'un homme d'État ce qui est le devoir de chacun ? - mais de faire confiance à l'ensemble du corps électoral conservateur qui s'est montré, dimanche, si compact autour des cinq conseillers élus. Nous lui demandons de changer d'attitude au point de vue social, de ne pas croire qu'il a le monopole des "idées justes". M. Piller se trompe sur plusieurs points importants, nous le lui disons ici carrément. »



Mgr François Charrière

Joseph Piller

Abbé Louis Grillet

L'auteur attesté de l'article

Or, cet article émane en réalité de Mgr Charrière, évêque du diocèse. Extraits de l'article écrit par Patrice Borcard et Christophe Mauron dans « La Gruyère » du 10 octobre 1996 : Ce texte, qualifié par les conservateurs d'assommoir, eut un impact sur l'électorat, mais il apporta surtout de l'eau bienvenue au moulin des opposants. Il suscita une levée de bouclier et des réactions courroucées des conservateurs pour qui « La Liberté » avait trahi la cause qu'elle était supposée défendre. Les désabonnements pleuvent, les lettres de lecteurs fulminent. L'article du 7 décembre fit trembler toute la République. A l'époque, quelques-uns crurent déceler, dans ces lignes, l'inspiration de l'évêque du

diocèse. Mais ce dernier en a toujours refusé la paternité. Or l'auteur de cet éditorial décisif dans cette campagne électorale est bien Mgr François Charrière. Preuve en est le manuscrit du texte récemment découvert. Le 5 décembre 1946, Mgr Charrière se présente à la rédaction de « La Liberté » et exige que son article paraisse sous la signature de l'abbé Grillet. Ce dernier atténue certaines critiques et place en conclusion quelques formules en faveur de Joseph Piller. En 1953, à la suite d'accusation dont il fait l'objet à ce sujet, Mgr Charrière continue de nier toute responsabilité...

L'abbé Grillet sera curé de Montreux...

Patrice Borcard, dans « La Gruyère » du 10 octobre 1996, remet « l'église au milieu du village ! » La conséquence la plus perceptible de cet incident fut la remise sur les « bons rails » du journal catholique. La mainmise du parti se parachève avec la démission - forcée - de l'abbé Grillet, nommé curé de Montreux. Il est remplacé par le premier laïc à cette charge depuis 1906, Roger Pochon, un magistrat du parti. Un comité de rédaction est mis sur pied, rempart aux « dérives » de la rédaction. Un système qui s'effondre en 1971 avec l'arrivée de François Gross...

La bénichon en pays de Fribourg

Elle a lieu à diverses dates. En septembre, c'est surtout « la bénichon de la plaine », le deuxième dimanche. Mais, à Remaufens, c'est le quatrième dimanche. Au mois d'août, le dernier dimanche, bénichon d'Estavayer. Au mois d'octobre, le deuxième dimanche à Arconciel, comme à Ependes, au Mouret, à Treyvaux et dans plusieurs villages alémaniques. Et les autres bénichons :

<https://www.benichon.org/fr/la-benichon/calendrier-des-benichons.html>

Quelques aspects du plantureux menu. Les renseignements sont tirés d'une page entière de « La Liberté » du 4 septembre 1954, signée Romain Pasquier.

- Prélude au repas de midi, tranches de cuchaule, beurrées et tartinées de moutarde
- Puis bouillon « aux beaux yeux d'or » dans lequel flottent de petits croûtons
- Bœuf bouilli et sa jardinière de légumes
- Ragoût de mouton aux gros raisins Dénia avec des poires à botzi dans leur jus caramélisé
- Délices de la borne, jambon et saucisson, tranches de langue, garniture de choux (la borne, vaste cheminée où fume le « salé » ; elle coiffe les fermes, chapeautée par un vaste couvercle à bascule)
- Gigot de mouton, ou d'agneau, rôti au four arrosé d'un peu de vin blanc, avec une purée de pommes légère, une salade aux carottes rouges servie sans adjonction d'huile
- Le repas est servi avec un Vully pétillant et un généreux Faverges ; un bon rouge valaisan
- Crème double en baquet et meringues
- Café et pousse-café avec bricelets, pains d'anis, croquets...

L'Espace Tilo Frey à Neuchâtel

Jeudi 6 juin 2019 s'est déroulée à Neuchâtel l'inauguration du nouvel Espace Tilo-Frey, du nom de la première Neuchâteloise et suisse-camerounaise élue au Parlement fédéral. Cette pionnière du droit des femmes a donné son nom à l'Espace qui portait auparavant le nom de Louis-Agassiz. La ville de Neuchâtel, dans le cadre d'un débat démocratique, a fait le choix de cet hommage en accord avec le Rectorat de l'Université.



1 Au palais fédéral, des fleurs pour deux pionnières en 1971 : Tilo Frey, première élue neuchâteloise au Conseil national et Dr Liselotte Spreng, première élue fribourgeoise

2 Plaque apposée à Neuchâtel le 6 juin 2019. Cet espace portait auparavant le nom du savant naturaliste Louis-Agassiz

3 Discours lors de l'inauguration de l'Espace Tilo-Frey

Née en 1923 au Cameroun, Tilo Frey - femme au parcours exceptionnel - est la fille d'un ingénieur suisse et d'une Camerounaise. Encore enfant, elle est arrivée à Neuchâtel. Elle a fréquenté l'École normale de Neuchâtel de 1938 à 1941 avant d'effectuer une carrière dans l'enseignement : professeur de branches de secrétariat à l'École de commerce de Neuchâtel de 1943 à 1971, directrice de l'École professionnelle de jeunes filles de 1972 à 1976, professeur à l'École professionnelle commerciale de 1976 à 1984.

En 1971, elle devient la première Neuchâteloise élue au Conseil national pour 5 ans, après avoir connu les bancs du Conseil général de Neuchâtel de 1964 à 1974 et du Grand Conseil de 1969 à 1973. Au Conseil national, elle a défendu la cause féminine - égalité des salaires, décriminalisation de l'avortement - et elle a encouragé la coopération avec les pays en voie de développement. Elle est décédée en 2008.

Sources : DHS, Wikipédia, <https://hommage2021.ch/fr/portrait/tilo-frey>

Photo des deux pionnières : Keystone

Gérard Glasson et Tilo Frey, la conseillère nationale

En vacances, elle franchissait la frontière italienne. Elle montra son passeport au douanier transalpin. Celui-ci regarda la photo. Ses yeux se portèrent avec insistance sur le modèle. Il parut fort perplexe. Puis il murmura : « Les Argoviennes sont-elles toutes comme vous ? »

Oui ! Tilo Frey est originaire du canton d'Argovie. Son père a vécu plusieurs années au Cameroun. Et elle est née dans ce pays d'une mère africaine. Voilà pourquoi, parmi les dames du Conseil national, elle fait tache ! Elle a la peau café au lait et d'admirables prunelles sombres. Elle a la grâce et la démarche dansante des filles de Nubie. Et, avec ça, un léger accent « britchon ». Car elle était encore enfant lorsqu'elle débarqua à Neuchâtel. Elle y a acquis son éducation et son instruction. Ses études l'ont conduite à un poste dirigeant dans l'enseignement. Comment est-elle arrivée en politique ? Elle a toujours eu une conscience aiguë de la situation inférieure de la femme dans la société helvétique faite par et pour les hommes. Alors, bravement, elle s'est jetée à l'eau. Elle



s'est battue ardemment pour la promotion civique du sexe que l'on prétend faible.

Oh ! Tilo Frey n'a rien de la suffragette classique aux idées aussi plates que ses talons. Elle est coquette. Elle met une note colorée et élégante dans une assemblée qui se distingue encore par son conformisme vestimentaire. Sans avoir l'air d'y toucher, elle incarne la féminité dans un parlement qui a été exclusivement mâle de 1848 1971. (...) Catapultée sous la coupole fédérale, elle y joue son rôle avec quelques compagnes qui n'ont peut-être pas sa modestie, mais qui n'ont sûrement pas toutes sa classe.

À la tribune, elle intervient d'une voix d'alto qu'on écoute. Elle ne figure pas dans le clan des bavards. Mais elle parle à bon escient de choses qu'elle connaît et qui lui tiennent à cœur. Elle ignore le sectarisme. Et elle est parfaitement consciente du fait que les femmes ne doivent pas s'enfermer dans le ghetto de leurs problèmes et négliger ce qui ressort à l'intérêt général. (...) Bref, ce conseiller national en jupons - Mlle Frey ne porte pas le pantalon - s'est imposé à ses collègues depuis quatre ans sans tapage, ni vanité. Sa finesse naturelle et sa sensibilité, son souci de servir le peuple qui l'a élue sont la marque de sa personnalité.

J'ai eu le privilège d'être assis à ses côtés au cours de la législature qui s'achève. Nous sommes devenus une paire d'amis. Et, si j'avais été antiféministe, Tilo m'aurait converti. (« La Gruyère » 14 juin 1975)

Incendies criminels à Hauteville

Jour des Rois, 6 janvier 1745, les paroissiens d'Hauteville sont à l'église pour la messe célébrée par le curé-doyen Claude Pettolaz. Une certaine Marguerite Schouwey, appelée La Boîteuse, ne participe pas à la cérémonie. Elle a décidé de régler leur compte aux gens du village. Résultat, un énorme incendie anéantit onze bâtiments et sept granges. Non contente d'être incendiaire, Marguerite Schouwey veut encore tuer. Le tout Hauteville accourt sur les lieux des incendies, curé en tête. La Boîteuse n'hésite pas. Elle se saisit



d'un fusil et tente de tuer le curé et d'autres personnes, sans les atteindre. On peut enfin la désarmer. Dans un sursaut de désespoir, la malheureuse tente de se couper le gosier. Dans la précipitation, elle rate son coup, ne réussissant qu'à se balafrer la joue gauche. Jean-Antoine Vonderweid, bailli de Corbières, fait arrêter la misérable. Conduite à Fribourg sous bonne escorte, elle est

jugée et reconnue criminelle. Elle a connu une triste fin : étranglée par le bourreau Heiny puis brûlée sur le bûcher. Le curé de Corbières et les Capucins de Bulle l'ont préparée à cette male- mort et elle a donné, paraît-il, des marques de contrition et de repentance.

Sources : L'Écho d'Hauteville 1992 ; « Fribourg Illustré » 19 mars 1993

Haricots du Saint-Sacrement

C'est une très vieille variété connue sous de très nombreux noms : Haricot du Saint Sacrement, Haricot du Bon Dieu, mais aussi Haricot du Saint-Esprit à œil rouge (!) ou Nombril de bonne sœur... Ils sont ornés d'une tache en forme d'ostensoir !

Ces haricots sont à l'origine d'innombrables légendes. Mon collègue et ami Nicolas Gisler, à Villars-sur-Glâne, cultive avec grand succès ces excellents haricots et il m'a envoyé un texte patois signé de son ami patoisant de 97 ans Noël Philipona. Il s'agit de l'une des légendes entourant ces fameuses graines ornées d'un ostensorio...

Voici une adaptation du contenu de cette légende décrite en patois :

C'était au temps de la Révolution française. Un prêtre qui portait le saint-sacrement était suivi par des révolutionnaires, des Jacobins. Il est allé se cacher chez une dame occupée à travailler dans son jardin. Il l'a priée de cacher l'ostensoir dans sa maison. La dame a répondu que les Jacobins fouilleraient la maison et qu'il était préférable de cacher l'objet



sacré au jardin, dans le carreau des haricots à perche. Les révolutionnaires ont en effet fouillé la maison. Quand tout danger fut passé, le prêtre est allé chercher l'ostensoir.

Plus tard, au temps de la récolte des haricots – des « fanfioulè », un bien joli nom patois ! – chaque grain avait l'ostensoir imprimé !

La dame est allée en montrer au prêtre qui lui a dit : « C'est la récompense. » Et ça s'est reproduit à chaque plantation... Et la reproduction se poursuit.

La photo est celle envoyée par Nicolas Gisler.

Voir aussi :

<https://magazine.hortus-focus.fr/blog/2020/03/14/le-haricot-du-saint-sacrement-amen/>

Prix des cigarettes

Page 6 LA LIBERTÉ Jeudi 8 mars 1962	En 1962, un paquet de Marylong coûtait 1 fr. En 2022, il coûte 9,20 fr. Heureusement que je ne fume plus depuis plusieurs années ! « De mon temps », partout des torailleurs ! Dans les bistrotts, les salles des maîtres, les chambres de famille, nuages de fumée quasiment irrespirables... 10pce Mary Long Cigarettes Filter Soft cartouche Mary Long ★★★★★ Donner votre avis 92.00 9.20/1pce Exclus de livraison en SU
--	--

Depuis 2010, la Suisse applique une interdiction de fumer dans les espaces fermés tels que bureaux, établissements de restauration et écoles. L'exposition de la population au tabagisme passif a considérablement reculé, passant de 35 à 6 %.

L'atmosphère est devenue respirable dans les restaurants, les salles où se déroulent des réunions, les salles des maîtres des écoles...

Anniversaire de Raphaël en 2016



Photo prise en 2016, lors des 90 ans de mon frère Raphaël, né en 1926. De gauche à droite, Pierre Barras, médecin retraité à Attalens, fils de mon frère aîné Rémy ; Joël Oberson, fils de ma fille Bernadette, chef du Centre logistique de l'armée à Grolley (CLA-G) ; mon frère Raphaël, juriste, de 1977 à 1991 brigadier et auditeur en chef de l'armée. Raphaël, né le 1^{er} juillet 1926, est décédé le 29 janvier 2019. Il avait 93 ans.

La musique en deuil

Dominique Gesseney-Rappo est décédé 9 septembre 2022, à Champtauroz, à l'âge de 69 ans. J'ai eu de bons contacts avec lui. Il était l'époux de ma cousine Nicole, née Page d'Avry, et papa de Johann, Aline et Yannick.

Dominique était largement connu grâce à une carrière musicale exceptionnelle. Il laisse des centaines de pièces qui ont souvent rencontré un beau succès populaire, en particulier tant dans le répertoire vocal qu'instrumental ou orchestral.



Dominique Gesseney-Rappo, compositeur, dans son lieu de travail à Champtauraz en 2013.

JEAN-PAUL GUINNARD

Un extrait de son CV : brevet d'instituteur vaudois, diplôme de violoncelle au Conservatoire de Fribourg, cours d'harmonie et de contrepoint, diplôme de maître de musique, chanteur au Chœur de la Radio Suisse romande, basse du Quatuor du Jaquemart, responsable de la formation musicale des maîtres de musique du canton de Vaud, directeur de diverses chorales dont l'ensemble vocal Chorège qu'il a fondé en 1979. Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Dominique_Gesseney-Rappo

Mes souvenirs de la fin des années 50



Tout en enseignant à plein temps et en gardant des occupations accessoires telles que caissier de la caisse-maladie Chrétienne-sociale et directeur de deux chœurs - Surpierre et Cheiry - j'ai suivi les cours de l'Université en vue d'obtenir le diplôme d'enseignement dans les écoles secondaires. Le jour de congé, à Cheiry, était fixé au lundi, jour où il y avait le plus de cours à l'Université. Je « faisais l'école » tout le reste de la semaine, y compris le samedi... Et le dimanche, messe et vêpres d'Surpierre... Je n'ai pu m'inscrire à l'Université que lorsqu'il m'a été possible de disposer d'une VW. Cours suivis, dissertations et séminaires effectués, examens bien réussis : tout cela en quatre semestres, de 1961 à 1963, sans jamais avoir de remplaçant. Ce qui ne nous empêchait pas, Colette et moi, de nous intégrer à la vie du village et d'assister aux « promenades » organisées par le chœur mixte. Après quelques années, Colette est devenue « maîtresse d'ouvrage » ; elle enseignait aux filles les travaux à l'aiguille.

Le trompettiste et les poules

En préambule : premier contact entre Michel Corboz et Michel Garcin, directeur d'Erato. C'était en France, à Nevers, lors d'Europa Cantat en 1964. Après un concert, dans le fond d'un bistrot enfumé, l'Ensemble vocal de Lausanne chante... Michel Garcin, présent dans ce bistrot, est fasciné. Le premier enregistrement est programmé. Il y en aura bien d'autres, avec le succès international que l'on connaît !



Seppi Rotzetter, directeur d'Artlab, m'a raconté qu'il a assisté à une rencontre où étaient présents Garcin et Corboz. Et le directeur d'Erato a décrit l'aventure bizarre arrivée à Maurice André. L'étonnant trompettiste et grand musicien a trouvé calme et verdure à Presles-en-Brie. Il a acheté dix poules... Au bout d'un certain temps, il s'est rendu chez le vétérinaire car toutes ses poules étaient déplumées. Que s'était-il donc passé ? Maurice André avait fait cohabiter ses poules avec dix coqs ! Inutile de rappeler le diagnostic du vétérinaire...

Gaston Godel de Domdidier, champion olympique

Gaston Godel, médaillé d'argent aux Jeux olympiques de Londres en 1948, est décédé à Domdidier le 17 février 2004, à l'âge de 90 ans. Les journaux de 1948 louangeaient l'extraordinaire exploit du Diderain. En 1945 et en 1948, le titre de champion suisse de marche sur 50 km était également commenté avec des éloges. De tous les articles, l'un des plus appréciés a été celui de « La Gruyère » à l'occasion d'un cours de répétition militaire...

La fleur au fusil

A l'heure de l'appel principal, les compagnies fribourgeoises de landwehr 1 et 2/20 étaient formées en carré le soir du 30 mars 1949 devant l'école de La Tour-de-Trême. La fanfare du régiment officiait, cuivres rutilant au soleil couchant. Et, flanqué de sa garde d'honneur, baïonnette au canon, le drapeau du bataillon flottait sous la brise légère.

La raison de ce déploiement solennel ? Un fusilier de la 1/20, à force d'ardeur, de patient entraînement, de volonté, a enlevé aux Jeux olympiques de Londres la deuxième place aux épreuves de marche sur 50 km. Vingt-huit athlètes venus de onze pays se disputaient les meilleures places. La médaille d'argent est venue récompenser la performance de Gaston Godel, le petit Fribourgeois de Domdidier, qui termina à cinq minutes du vainqueur, un marcheur suédois.

A 27 ans, Godel a commencé son entraînement, seul. Il s'est imposé une discipline de vie stricte. Culture physique journalière, marche, marche encore. Il a maintenant trente-cinq printemps.... et 8700 kilomètres dans les jambes. C'est un soldat très simple, avec un joyeux sourire. Et quand aujourd'hui il me racontait qu'ayant été reçu par la famille royale d'Angleterre, il avait serré la main des souveraines, de la princesse Elisabeth (reine dès 1952) et de la princesse Margaret, qu'il avait avec eux bavardé en français, il le disait sans étonnement, comme une chose qui fait plaisir certes, mais qui ne l'émeut pas outre mesure.

Godel : rien de prétentieux

Godel vit pourtant un peu dans l'extraordinaire. Comme de petits bourgeois vont le soir faire leur tour de ville, il part lui, et avale vingt ou vingt-cinq kilomètres, avec trois morceaux de sucre dans sa poche. Il fait du dix à l'heure et quand, le dimanche, il abat ses trente ou quarante kilomètres, Mme Godel le suit parfois à vélo !

Le fusilier Godel n'a pourtant rien de l'avaleur de records ; il n'est point possédé de cette frénésie qui rend parfois le sportif haïssable. Mais non, il est calme, discret, gentil, effacé même. Au civil, il vend des engrais chimiques.

Hommages du major et du capitaine

Quand le major Pierre Musy - un cavalier olympique qui s'y connaît en sportifs et en hommes ! - l'a appelé à s'avancer, Godel était très ému. Le commandant du bataillon a dit, en quelques mots très simples, combien cette victoire l'avait impressionné, combien il avait été heureux de voir Godel porter haut les couleurs de la Suisse, combien il fut touché de savoir que le marcheur était soldat de son bataillon. Le chef a rappelé la somme de courage, de volonté, de sacrifices que représentait la performance de Londres. Il a proposé en exemple ce soldat sans reproches.



Puis la fanfare a joué « Au drapeau ». Les compagnies ont pris la position. Et le major a remis au fusilier Godel, au nom du bataillon, une channe dédicacée.

Il fallait encore une marque d'honneur. Ce fut au capitaine Roger Morel, son commandant de compagnie, un montagnard racé aussi, de lui remettre les galons d'appointé.

« Mon vieux Godel, tes camarades sont fiers de toi. Tu as fait du bon boulot. Et nous tous, tes frères d'arme, nous te serrons la main. »

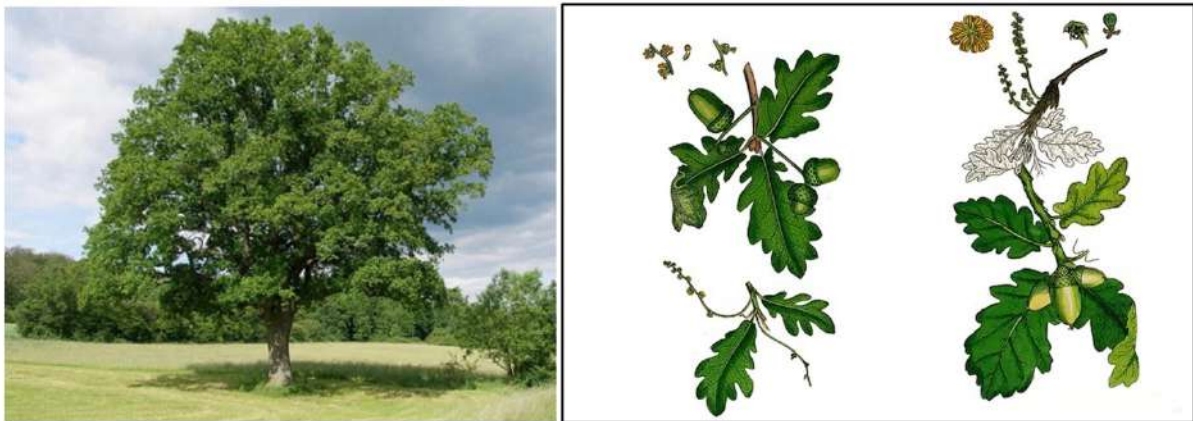
« La Gruyère » du 31 mars 1949, extrait de l'article signé « Le Tapin de la rue »

Des arbres qui peuvent vivre plusieurs siècles !

L'arbre de la durée

Le bois de chêne est notre meilleur bois industriel. Mais il faut du temps pour en produire. Les chênes ne commencent à porter des glands, c'est-à-dire à se reproduire, qu'à l'âge de 60 ans environ. Si les hommes ne sont pas trop pressés de les abattre, les chênes peuvent atteindre facilement l'âge respectable de 500 ans et plus. Il est probable que les Confédérés aient déjà vu le grand chêne du bois de Morat, situé entre Altavilla et Lourtens (Lurtigen), lorsqu'ils se préparaient, dans cette forêt, à la bataille de Morat en 1476. Presque chaque région possède sur son territoire un chêne légendaire.

Si certains prétendent que le chêne est surtout un arbre germanique, on peut répondre qu'il est tout autant gaulois. Le nom même de « druide » provient du terme celte « dérú » qui signifie chêne.



Un chêne rouvre ; feuilles et glands du chêne pédonculé, à gauche, et du chêne sessile

Deux espèces

Dans nos régions, nous distinguons deux espèces de chênes. On parle du « chêne d'hiver » ou rouvre ou sessile et du « chêne d'été » ou chêne pédonculé. Ce dernier porte ses glands sur de longs pédoncules. Naguère, les enfants en faisaient des pipes pour fumer... L'autre, le chêne d'hiver, ou chêne rouvre ou sessile, fleurit deux semaines après son frère. Ses fleurs et ses glands ne sont pas pédunculés.

Les chênes portent leurs fruits, les glands, dans des cupules. C'est une caractéristique que l'on retrouve dans toute cette famille appelée autrefois les cupulifères. En font également partie les foyards - hêtres - et les châtaigniers.

Les glands sont réputés pour être une alimentation traditionnelle des sangliers et favorables à l'engraissement des cochons.

Contre blessures et inflammations

Il est particulièrement avantageux d'utiliser les tanins tirés des jeunes écorces. Celles-ci, sont importées du Sud-Est européen où l'on cultive parfois de jeunes chênaies spécialement pour l'écorce. Mais on pourrait tout aussi bien la récolter dans nos chênes indigènes. La meilleure qualité s'obtient lorsqu'on prélève l'écorce encore verte, lisse et

brillante, de branches d'arbres jeunes ou de rejets de souche L'opération se fait au printemps, avant l'éclosion des feuilles. Par l'effet astringent des tanins, contenus à raisons de 8 à 20% dans l'écorce, celle-ci est utile en cas d'inflammations de la bouche et du pharynx, de plaies difficiles à guérir - fissures anales, ulcères des jambes -, de transpiration surabondante des pieds, d'hémorroïdes, d'engelures, etc.

<https://www.herbonata.fr/conseil-les-bienfaits-de-l-corce...>

« La Liberté » du 16 mars 1988, article du P. Aloïs Schmid

Trois inspecteurs scolaires de la même famille

La famille Crausaz, qui a compté trois inspecteurs scolaires, était domiciliée à Lussy près de Romont. Le père, Auguste, 1848-1930, fut notamment professeur de latin à La Bersetia, l'école secondaire de Cormérod, institution à l'avant-garde dans le dernier quart du XIX^e



siècle. Il fut ensuite chargé de l'inspection scolaire de la Glâne. Son fils Joseph, 1876-1959, lui a succédé. Son fils Léon, 1879-1972, était inspecteur de la Broye. Ils ont été choisis pour leurs qualités pédagogiques. Ils avaient aussi une passion commune : la chasse. Dans le *Journal d'Estavayer* du 11 août 1972, l'ancienne institutrice Marie-Thérèse Chassot-Gendre note dans l'article nécrologique consacré à Léon Crausaz qu'il se plaisait, à côté de ses bons mots à l'emporte-pièce, à évoquer de savoureux épisodes de chasse. On m'a raconté que, passant à Murist fusil sur l'épaule lors

d'un retour de chasse sans gibier, une question lui fut posée : « Ça va Monsieur l'Inspecteur ? » Il a répondu négativement et très crûment : « Non, j'en ai plein le cul ».

L'examen oral : la « visite »

Ces inspecteurs, en plus des visites de classe, étaient tenus d'examiner chaque année chacune des classes de leur arrondissement durant une demi-journée. Ils se rendaient la plupart du temps à pied dans les villages. C'était « l'examen oral », appelé aussi « la visite ». Une demi-journée qui revêtait une solennité certaine : maître ou maîtresse et élèves avaient le trac ; la salle de classe avait été récurée par des dames du village ; les membres de la commission scolaire - uniquement des hommes - étaient présents en habits « d'après-vêpres ». Le repas de midi avait lieu en général au Café du village. Il arrivait même, en ces temps de mœurs souvent frustes, que le régent n'y fût pas invité... Comme inspecteur, j'ai vécu dans les années 1970 la réorganisation progressive de ces séances d'examens oraux, supprimés à l'heure actuelle...

Les conférences

Les trois inspecteurs Crausaz, le père et les deux fils, auront présidé un nombre impressionnant de « conférences ». Car il y avait chaque année des conférences régionales, plusieurs dans chaque arrondissement. Elles se déroulaient dans une classe

où les maîtres d'une région donnaient des leçons, soumises ensuite à l'appréciation de l'inspecteur et des collègues présents. De telles conférences régionales avaient encore lieu dans les années 1950.

Des conférences officielles d'arrondissement avaient également lieu. L'inspecteur et des maîtres y traitaient de questions pédagogiques. Chaque année aussi, avait lieu la réunion annuelle - très solennelle - de la Société fribourgeoise d'éducation (SFE, 1871-1967, dont l'organe officiel était le « Bulletin pédagogique »). Avant les années 1950, le corps enseignant y commentait avec l'inspecteur la synthèse de « *La question mise à l'étude* ». Il s'agissait d'un thème - en général méthodologique - traité les mois précédents par quelques maîtres de chaque arrondissement. Une très heureuse coutume pédagogique !

Photo : l'inspecteur Léon Crausaz, le jour de ses 90 ans, avec sa fille Gabrielle, institutrice à Estavayer. Durant sa retraite, Léon Crausaz secondait sa fille dans sa classe.

Quand la virulence du PDC se retourne contre lui

En 1979, à la surprise générale, un socialiste fribourgeois était élu au Conseil des États. « La Liberté » du samedi 4 septembre 1979, sous la plume de Louis Ruffieux, parle de « la bombe Otto Piller ». Au premier tour de l'élection du conseiller aux États, il semblait normal qu'un PDC succède au PDC sortant Jean-François Bourgknecht. Le candidat socialiste singinois Otto Piller recueille moins de 35% des voix et Arnold Waeber, conseiller d'État PDC, près de 50%. Au second tour, renversement total de la situation : 57% pour le socialiste, 43% seulement pour son concurrent !



Otto Piller : « Je n'ai rien fait. Je n'ai jamais réagi aux annonces absolument « dégueulasses » qui m'attaquaient. On disait que si j'étais élu, l'avortement serait libéralisé, on parlait du financement de mes études. C'était d'une bêtise totale et d'une virulence telle que, comme moi, les Singinois n'ont pas compris. Ils savaient que je venais d'une famille honnête, que nous étions huit frères, dont trois députés. Ces attaques étaient tellement scandaleuses que des jeunes ont commencé à militer pour moi. Je ne l'ai jamais dit, mais j'ai reçu des menaces de mort. On a crevé les pneus de ma voiture. Mais j'ai aussi reçu un billet de 100 francs d'un membre du PDC, pour que j'aille manger quelque chose avec ma femme. Il me demandait pardon au nom de son parti. Après l'élection, j'ai reçu de nombreuses lettres d'excuses. (...) J'ai été élu sans m'engager. Je n'y croyais pas. Quand un journaliste m'a annoncé mon élection, j'étais à la maison. J'ai dit : « Vous faites un witz... ».

Bref CV d'Otto Piller, né en 1942

Otto Piller a grandi à Alterswil dans une famille d'ouvriers et de petits exploitants comptant huit enfants. Il a fait un apprentissage de technicien de mesure. Il a étudié l'électronique à l'École technique de Berthoud et les mathématiques et la physique à l'Université de Fribourg, où il a obtenu son doctorat dans le domaine de la physique nucléaire. Il a dirigé l'Office fédéral de métrologie de 1984 à 1996. De 1997 au 2003, il a été directeur de l'Office fédéral des assurances sociales.

Carrière politique

Il a été politiquement actif dans le Parti socialiste. De 1976 à 1979, il a été député au Grand Conseil et de 1978 à 1985 conseiller communal à Alterswil. De 1979 à 1995 - voir les lignes qui précèdent le CV - il a représenté le canton de Fribourg au Conseil des États où il a siégé durant 16 ans, devenant le plus ancien membre de ce Conseil. Il en a été le président en 1992-1993. Lors de l'élection du Conseil fédéral de 1995, il était l'un des candidats officiels de son parti pour succéder à Otto Stich, mais il a perdu face à Moritz Leuenberger au cinquième tour de scrutin.

« L'art nouveau » Gustav Klimt

<https://www.beauxarts.com/grand-format/gustav-klimt-en-2-minutes/>

Gustav Klimt, né le 14 juillet 1862 à Baumgarten en Autriche et mort le 6 février 1918 à Vienne, est un peintre symboliste autrichien. Il est un membre des plus en vue du mouvement « Art nouveau ». Celui-ci se caractérise par l'inventivité, la présence de rythmes, couleurs, ornements diversément inspirés. La « Sécession de Vienne » à laquelle appartient Klimt a le souhait de changer la société par les arts, d'opérer une fusion des disciplines artistiques, incluant musique et théâtre, et d'ouvrir les frontières entre l'art et l'artisanat.

Ce tableau - « Les trois âges de la femme » - découvert le 22 septembre 2022 à la réception du Dr Eimer, spécialiste ORL à Fribourg, est une copie du tableau peint en 1905, par Gustav Klimt. Il est conservé depuis 1912 à la galerie nationale de l'Art moderne et contemporain à Rome.



Gustav Klimt a reçu pour « Les trois âges de la femme » le prix « Esposizione d'Arte Internazionale » en 1911. Klimt peint ici le portrait d'une femme séductrice. Cette beauté s'oppose au corps ridé et à la peau tachée de la femme âgée. Son dos est courbé, on ne voit pas son visage qui est couvert par sa main. La fatalité du temps qui passe est clairement exprimée ici.

Un archevêque curé de Vesdun

A Vesdun, nous avons longuement échangé avec Mgr Louis Ferrand, archevêque. Sur cette photo, Colette est à ses côtés.



Mgr Louis Ferrand avait participé au concile Vatican II (1962-1965). Il fut président de la commission de l'enseignement religieux et de la commission sociale de la conférence des évêques. Bref CV :

1932-1939 : professeur d'exégèse et directeur au Grand Séminaire de Tours

1939-1945 : officier et prisonnier en Allemagne

1945-1954 : supérieur du Grand Séminaire de Tours

1954-1956 : évêque de Saint-Jean-de-Maurienne

1956-1980 : archevêque-coadjuteur de Mgr Gaillard à Tours, puis archevêque de Tours

En 1980, Mgr Ferrand se retire et devient Curé de Vesdun. Il est décédé en 2003.

Micha Grin : une célébrité centenaire

Micha Grin n'est pas un pseudonyme. C'est un nom de famille d'origine vaudoise. Micha Grin, poète, écrivain, journaliste et réalisateur, a célébré ses 100 ans en 2021. Fils d'Edmond Grin, un caricaturiste qui fut célèbre à la Belle-Époque, il est né le 24 décembre 1921. Sa mère, médecin, fut un personnage impressionnant : Russe et juive, cofondatrice de la « Voie ouvrière », elle fut très engagée politiquement, côtoyant les grandes figures de la gauche.

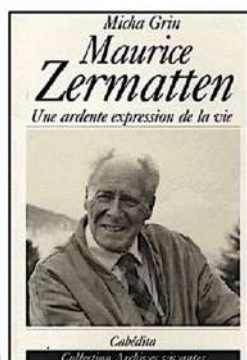
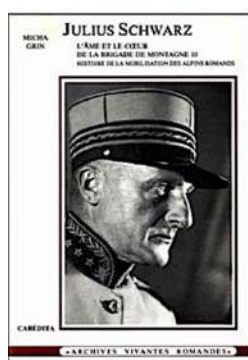
Études et publications

Après des écoles à Paris - que la famille a dû fuir à cause de la guerre - Micha Grin étudie les lettres à Lausanne. En 1973, la parution de sa thèse de doctorat sur le poète Tristan Corbière sera saluée en France comme un événement littéraire. Écrivain prolifique avec plus de trente ouvrages à son actif, il commence son parcours professionnel comme enseignant, avant de devenir journaliste reporter pour différents magazines, tels que

« Paris Match », « L'Illustré », « Trente Jours », etc. Plusieurs livres de Micha Grin ont paru chez Favre, d'autres chez Cabédita, ou à l'enseigne du Nant d'Enfer, à Evian. Rédacteur en chef d'« Optima », de la « Revue de Madame », de « L'apprenti suisse » et de la revue « Helvetia », ce créateur d'idées et de projets sera également attaché de presse de l'Expo nationale en 1964.

Le brigadier Julius Schwarz

Un seul exemple dans le vaste éventail des écrits de Micha Grin : « Julius Schwarz, l'âme et le cœur de la Brigade de montagne 10 ». Julius Schwarz ? Un colonel commandant de la brigade de montagne 10.



La commémoration du 24 juillet 2014 et trois œuvres de Micha Grin.

A signaler aussi - entre autres - Tristan Corbière, poète maudit ; William Francken, médecin de campagne ; La Romandie chante ; Pierres vivantes, Histoire de Crêt-Bérard ; la collection Archives vivantes des éditions Cabédita.

24 juillet 2044, commémoration de la tragédie de Saint-Gingolph : le courage de la Suisse et du brigadier Schwartz encore et toujours porté aux nues

Micha Grin écrit au sujet de Julius Schwarz : « Le brigadier qui flanquait une frousse terrible de loin, mais qui, de près, portait un regard bleu rempli de chaleur et d'amitié ». Parmi ses faits d'armes, son culot lors du drame de Saint-Gingolph dont les auteurs

étaient des SS allemands ! Laissons le « Nouvelliste » valaisan du 24 juillet 2014 nous conter cet épisode :

« Le 23 juillet 1944, l'armée allemande brûle 80 maisons et granges à Saint-Gingolph France en représailles à une attaque ratée, la veille, par une vingtaine de francs-tireurs et partisans (FTP). Des SS débarquent par le lac en canots et par la route en camion. Six villageois sont fusillés. L'abbé Rossillon, curé, avait été fusillé quelques heures plus tôt. Au total, douze Français perdront la vie dont deux membres du FTP. Faisant fi des ordres de neutralité venus de Berne, le brigadier suisse Julius Schwarz et le président de Saint-Gingolph suisse de l'époque André Chaperon parviennent à faire passer dans notre pays entre 200 et 260 Français. » Le 23 juillet 2014, une commémoration s'est déroulée à Saint-Gingolph.

Le brigadier Julius Schwarz s'est éteint en 1965. Mais son exemple et son esprit demeurent encore bien vivants, parce qu'ils étaient pétris d'une énergie revigorante et d'une générosité contagieuse.

Sources :

Le Confédéré du 20 août 1965 et *Feuille d'Avis du Valais*, du 19 août 1965, « Décès de Julius Schwarz » ; *l'Express* du 31 janvier 1998, « Tiradentes », Brésil, un héros martyr ; *La Gazette de Lausanne* du 9 avril 1980, « Négus », le chien de Micha Grin ; *Journal du Jura* du 13 avril 1982, article de *L'Illustré* sur la visite de Micha Grin à Jean-Pierre Schmid, le peintre appelé Lermite ; *Nouvelliste* du 15 décembre 1988, « Hommage au brigadier Julius Schwarz » ; Wikipédia « Micha Grin » ; *Journal de Genève* du 31 décembre et du 2 janvier 1988, « La gentiane et les barbelés » ; *Nouvelliste* du 24 juillet 2014, « La solidarité suisse plus forte que la barbarie ».

Jean Guéhenno

Jean Guéhenno (1890-1978) était membre de l'Académie française. Un petit événement littéraire, mais un grand événement social. Le fils d'un humble artisan appelé à siéger sous la coupole ! Un homme qui avait bien du courage.



Jean Guéhenno a raconté, dans « *Changer la vie* », son enfance pauvre. Il a été contraint d'abandonner l'école à quatorze ans pour s'engager comme ouvrier dans une usine de galoches, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à étudier seul, après ses journées de travail.

Il a obtenu son baccalauréat. Plus tard, il a réussi le concours d'entrée à l'École normale supérieure. Et enfin, au bénéfice de l'agrégation, les portes de

l'enseignement supérieur lui ont été ouvertes.



Quelques Ouvrages de Guéhenno : L'Évangile éternel (1927), Caliban parle (1928), Jean-Jacques en marge des Confessions (1948), Jean-Jacques, roman et vérité (1950), Jean-Jacques, grandeur et misère d'un esprit (1952), La Foi difficile (1957), Jean-Jacques, histoire d'une conscience (1962), Caliban et Prospero (1969). (Note : Caliban, personnage à l'apparence grossière).

Après avoir servi pendant la guerre comme officier d'infanterie, Jean Guéhenno devint professeur de lycée, puis inspecteur général dans l'Éducation nationale.

Les talents précoces de l'enfant Joseph Bovet !



La famille Bovet en 1890, Joseph au dernier rang (photo E. Lorson).

Dans « La Liberté » du 6 octobre 1979, des pages sont publiées à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de l'abbé Bovet. Les lignes qui suivent sont tirées d'un texte inédit de l'abbé Bovet.

Par un beau dimanche de printemps - j'avais, en ce temps-là, une dizaine d'années - je m'amusais avec des camarades sur le chemin qui, de Sâles, conduit à Vulruiz. Nous arrivions à l'entrée de ce village lorsqu'une sonnerie de cloches nous fit comprendre que c'était l'heure des vêpres. Nous nous concertons : « Nous n'avons pas le temps de rentrer chez nous ! Que faire ?... nous allons être punis... Il nous faut au moins aller aux vêpres à Vulruiz : cela nous servira d'excuse » !

Dans l'église, la cérémonie était déjà commencée. Quelques rares chanteurs essayaient en vain de tenir le ton dans les psaumes, mais sans y réussir. Il n'y avait point d'orgue pour les accompagner.

« Ça ne peut pas se passer comme cela » et, m'adressant à mon frère, je le lui dis : « Ernest, viens, montons à la tribune, nous chanterons avec ces quelques hommes ! »

Une minute plus tard, deux voix d'enfants, claires et sûres, s'unissaient à celles des chantres ébahis, qui trébuchaient sur les psaumes du Roi David.

Un harmonium se trouve là, ouvert et muet. Ses touches jaunies m'attirent. Je m'installe à l'instrument et me mets à soutenir le chant avec tant d'entrain que toute l'assistance en demeure ébaubie. À la sortie, ce fut une envolée de mélodies que le vieil harmonium envoya dans l'église, tandis que chacun, tendant les yeux du côté de la tribune, essayait de voir qui jouait l'instrument que l'on n'avait jamais entendu ronfler avec autant de vigueur.

Le curé du village, ravi des improvisations de cet organiste inattendu, me fit promettre de revenir les dimanches suivants. C'est là, dans l'église de Vulruiz en Gruyère, que je remplis mes premières fonctions dans la musique religieuse.

Coutumes pas toutes glorieuses !



Lors de l'enterrement d'une personne célibataire, la croix ouvrant le cortège funèbre était garnie de fleurs artificielles. Cette croix était déposée près des autels latéraux, à gauche pour les femmes, à droite pour les hommes. Le cercueil était de couleur blanche pour les enfants et les célibataires et de couleur noire, puis brune pour les gens mariés. On annonçait un décès par une sonnerie des cloches, qui était différente pour les hommes, les femmes et les enfants... et les riches ! Après un décès, la famille en deuil allait à l'offertoire chaque dimanche, durant une année s'il s'agissait d'un père ou d'une mère, six mois pour un frère ou une sœur et trois à six semaines pour la parenté proche. Aller à l'offertoire signifiait que la famille en deuil montait à l'entrée du chœur pour baiser le reliquaire tenu par le prêtre et déposait une obole sur le plateau.

Photo : reliquaire de la paroisse de La Roche, avec à l'intérieur la relique d'un saint

A la fin de la cérémonie du baptême, dans mon village d'Onnens, les deux enfants de chœur montaient au clocher. Un bâton d'un mètre était attaché par son milieu au battant de la cloche. Chacun d'un côté du bâton, ils tiraient le battant contre la cloche : 40 fois pour une fille, et 50 pour un garçon. Puis ils dégringolaient l'escalier du clocher pour quérir, à l'extérieur de l'église, l'obole du parrain : 20 ct. si j'ai bonne mémoire...

Gérard Périsset, dans son important ouvrage sur la paroisse d'Estavayer-le-Lac, « Saint-Laurent à tous les vents », précise : Les funérailles exigent la sonnerie d'un certain nombre de cloches en fonction de la classe (de la fortune): cinq pour la première, quatre pour la seconde et une seule pour la troisième. Cette dernière classe - inique ! - s'explique par la volonté des communes du district de limiter au maximum les frais d'inhumation de leurs ressortissants décédant à l'hospice. Après des discussions échelonnées sur plusieurs années, décision fut prise en 1968 de placer tous les défunts sur un pied d'égalité.

Guillaume Henri Dufour (Constance 1787 - Genève 1875)

Un général suisse au riche curriculum !

- Études à Genève.
- École polytechnique; étudie le génie des fortifications à Metz
- Officier dans le service actif français
- En 1817, il est ingénieur cantonal à Genève.
- En 1819, il fait partie des fondateurs de l'École militaire centrale de Thoune. Il est capitaine instructeur
- En 1827, il est colonel. De 1831 à 1834, il est directeur de l'École militaire centrale de Thoune. L'un de ses élèves est le futur Napoléon III.
- Comme ingénieur, il reste très actif à Genève dans le domaine de l'urbanisme : nouveaux quais, ponts, dont le premier pont suspendu du monde.
- En 1832, il fonde le Bureau topographique fédéral. En décembre 1864, paraît le premier atlas complet de la Suisse, appelé carte Dufour.
- En 1847, lors de la guerre du Sonderbund, il est à la tête de l'armée fédérale avec le grade de général. Son attitude lui vaut le nom de pacificateur.
- En 1852, il planifie la construction de la ligne de chemin de fer Lyon-Genève.
- Le 17 février 1863, Dufour est appelé à former un comité international de secours aux militaires blessés - futur CICR - avec notamment Henry Dunant; il sera le premier président de la Croix-Rouge.
- Il se retire de l'État-major fédéral et de ses fonctions publiques en 1867.



- La pointe Dufour, 4 634 mètres d'altitude, est le plus haut sommet de Suisse. Située dans le mont Rose, elle a reçu son nom en souvenir du général et cartographe Guillaume Henri Dufour.

Sonneurs de cloches !

« Les Battants » de La Roche animent de nombreuses manifestations. Cette société a été créée en 1996. Elle est composée d'une trentaine de sonneurs de cloches, issus des districts francophones du canton de Fribourg. Ils font tinter leurs sonnailles en défilant suivant une chorégraphie alternant pas rapides, pas lents et autres figures. On peut demander la participation des « Battants » de la Roche pour toutes sortes d'événements, par exemple : les Marchés folkloriques ou régionaux, les fêtes villageoises, les bénichons et autres manifestations comme des mariages... que ce soit en extérieur ou en salle.



Photo des « Battants » parue dans « Terre et Nature » du 6 octobre 2022, sous le titre « Toute la Suisse était à la fête à Ballenberg »

La « Fête des Fêtes » au Musée en plein air Ballenberg a eu lieu pendant les week-ends du 24 et 25 septembre et des 1^{er} et 2 octobre 2022. Le Musée en plein air Ballenberg, à Hofstetten bei Brienz (BE), a vibré au rythme des traditions régionales : la première édition de la « Fête des Fêtes » avait pour objectif de rassembler en un même lieu des

célébrations et des coutumes de tout le pays. Du combat de reines valaisan au gâteau du Vully en passant par le groupe fribourgeois de sonneurs des « Battants » de la Roche (*photo*), les Romands y étaient bien représentés.

Site : <https://www.battants.ch>

Contact : Christian Folly 1733 Treyvaux Tél: 079 461 49 42 cch.folly@bluewin.ch



La Roche : au nord du district de la Gruyère, à égale distance de Bulle et de Fribourg

Un prof-abbé hors du commun, Joseph Castella (1900-1967)

« La Liberté » du 5 mai 1956 publie un article sur Léon Castella, armailli, président des Barbus de la Gruyère, décédé à l'âge de 76 ans en 1956. Un passage a spécialement retenu mon attention. « Léon, tout en faisant le fromage, donnait ses ordres à Joseph Castella, le “barlatè” aujourd'hui professeur à Estavayer. » Le “barlatè” est l'armailli qui transportait le fromage vers la plaine.

Vers l'Afrique

Et je me suis penché sur le curriculum de Joseph Castella, le professeur dont on m'avait parlé jadis. Né à Albeuve, il était le fils de l'aubergiste Henri Castella. Il a commencé des études à Saint-Charles à Romont puis il est revenu à ses chères montagnes en qualité d'armailli. Son désir d'accéder à la prêtrise ne s'était pas éteint. Joseph Castella a cherché une voie dans une congrégation religieuse, mais il s'est aperçu bientôt qu'elle était pour lui sans issue. Les obstacles, au lieu de le décourager, l'ont poussé alors à une résolution

qui a dû peser lourd. Il s'en est allé chercher accueil en Afrique. Le diocèse d'Alger l'a reçu. Il est devenu prêtre diocésain, vicaire et professeur. Il avait le don de l'enseignement et sa mémoire le servait admirablement.

Professeur et directeur d'internat à Estavayer

La guerre de 1939-45 l'a ramené au pays et il a enseigné alors à l'École secondaire d'Estavayer-le-Lac. Il a dirigé simultanément le pensionnat Notre-Dame auxiliatrice, internat de l'École secondaire. J'ai demandé son opinion à Mgr Jean-Claude Périsset, cousin germain de Colette, autrefois élève de l'abbé Castella. « Celui-ci a été mon premier professeur de latin à l'École secondaire en 1951-53 - j'avais 12 et 13 ans - et je puis dire qu'il était un pédagogue hors pair. Il était très méthodique. Pour les thèmes latins, nous devions sur une colonne de gauche relever tous les mots d'une phrase, au milieu - large espace - l'analyse grammaticale, puis dans la colonne de droite, la traduction. C'est



ainsi que je procède aujourd'hui encore pour la reprise de l'étude de l'hébreu. L'abbé Castella nous donnait une éducation pour la vie, allant bien au-delà de l'instruction d'une branche scolaire. Par exemple, s'il y avait des rencontres mixtes - très rares il est vrai - entre les membres de la Légion de Marie, il nous disait : « Attention ! ça commence par le "je crois en Dieu" et ça finit par "la résurrection de la chair". Ses remarques parfois assez crues étaient celles d'un baroudeur de la Légion étrangère, dont il a dû connaître des membres en

Algérie. Je garde de l'abbé Joseph Castella le meilleur des souvenirs de mon temps d'étude. »

Notre-Dame Auxiliatrice

Le pensionnat Notre-Dame Auxiliatrice qu'a dirigé l'abbé Joseph Castella a été ouvert en 1931 dans l'immeuble construit en 1905 par feu Louis Porcelet, ancien pharmacien. Celui-ci l'a donné en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Lors de la séance de clôture de juillet 1971, le directeur de l'École secondaire a annoncé la fermeture de l'internat. Il a donc accueilli des internes durant 40 ans.

Alphonse Layaz, jadis interne à Notre-Dame auxiliatrice, consacre un passage à l'abbé Castella dans son ouvrage de 2013 « Le tableau noir », paru aux Éditions de l'Aire. « L'abbé joue aux échecs avec les plus grands. Lorsqu'il se sent en perdition, sa longue barbe grise balaie d'un coup l'échiquier... Au cours d'un examen de latin, il s'affuble d'une curieuse casquette à large visière. On croit qu'il somnole, l'occasion rêvée de comparer nos réponses... Après quelques minutes d'échanges illicites et fructueux, nous le voyons enlever son curieux couvre-chef. D'une voix triomphale, il nous annonce que l'examen est reporté pour cause de tricherie. La visière n'était opaque qu'en apparence. Mais l'abbé n'est pas rancunier. A la leçon suivante, il nous raconte sa vie d'autrefois. Avec un accent légèrement pied noir mâtiné de gruérien, nous sont livrés des épisodes passionnants. »

Pour des raisons de santé, l'abbé Castella a été relevé de ses lourdes charges. Il a été nommé aumônier à l'Institut du château de Seedorf en octobre 1960, puis au Foyer de

Notre-Dame, à Sivriz, dès 1962. Le 18 janvier 1967, il est décédé subitement. Sa grande bonté et sa charité étaient devenues proverbiales.

Sources :

« La Liberté » 5 mai 1956, 18 janvier 1967, 24 janvier 1967 ; article de la « Semaine catholique » lors du décès de Joseph Castella ; « La Gruyère », 28 avril 1956, 21 janvier 1967

Le philosophe et pédagogue Alain

Lire par exemple :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Alain_\(philosophe\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Alain_(philosophe))



Émile-Auguste Chartier

Naissance : 3 mars 1868, décès: 2 juin 1951 (à 83 ans)
Alain, de son vrai nom Émile-Auguste Chartier,
est un philosophe, journaliste, essayiste
et professeur de philosophie.

L'art d'apprendre se réduit donc à imiter longtemps et à copier longtemps, comme le moindre musicien le sait, et le moindre peintre.

Il n'y a qu'une manière d'imprimer l'orthographe et la grammaire dans une tête d'enfant ; c'est de répéter et de faire répéter, c'est de corriger et de faire corriger. (...) C'est en récitant, en lisant, en copiant et recopiant, que l'enfant retient à la fin quelque chose.

Comme le répétait Samuel Roller : On ne dicte rien qui n'ait été vu, lu, entendu, analysé, copié.

Au Gantrisch



Le 11 octobre 2022, notre petit-fils Joël Oberson avec sa femme Joëlle ont effectué l'ascension du Gantrisch en 2h40 aller-retour depuis la Gantrischhütte.

L'une des photos qu'ils ont envoyées : la chaîne du Gantrisch. Le sommet tout à gauche est le Gantrisch.

Gantrisch II

Joël et Joëlle Oberson, au cours de leur excursion au Gantrisch le 12 octobre 2022, ont photographié ce chocard à bec jaune.



adulte

© Marcel Burkhardt

Informations

On ne peut se lasser des acrobaties aériennes des Chocards qui prennent un plaisir communicatif à plonger dans le vide, piquer en vrille avant une ressource en looping, ou prendre l'ascenseur dans les courants en frôlant les parois. Aucun sommet n'est trop haut ni trop venté pour ces voltigeurs intrépides évoluant en escadrilles, ponctuant leurs évolutions de joyeux yodels. Communément appelés «choucas» par les montagnards, ces sans-gêne s'invitent au pique-nique en surgissant de nulle part, animant aussi bien les pistes de ski que les randonnées estivales. En hiver, des raids quotidiens les mènent en plaine, où ils s'introduisent jusqu'au coeur des villes, avant de rallier leurs bastions inaccessibles dans la montagne.

<https://www.vogelwarte.ch/fr/oiseaux/les-oiseaux-de-suisse/chocard-a-bec-jaune>

Brève présentation de la nourriture au Moyen Âge

Les nobles mangent du pain blanc, de nombreuses viandes issues de la chasse ou d'animaux domestiqués, du poisson, des fruits, du fromage. Les « laboratoires » regroupent les pauvres des campagnes et des villes, les artisans et petits commerçants, les paysans. Le repas paysan repose sur trois éléments de base : le pain, le vin et le « companage » qui accompagne le pain. L'usage de tremper de larges tranches de pain appelées soupes dans le vin est largement répandu dans les campagnes. Galettes et bouillies figurent également au menu. Les céréales dont se nourrissent les paysans, après la part due au seigneur local, est pour l'essentiel des variétés secondaires : seigle, orge, épeautre.

Les jardins-potagers familiaux, entretenus par les femmes, les enfants et les vieillards produisent choux, raves, poireaux, navets, épinards, panais, aulx (pluriel de ail), oignons. Les légumes secs, fèves, lentilles, pois chiches, vesces consommées en platées représentent un bon apport nutritionnel complétant les céréales. La nature offre les cueillette sauvages, asperges, cresson, fruits, herbes aromatiques, champignons, baies fruits secs : noisettes, noix... Certaines périodes du Moyen Âge ont vu les humbles consommer des viandes de porc, de brebis, de chèvre et de bovins (consommés âgés lorsqu'ils ne sont plus productifs). Leur viande est mangée fraîche ou en salaison, toujours bouillie. La volaille est réservée aux repas de fête, aux malades et surtout à l'approvisionnement des seigneurs.

Venu d'Orient via Venise, le sucre arriva en Suisse vers l'an 1000 et s'utilisa tout d'abord comme condiment et médicament. Dans les cuisines seigneuriales, il servait à l'assaisonnement. Son prix baissant, le sucre colonial supplanta au XVI^e siècle le miel, édulcorant traditionnel.

C'est en Allemagne, pendant la guerre de sept ans (1756-1763), qu'Antoine Parmentier découvre la pomme de terre. Après la famine de 1785, avec le soutien du roi Louis XVI qui a goûté et apprécié la pomme de terre, Parmentier organise une promotion publicitaire de ce légume pour convaincre la population. Il en cultive sur cinquante arpents dans la plaine des Sablons, au village de Neuilly, près de Paris. La pomme de terre se généralise.

Repas paysan au XIV^e siècle

Repas pour des élites dans un château



Réseau de communication au Moyen Âge

La Molière (photo 1) pouvait communiquer avec la tour de Gourze (photo 2), qui se trouve sur trois communes, Riex, Cully, Forel/Lavaux. La légende rapporte que la tour de Gourze, comme celle de La Molière, existait déjà au temps de la reine Berthe décédée vers 960. La Molière servait de réseau de communication avec la tour de Gourze et celle de St-Triphon. Cette dernière se mettait en rapport avec le Valais. Ce réseau s'est maintenu à travers des siècles jusqu'à la fin du régime bernois en 1798.

Abandonnés puis détruits petit à petit, le château et le bourg autour de la tour de la Molière finissent par être exploités comme carrière dès le 19^e siècle. La tour de la Molière est le seul vestige conservé d'un imposant château et d'un bourg médiéval érigé dès la fin du 12^e siècle sur une colline proche du village de Murist.



Martin Chatagny : un passionné de justice !

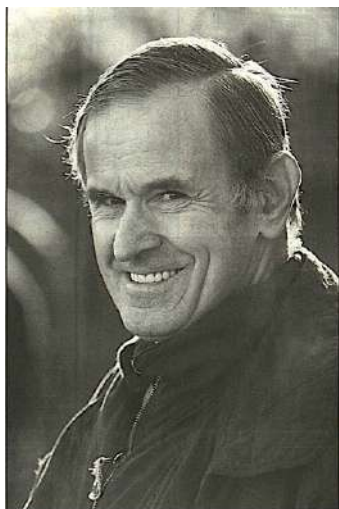
Martin, né le 2 janvier 1939 est un fils de Pierre Chatagny, paysan estimé de Corserey, papa de 11 enfants, décédé en 1977 à l'âge de 76 ans. Mentionnons d'autres fils de Pierre Chatagny : Raphaël, octogénaire en cette année 2022, conseiller communal 1974 à 1992 dont deux périodes et demie en qualité de syndic de Corserey. Il cultivait avec ses frères Martin et Gaby le domaine familial situé à l'entrée de Corserey en arrivant de Lentigny. Deux autres frères, Hubert et Léon, étaient prêtres. Quant à Eugène, il mériterait une présentation détaillée. Infirmier chef à l'hôpital de Riaz de 1976 à 1990, directeur de l'École des aides hospitalières, député socialiste, président de l'Association des locataires gruériens puis cantonaux, contacts sur place avec les Indiens zapatistes du Chiapas, chef du Service du patronage...

La destinée de Martin

Une destinée exceptionnelle en pays fribourgeois ! Il est en effet l'une des figures marquantes de la lutte paysanne en Suisse. Flora Berset, dans « La Liberté » du 26 janvier

2016, résume un parcours hors du commun. Martin, parallèlement à son activité agricole à Corserey, s'est engagé à fond dans des projets en faveur de l'agriculture familiale dans des pays en développement, en Amérique latine, en Afrique, en Asie centrale et en Europe. Ses convictions et son engagement l'ont emmené, dès l'âge de 55 ans, d'un coin à l'autre de la planète. Dans ses actions au Nicaragua, au Costa Rica, au Mozambique, au Bénin, au Burkina Faso, au Kirghizistan, en France ou encore en Ukraine, il s'est appliqué à former des paysans et à leur enseigner l'agriculture biologique. Sur place, il a mis en route des productions de café, de légumes et de plantes médicinales. Il a également partagé son savoir-faire pour la fabrication de fromages.

Dans « La Gruyère » du 22 décembre 2004, un article signé SZ présente en détail



l'itinéraire de Martin. Sa vocation remonte au milieu des années 1980. « J'avais effectué un voyage en Colombie, suivi un peu plus tard d'un voyage au Nicaragua, sur les traces de Maurice Demierre, un paysan gruérien assassiné par les Contras au cours de son volontariat. » Misère, faim, soins rudimentaires, éducation inaccessible : le constat bouleverse Martin Chatagny. Il décide de suivre une formation et part en 1994 travailler pour le compte de Frères sans frontières, dans une coopérative à Papayo, au nord du Nicaragua. Là, pendant trois ans, il tente d'améliorer la production agricole de façon à rendre la population autonome tandis que sa femme Rose-Marie transmet des règles d'hygiène et d'alimentation.

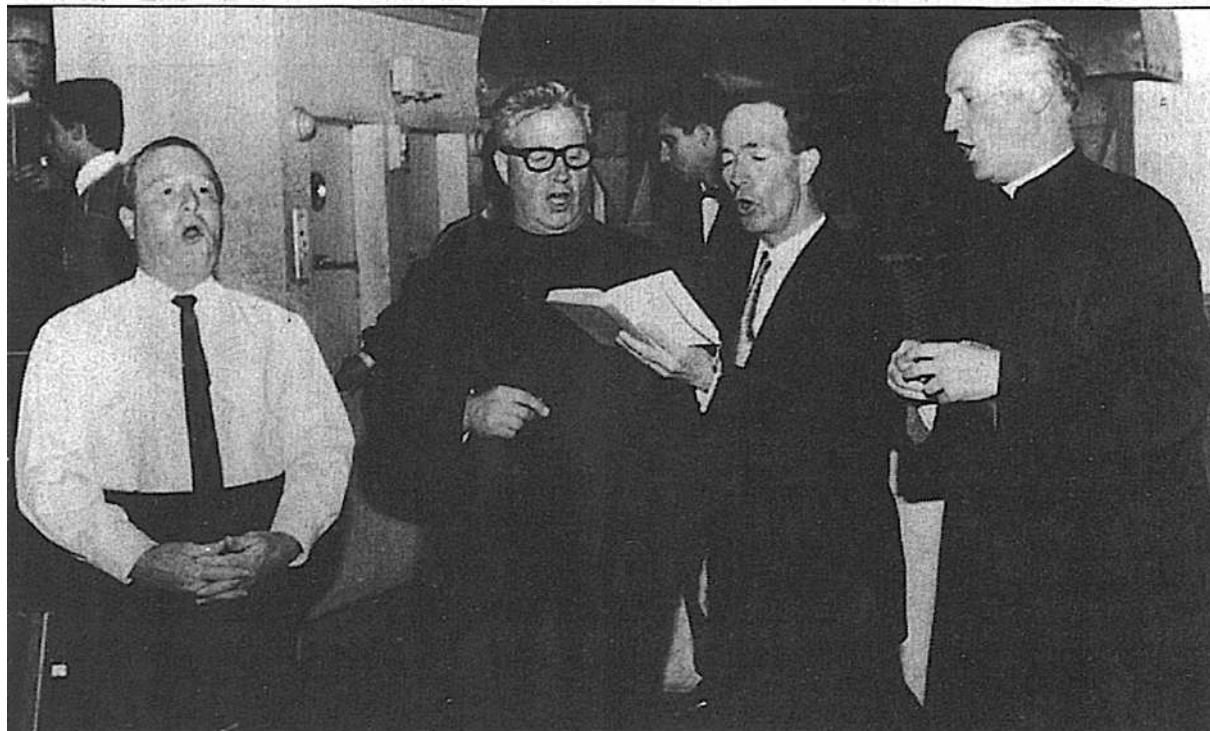
Martin regarde son travail humanitaire comme la suite logique de ses convictions profondes. « J'ai toujours détesté l'injustice et j'ai toujours agi pour que les agriculteurs puissent vivre de la terre », explique-t-il. Un exemple ? « À Corserey, Nous étions trois frères qui voulions nous lancer dans l'agriculture, Raphaël, Gaby et moi. Grâce à un voyage à l'étranger, j'ai découvert la seule façon de résoudre équitablement notre activité : exploiter le domaine en association. Nous sommes ainsi devenus des pionniers en la matière, en travaillant ensemble pendant trente ans à Corserey, dès les années septante. »

Engagement dans des institutions

A la même époque, il commence à s'engager. D'abord en fondant, puis en présidant le Comité contre les injustices foncières. Mais c'est la lutte syndicale qui a propulsé Martin Chatagny sous les projecteurs, et qui l'a, curieusement, initié à la fabrication du fromage. L'aventure remonte à la fin des années 1970, lors de l'introduction du contingentement laitier. Martin est alors secrétaire fribourgeois de l'Union des producteurs suisses (UPS). « Les quotas, basés sur une année de production donnée, condamnaient les petits paysans à la stagnation. Nous avons tenté de lancer un référendum, qui a échoué. Alors, pour aller jusqu'au bout, j'ai décidé d'apprendre à produire du fromage au noir. Je l'ai fait pendant trois ou quatre ans, ouvertement, par contestation. Et j'ai ensuite appris à d'autres agriculteurs à en faire autant. On appelait ça "le fromage de la liberté". »

Martin Chatagny se voit promu président de l'UPS mais il a dû renoncer à la présidence, sous la pression des autorités et de l'industrie. Il n'y a que deux façons de lutter, estime Martin : soit on parlemente et on se fait avoir, soit on conteste, quitte à agir de manière illégale, mais au grand jour.

Musiciens fribourgeois



Vers 1956, Charles Jauquier en compagnie de Pierre Kaelin, Oscar Moret et André Demierre (de gauche à droite)

Le 2 octobre 1999, Patrice Borcard a présenté dans « La Gruyère » le double CD rassemblant quelque cinquante titres interprétés par Charles Jauquier, ce ténor à la « voix d'or » décédé en août 1998. Figure dans l'article le jugement du soliste Michel Brodard sujet de la voix de Jauquier : « Elles sont rares les voix qui possèdent à la fois un si bel aigu et un grave si remarquable. Le grain est d'une pure merveille. Il pouvait chanter en "falsetto" - voix de tête - avec un timbre d'une belle clarté. Superbe encore, sa déclamation, un tantinet théâtrale, mais ne dérapant jamais vers des effets inutiles. »

Figurant sur la photo, l'abbé André Demierre est peut-être moins connu. Successivement 14 ans curé de Portalban, 28 ans de Siviriez et de 18 ans de Châtonnaye, ce futur centenaire décédé en 2013 était doté d'une superbe voix de basse. Il a fait partie du fameux quatuor Kaelin célèbre durant et après la mob 1939-1945.

En Islande

Notre fille Véronique était en Islande depuis le 15 octobre 2022. Le 16 octobre, elle a visité Budir, situé sur la côte sud de la péninsule de Snæfell. Cette ville est mentionnée par Jules Verne comme un point de départ pour commencer le voyage au centre de la Terre. Un édifice très important est la célèbre église noire, considérée comme un monument national.



Véronique en Islande le 16 octobre 2022



15 mai 1960 : un des grands moments de la vie musicale à Fribourg

Les exécutants : le Chœur symphonique de la cathédrale, l'Orchestre de la Suisse romande, quatre solistes



Il est notoire que la « Missa solemnis » de Beethoven est, dans le répertoire classique, l'œuvre la plus difficile, la plus malaisée, celle qui exige des chanteurs le plus d'adresse et de résistance : les parties fuguées notamment sont ardues au possible et d'écriture plus instrumentale que vocale. Le compositeur en était conscient.

Le Chœur

Le jeune Chœur symphonique de la cathédrale de Fribourg, créé en 1957, a fait preuve tout au long de l'œuvre d'une préparation excellente. Ce n'est que justice de mettre en relief ses qualités indéniables : émission et articulation remarquables, fusion des voix avec cette nécessaire prédominance des soprani qui se sont distinguées par leur aisance et leur sûreté dans le suraigu. Mais c'est la sûreté du rythme qui nous a surpris avant tout : ces interventions subites et précises malgré les fréquentes syncopes, les entrées successives dans des allegro fulgurants, tout cela est sorti sans bavures, sans une fausse note. Ajoutons la souplesse aux injonctions du chef dans l'exécution des nuances.

Les solistes

Parmi les quatre solistes, il faut évidemment faire une place à part à Maria Stader. On ne s'étonne plus de son renom international et de la faveur dont elle jouit auprès des disquaires quand on a vu et entendu avec quelle musicalité elle chante. Margrit Conrad, lauréate du concours international de Genève en 1944, s'est révélée une digne émule de Maria Stader ; sa voix chaude et ample est noblement expressive. Quant à Charles Jauquier, chacun s'accorde à reconnaître en lui un ténor de grande classe, et son interprétation de la Missa solemnis n'a fait que confirmer ce que nous signale, à chaque saison, la presse du dehors. Marco Mengis, qu'on nous présentait comme un jeune talent très prometteur, n'a pas tenu ces promesses à cause d'une condition physique défavorable.

Le chef

Grâce à une préparation magistrale du chœur, Pierre Kaelin a su nous faire communier à ce chef-d'œuvre et nous transmettre ce message que les mots ne suffisent plus à exprimer. A côté de cette tâche essentielle, il y a l'aspect technique du métier : le chef a maintenu jusqu'à la dernière page la parfaite cohésion entre le chœur, les solistes et l'orchestre qui ne s'étaient rencontrés qu'une fois auparavant. Il a su avec calme rétablir la situation et éviter le pire lorsque s'est produit, quelques mesures avant la fin, un inexplicable décalage... (Extrait et adaptation de l'article de Gabriel Zwick paru dans « La Liberté » du 19 mai 1960.)

A Vik, en Islande



Vik, village situé sur la côte sud de l'Islande, est un endroit magnifique à visiter, avec ses remarquables vues sur l'océan et sa plage de sable noir qui se trouve à quelques kilomètres du village. Ce surprenant sable noir et ces formations basaltiques colossales

- roches volcaniques - font de Vik un des lieux les plus célèbres du pays. Récemment, la plage noire a été un des décors de la série Vikings de la chaîne Historia. Le village lui-même dispose d'un large choix d'hôtels, de restaurants et de sites attractifs.

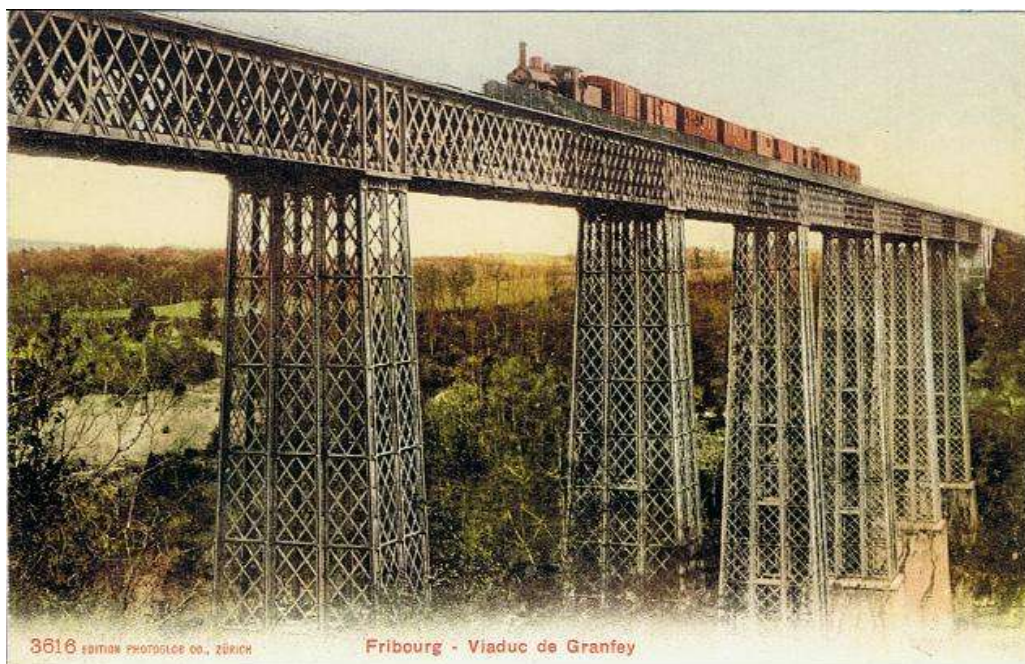
Photo prise le 19 octobre 2022 par notre fille Véronique.

<https://www.kukucampers.fr/blog/vik-islande-guide-complet>

Événements en 1859

Construction de la voie de chemin de fer Berne-Lausanne

La ligne Berne-Lausanne par Fribourg, obtenue après des conflits intercantonaux qui ont nécessité l'arbitrage fédéral, a été inaugurée en 1862. En 1858-1859, près de 1600 ouvriers travaillent sur l'ensemble de la ligne Lausanne-Berne. Parmi eux, une majorité d'étrangers, surtout des Allemands et plus tard des Italiens. Les ouvriers fribourgeois ne sont pratiquement pas présents sur les chantiers. En février 1860, les Fribourgeois qui y travaillent sont renvoyés à cause de querelles incessantes avec les ouvriers étrangers. Les employés fribourgeois concernés veulent marcher en armes sur le chantier de Grandfey pour en « expulser de force tous les ouvriers étrangers ». Les Fribourgeois sont finalement regroupés sur un chantier spécial, isolés des autres travailleurs



Création de l'École normale d'Hauterive

Le 1^{er} avril 1859, c'est l'ouverture de l'École normale d'Hauterive. Plusieurs élèves de l'école d'agriculture située dans les locaux d'Hauterive expriment le souhait de devenir instituteurs. Ils feront partie de la première volée. Durant plusieurs années, les études pédagogiques offriront en plus des cours d'agriculture théoriques et pratiques. Joseph Pasquier, en excellents termes avec le directeur de l'Instruction publique Hubert Charles, a été appelé à la direction en séance de Conseil d'État le 20 mai 1859. Au temps du régime radical de 1847 à 1856, il était l'un des trois inspecteurs cantonaux. Pasquier

était non seulement pédagogue, mais aussi député au Grand Conseil et rapporteur de la Commission d'économie publique. Le Conseil d'État a donné au nouvel institut comme aumônier l'abbé Jean-Louis Guinnard, curé-doyen de Belfaux, inspecteur scolaire, et comme économiste Joseph Favre, de Lully. Or, ni l'abbé Guinnard ni Joseph Favre n'ont accepté ces fonctions. D'autres noms ont été avancés. Un candidat sérieux à la direction était l'abbé Gaspard-Fridolin Hauser, de Näfels (Glaris), ancien curé notamment de Villarepos, curé de La Tour-de-Trême, décédé lorsqu'il était chapelain à Cournillens. C'était un lettré, historien aux nombreuses publications, ancien instituteur en Allemagne, ancien vicaire à Berne et à Ueberstorf. Deux atouts en sa faveur : « Il sait l'allemand et la musique ! ». L'abbé Jean-Louis Guinnard, curé-doyen de Belfaux, inspecteur scolaire, est aussi approché mais il refuse le poste.

Ouverture de l'École secondaire de la Glâne

En 1859, l'autorité communale romontoise et l'État, comprenant l'utilité d'une institution solide et durable, ont établi une École secondaire de la Glâne. Celle-ci s'est ouverte en novembre, sous la direction du chanoine Pierre Nicolet nouvellement arrivé à Romont et avec la collaboration du professeur François Genilloud. Après deux ans de fructueux essais, appuyés par l'autorité communale, ces deux maîtres ont pu faire sanctionner par le Conseil d'État l'organisation définitive et les statuts de l'École secondaire, le 1^{er} octobre 1861. Le pensionnat Saint-Charles, créé en 1884, destiné essentiellement aux futurs prêtres, a abrité l'École secondaire.

Loi sur la sanctification des dimanches et fêtes

Loi du 24 novembre 1859 concernant la sanctification des dimanches et fêtes. (Extrait)
Les fêtes religieuses, auxquelles s'appliquent les dispositions de la présente loi, sont, outre les dimanches : a) dans la partie du canton qui professe le culte catholique, la Circoncision, l'Ascension, la Fête-Dieu, l'Assomption, la Toussaint, l'Immaculée Conception et Noël, enfin, dans chaque paroisse, la fête de la Dédicace et celle du premier Patron, en tant qu'elle ne serait pas transférée au dimanche suivant par l'Autorité diocésaine ; b) dans la partie du canton qui professe le culte évangélique-réformé : Noël, la Circoncision soit le Nouvel-An, le Vendredi-Saint et l'Ascension. Il est défendu, lesdits jours, de vaquer au travail ordinaire des champs, des ateliers, des usines et des fabriques, d'exercer un métier d'une manière ostensible ou bruyante.

Sources : <https://125.heia-fr.ch/index.html@p=186.html> (chemin de fer) ; Maurice Roulin, *le Pensionnat Saint-Charles à Romont* ; JMB, « Au temps de l'École normale » ; « Dictionnaire historique et statistique des paroisses » du Père Apollinaire Dellion

À apprécier par les champignonneurs

Olivier Hauser, domicilié à Avry-sur-Matran, est un mycologue virtuose... et un fidèle lecteur de facebook. « Terre et Nature » du 20 octobre 2022 a publié cet article destiné à éclairer les amateurs de champignons.

ÉCLAIRAGE



NOTRE INVITÉ
Olivier Hauser
Expert formé par
la VAPKO et
responsable du
sentier mycologique
de la Chanéaz (FR).

Cet automne est marqué par une forte abondance de champignons. Une situation exceptionnelle due aux conditions climatiques très chaudes de l'été dernier.

Comment expliquer la profusion spectaculaire de champignons cette saison?

► Elle est due à l'été anormalement chaud que nous avons vécu cette année. Le sol a beaucoup chauffé sous l'effet des fortes chaleurs de juillet et août. La fécondation du mycélium intervient grâce à deux paramètres: il faut d'une part une température comprise entre 15 et 17°C et de l'autre une hydrométrie de 35% à 45%. La pluie étant tombée progressivement, sans grosses trombes d'eau, l'humidité a bien pu traverser les couches de terre durcies par la sécheresse, d'où cette poussée de champignons dès la mi-septembre. Mais le choc thermique chaud-froid provoqué par la baisse soudaine des températures début septembre a probablement également joué un rôle et provoqué cette croissance exceptionnelle. Les statistiques 2022 ne sont pas encore établies, car la saison n'est pas terminée, mais toute la Suisse semble avoir bénéficié de ces conditions exceptionnelles. C'est un phénomène qu'on observe sur l'ensemble du territoire.

Quelles sont les espèces à avoir particulièrement profité de cette situation?

► Tous les champignons sont concernés. Comme contrôleur, j'ai vu énormément de bolets, bien sûr, mais aussi beaucoup de chanterelles, de cortinaires, de russules et d'amanites *rubescens*, cette variété comestible connue également sous le nom de

golmotte. Cette année, il y en a des quantités industrielles!

On observe déjà les conséquences du réchauffement sur la santé des forêts. Les champignons seront-ils, eux aussi, impactés à terme?

► Selon un vieux dicton: «Pas d'arbres sans champignons. Pas de champignons sans arbres.» Les uns ont besoin des autres, ils vivent en symbiose. Or si un épicéa est fragilisé par la sécheresse et attaqué par le bosstryche, il mourra et ses précieux alliés ne pourront plus jouer leur rôle de mycorhiziens. Pour rappel, on distingue trois sortes de champignons: il y a les mycorhiziens, soit ceux dont on mange le fruit qui sort de terre, qui sont capitaux pour la vie des grands végétaux, car ils se fixent sur leurs racines, trient les matières impropres et leur apportent de l'humidité. Les parasites, qui s'attaquent aux arbres malades ou blessés, et les saprophytes, qui se nourrissent des végétaux morts et participent à leur décomposition. Cela dit, l'impact du réchauffement s'observe aujourd'hui déjà sur la cueillette. Cette année, elle a commencé avec près de deux semaines de retard. Et il n'y a pas eu de champignons en juillet et août, même si la vraie saison intervient généralement aux mois de septembre et octobre, jusqu'à l'arrivée des premières gelées.

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIE JAQUET ■

L'Église catholique d'autrefois I

Il existe différentes tendances dans le fondamentalisme et l'intégrisme dont l'idéal est de ne rien changer aux coutumes religieuses du passé. Le but de ce texte n'est pas de les analyser. Mais de montrer aux moins intransigeants - appelons-les les traditionalistes - que l'Église de jadis, si elle est à l'origine d'indiscutables bienfaits, a aussi eu de graves travers. Et les traditionalistes, s'ils sont logiques, ne devraient pas se contenter de regretter la liturgie d'autrefois : la messe tridentine selon le rite de saint Pie V et le large éventail de cérémonies qui constellaient l'année liturgique. Les traditionalistes ne devraient-ils pas aussi se remémorer les aspects négatifs de la religion de jadis ? Ce qui les aiderait à accepter des réformes indispensables dont les buts sont le respect de la personne humaine et l'abandon de coutumes irrationnelles, voire teintées de superstition.

Ce serait une erreur de dénier leur sincérité et leur honnêteté à des traditionalistes et de ne voir que les arbres qui cachent la forêt. Mais certains « arbres » sont difficilement supportables. Telle cette personne âgée - que je connais bien ! - attachée de toutes ses fibres à la religion que son curé lui a inculquée voici plusieurs décennies. Ne supportant pas de voir un berger noir dans la crèche de Noël de sa paroisse, elle est allée le peindre en blanc. Et comme beaucoup de ses congénères, elle se garde bien d'appliquer aux étrangers la parole évangélique « Aimez-vous les uns les autres. » Incohérence...

Les travers évoqués ci-après ne sauraient faire oublier les bienfaits apportés par la religion. La croyance religieuse bien orientée a contribué au développement des sociétés humaines et de la paix. A condition de ne pas oublier ce passage de l'Évangile (Jean 13:34) : je vous donne un commandement nouveau ; aimez-vous les uns les autres ; comme je vous ai aimés. A ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.

Enfants de « filles-mères »

Une personne de mon village est née à Belfaux, au Château du Bois qui accueillait en ce temps-là celles que l'on nommait les filles-mères. Cette personne m'a expliqué que les enfants y recevaient le baptême à plusieurs, de préférence le soir. Le rituel prévoyait l'interdiction de sonner la cloche.

Les enfants illégitimes étaient par la suite l'objet de mépris, même de la part des curés. Je me rappelle que, dans mon village, l'on interpellait un enfant illégitime en lui criant *bâchko*, mot patois signifiant illégitime.

Le baptême

Au XII^e siècle, les baptêmes avaient lieu deux fois l'an : la veille de Pâques et la veille de la Pentecôte. Les enfants étaient alors immergés dans l'eau. Depuis le Concile de Trente (1545), l'enfant doit-être baptisé dans les trois jours après la naissance. Si l'église est loin du lieu de naissance, il est recommandé de prendre de l'eau bénite pour le chemin afin d'ondoyer l'enfant en cas de besoin. Un rapide parcours des registres paroissiaux montre que l'enfant était généralement baptisé le jour même. Si à la naissance, l'enfant montre des signes de fragilité, la sage-femme est autorisée à l'ondoyer afin de lui garantir le paradis. L'important étant d'éviter que l'enfant, en cas de décès erre dans les limbes, le baptême est ainsi plus important que la vie de l'enfant, le sacrement devant effacer le péché originel. En cas de difficulté lors de l'accouchement, le baptême intra-utérin peut être pratiqué.

Si l'enfant est mort-né, on se hâte souvent de l'emmener dans une chapelle à répit où il est censé pouvoir « retrouver la vie », ne serait-ce que quelques instants afin qu'il reçoive le baptême. Selon la croyance populaire, le « répit » est, chez un enfant mort-né, un retour momentané à la vie, le temps de le baptiser avant la mort définitive. De ce fait, l'enfant entrera au paradis au lieu d'errer éternellement dans les limbes, où il serait privé de la vision de Dieu... Les limbes étaient ce lieu intermédiaire entre le Purgatoire et le Paradis, né au XIII^e siècle dans l'esprit de théologiens. Il suffit généralement que les témoins attestent qu'ils ont aperçu un mouvement de cœur, un souffle, le mouvement

d'un doigt pour que le prêtre baptiste l'enfant. ... (Cf. mon site nervo.ch, Textes, Épisodes de la vie fribourgeoise III, p. 99)

A la fin de la cérémonie du baptême, dans mon village d'Onnens, les deux enfants de chœur montaient au clocher. Un bâton d'un mètre était attaché par son milieu au battant de la cloche. Chacun d'un côté du bâton, ils tiraient le battant contre la cloche : 40 fois pour une fille, et 50 pour un garçon. Puis ils dégringolaient l'escalier du clocher pour quérir, à l'extérieur de l'église, l'obole du parrain : 20 ct. si j'ai bonne mémoire...

Alfred Uldry, dans *Mes mémoires, portrait d'un Fribourgeois à la campagne*, 1996, rapporte cette anecdote au sujet du baptême de son frère Joseph, l'un des 16 enfants de sa famille :

Mon frère Joseph est né le dimanche 9 juin 1929. A cette époque, les enfants devaient être baptisés les premiers jours qui suivaient leur naissance, car s'il leur arrivait un malheur avant le baptême, ils n'allaient pas au paradis mais aux limbes, l'antichambre du purgatoire. Je ne sais plus pour quel motif Joseph n'a pu être baptisé que le dimanche suivant. Nous avions comme curé le doyen Marc Raboud. Il prêchait pour encourager les grandes familles ; malgré cela, il ne nous aimait pas, mais pas du tout. Le jour de la cérémonie, il a demandé au parrain et à la marraine le prénom de cet enfant. Ils se sont regardés... ils ne s'en souvenaient plus du tout. Le doyen dit alors d'une voix grave et sévère : « Voilà comment ça va quand on attend qu'ils aient la barbe pour les baptiser ».

L'enfant est né, mais vivra-t-il ? La mortalité infantile est en effet très élevée. Au XVIII^e siècle en Europe, un enfant sur quatre meurt avant un an et un sur deux seulement arrive à l'âge adulte.

Enfants maltraités

Les enfants « misés » ou placés dans des orphelinats parce qu'étant orphelins, illégitimes, ou victimes du retrait de la garde parentale ont fait l'objet de nombreuses études. Dans *Épisodes de la vie fribourgeoise I*, le chapitre *Les orphelins de Saint-François à Courtepin*, montre combien des enfants ont pu être méprisés. Le travail de maturité d'Aline Muller revient sur les souffrances endurées par les pensionnaires de l'ancien orphelinat du village. Elle s'est penchée sur l'histoire de l'orphelinat Saint-François - devenu un home en 1981 - durant la période comprise entre 1960 et 1965. Poignant.

« La Liberté », 10 avril 2013, Marc-Roland Zoellig :

Au village, les Sœurs d'Ingenbohl s'efforçaient de donner une image aimable. Entre les murs de l'orphelinat Saint-François de Courtepin, qu'elles géraient dans les années 60 avec les moyens du bord, c'était autre chose. Les trois anciens pensionnaires avec lesquels Aline Muller s'est entretenue dans le cadre de son travail de maturité racontent les coups, les douches froides punitives, les séquestres dans des pièces aveugles. Les abus sexuels aussi...

Fondé en 1939 sous les auspices de l'Œuvre séraphique de charité - dont le président était aussi, en 1965, chef du Service fribourgeois de l'enfance et de la jeunesse - l'orphelinat Saint-François a fonctionné comme tel jusqu'en 1971. Il abritait alors une

quarantaine d'enfants et adolescents avec un fort roulement, les jeunes pensionnaires (garçons et filles) étant souvent expédiés d'un établissement et d'une famille d'accueil à l'autre, sans égards pour leurs cercles d'amis ni scrupules à les séparer de leurs frères et sœurs.

Coups et sévices

Principalement administré par des religieuses d'Ingenbohl - une demi-douzaine durant la période 1960-1965 étudiée par Aline Muller - l'établissement s'apparentait davantage à une maison de correction. Un des témoins interrogés par la gymnasienne se souvient avoir dû rester debout, immobile, durant une demi-journée avec deux bibles à la main. Issu d'une fratrie de dix enfants, tous placés par les autorités, il était aussi régulièrement battu. En été, les pensionnaires de Saint-François en âge scolaire étaient envoyés chez des paysans, qui les employaient comme valets de ferme.

Au sein de l'orphelinat, les châtiments corporels étaient la norme. Coups et douches froides sanctionnaient les élèves trop peu performants lors des cours dispensés dans l'école jouxtant l'orphelinat, qui abrite aujourd'hui l'administration communale de Courtepin. Les germanophones obligés de suivre l'enseignement en français, et donc désavantagés par rapport à leurs camarades, étaient particulièrement exposés.

Une soirée chez Sœur S

« Il faut se replacer dans le contexte de l'époque », nuance Aline Muller. Dans son travail, elle précise bien que les enfants vivant dans des familles « normales » du village n'étaient parfois guère mieux traités. Les Sœurs d'Ingenbohl - il y en avait aussi de gentilles, selon les témoins rencontrés par la gymnasienne - travaillaient gratuitement 24 heures sur 24 dans des conditions rendues plus difficiles encore par la situation économique précaire engendrée par la coûteuse construction du bâtiment de l'orphelinat.

Difficilement excusables en revanche sont les abus sexuels dont étaient victimes certains jeunes garçons de Saint-François. Une des religieuses - dans son travail, Aline Muller l'appelle simplement « Sœur S. » - avait ainsi pour habitude d'emmener des garçons dans sa chambre. L'un d'eux se souvient comment la religieuse se déshabillait ensuite derrière un paravent, puis invitait l'enfant à l'« épouiller », en insistant particulièrement sur les parties intimes...

Les relevailles

Les relevailles ou bénédiction des mères après qu'elles ont accouché constituaient encore, jusque dans les années cinquante, un rituel régulièrement administré après la naissance d'un enfant. Plusieurs traditions religieuses associent la naissance et les menstruations à l'idée de souillure et instituent des rites de purification correspondants. Celle qui a accouché n'a pas le droit de toucher des objets bénits, ni de s'approcher du sanctuaire avant que sa période de purification soit écoulée : 40 jours après la naissance d'un fils, 80 jours après celle d'une fille !

Le rituel des relevailles commençait au porche de l'église, où le prêtre, portant chasuble, étole et eau bénite, accueillait la mère qui tenait un cierge allumé. Elle était aspergée d'eau bénite et récitait une prière d'action de grâce. Le prêtre lui tendait son étole, qu'elle

saisissait pour se laisser conduire dans l'église, où se déroulait une seconde prière et une autre bénédiction. L'accouchée pouvait ensuite de nouveau assister au service divin et s'approcher des sacrements.

Enfants mort-nés

On enterrait secrètement, de nuit, les enfants mort-nés. Dans certaines régions, ils étaient inhumés sous la gouttière de l'église, dans l'idée que l'eau ruisselant du toit aurait l'efficacité d'un baptême. Les enfants non baptisés n'étaient généralement pas enterrés au cimetière.

Voir aussi dans *Épisodes de la vie fribourgeoise III* « Les chapelles à répit » où étaient accueillis les enfants mort-nés. On tentait de déceler chez eux le moindre signe de vie pour les baptiser.

La confession

Enfants, on devait aller se confesser toutes les deux ou trois semaines. Bien que l'on ait été en général soumis, obéissants, travailleurs dès le plus jeune âge, il n'était pas question de dire en confession le bien que l'on avait fait. La confession n'était que négative. Il fallait s'accuser. Les fautes débitées en une courte litanie étaient-elles vraiment des péchés ? Le curé ne nous expliquait pas ce que pouvaient être les « mauvaises pensées ». Mais il nous demandait si l'on en avait eu.

Les prêtres s'enquéraient auprès des femmes mariées du nombre et de l'âge de leurs enfants. Ils s'étonnaient et manifestaient leur désapprobation quand un laps de temps estimé trop long s'était écoulé sans mise au monde. Pour éviter ces questions, les femmes allaient, lorsqu'elles en avaient l'occasion, se confesser dans un village voisin où le confesseur ne les connaissait pas. C'était un « confesseur étranger », soit un capucin ou un rédemptoriste. Les péchés de la chair obsédaient l'Église ! Il eût mieux valu qu'Elle se préoccupât davantage de la charité, de la tolérance, de la politesse, de la nécessité de répandre et de faire régner la bonne humeur, d'éviter de « faire la tête », de tendre l'atmosphère.

On décèle le mal plutôt que le bien, à l'école aussi. Henri Roorda écrit, en rapport avec ce constat, dans *Trois pamphlets pédagogiques*, (Ed. L'Âge d'Homme, 1984) : le soin avec lequel certains pédagogues, trente ans de suite, ont compté les fautes de leurs élèves, est inimaginable. La note que l'écolier obtient pour une dictée ne dépend que du nombre des mots qu'il a écrits incorrectement : les mots justes ne comptent pas.

Lettre de l'abbé Raphaël Chammartin, Cossonay (VD), *L'Echo* du 4 octobre 2012

(...) « En ma qualité de serviteur de l'Église, parfois ministre du sacrement de la réconciliation, qu'il me soit permis de venir à la rescousse de mon cher confrère Thierry Schelling que vous descendez en flammes ! Pourquoi ne pas lui arroger le droit d'émettre son opinion quant à la pratique du sacrement de pénitence, lequel, soit dit en passant, s'identifie à l'une des plus grandes violations des consciences qui n'aient jamais été autorisées dans l'histoire de l'Église ? Cela faisait d'ailleurs le jeu des confesseurs dits « étrangers » (rédemptoristes, capucins) qui étaient conviés dans nos paroisses lors de

la fête de Noël et pendant la Semaine sainte. Des heures durant, ces confesseurs accueilleraient au « tribunal » de la pénitence les centaines de fidèles prétendus coupables et candidats à l'enfer !

Or ces braves paroissiens étaient, la plupart du temps, questionnés essentiellement sur leur vie intime. Ces religieux célibataires ne pouvaient qu'être ravis d'interroger maris ou femmes qui avouaient avoir succombé au prétendu péché de chair ! J'ai connu des jeunes mamans auxquelles l'absolution avait été refusée vu que, mariées depuis une quinzaine d'années, elles n'avaient qu'un ou deux enfants ! Voilà pourquoi le sacrement de la confession individuelle souffre d'une désaffection quasi totale : c'est là que l'on aboutit lorsque le secret professionnel ou de la confession vire purement et simplement à l'indiscrétion la plus flagrante.

(...) Vous semblez finalement dénigrer le bien-fondé de cérémonies pénitentielles auxquelles participent, ne vous en déplaise, de nombreux paroissiens qui reçoivent heureusement une absolution collective. Or, je suis adepte du principe « à péché collectif, absolution collective » !

Mariages mixtes et relations catholiques-protestants

L'enclave de Surpierre, catholique, est entourée de villages vaudois, protestants. J'y ai vécu durant 12 ans. Une vieille tradition a mis du temps à s'effacer : à part des relations commerciales indispensables, l'Église recommandait de s'abstenir de contacts avec les Vaudois hérétiques. De 1795 à 1944, soit pendant 149 ans, il n'y eut que trois curés à Surpierre, dont l'un des principaux soucis était de proscrire les mariages mixtes ! L'Église préférait accorder des dispenses pour des mariages consanguins entre gens de l'enclave.

J'ai recherché au sujet de ces tensions intercantionales Vaud-Fribourg des témoignages vécus. Je suis tombé sur les souvenirs inédits d'une institutrice, Canisia Broillet-Maradan, née en 1905. Elle a passé sa jeunesse dans l'enclave de Surpierre. L'auteure évoque la rigueur de son Église et la méfiance des protestants. Elle se rendait avec d'autres enfants de Surpierre aux emplettes à Granges près Marnand, un village vaudois tout proche. Il s'agissait de se défendre contre les gamins vaudois qui les connaissaient. C'était la guerre, à coups d'algarades ! Les jeunes Vaudois criaient : catholiques, tas de bourriques ! Et les Fribourgeois répondaient : protestants, le diable vous attend !

Quand le curé-doyen de Surpierre passait par Henniez, pour se rendre à pied à Romont, en soutane bien entendu, de tous les coins des maisons, il entendait des coua ! coua ! coua ! L'une des fiertés de ce curé qui a géré sa paroisse de Surpierre de 1885 à 1944, soit durant 58 ans, était de relever dans ses rapports à l'évêché la quasi-absence de mariages mixtes.

En écrivant l'histoire d'Onnens, je suis tombé sur cette phrase du curé-doyen Célestin Corboud, à Onnens de 1883 à 1919 : *Le territoire de notre paroisse appartient en partie à des hérétiques qui y ont même établi une école de leur secte.* Il s'agit de l'école protestante de Corjolens construite en 1909.

Catéchisme de Mgr Yenni, 1839, la véritable Église (D : demande, R : réponse) :

D. De quelle religion êtes-vous ?

R. Je suis de la religion catholique, apostolique et romaine, par la grâce de Dieu.

D. Pourquoi dites-vous *par la grâce de Dieu* ?

R. Parce que c'est une grâce et la plus grande des grâces que d'être chrétien et enfant de la véritable Église.

D. Peut-on se sauver hors de l'Église catholique, apostolique et romaine ?

R. Non, hors de cette Église, il n'y a pas de salut.

Enterrement des suicidés et des divorcés

A partir du concile d'Orléans en 533, l'Église a refusé les funérailles religieuses au croyant décédé par suicide. Le droit canonique de 1917 interdit encore une sépulture chrétienne ou une messe pour ceux qui ont porté atteinte à leur propre vie. « Encore au milieu du XX^e siècle, le suicidé risquait de n'avoir droit qu'à des obsèques expéditives et infamantes. » (S. Gagnon, *Mourir, hier et aujourd'hui*, p. 109). On passait autrefois le cercueil par-dessus la clôture du cimetière. Le corps était inhumé dans un espace profane. Il était courant, jusqu'au XVIII^e siècle, d'enterrer les suicidés à l'extérieur des cimetières, voire hors de l'enceinte des villes. Des discriminations dans les formes d'inhumation subsistèrent jusqu'au début du XX^e siècle.

Avant le concile Vatican II, les obsèques étaient conditionnées par la situation religieuse du défunt. Divorcés et suicidés en étaient privés.

La grande cloche aux enterrements : pour les uns seulement

D'après *Saint-Laurent à tous les vents*, de Gérard Périsset, 2007

Destiné à souligner les événements marquants de la vie paroissiale, le bourdon - la plus grosse cloche - suscita fréquemment des interrogations quant à son utilisation, notamment aux funérailles. En 1933 par exemple, un paroissien interpella le Conseil paroissial sur le silence de la grande cloche à certaines occasions. Pourquoi sonne-t-elle pour les uns et pas pour les autres ? La réponse fut sans équivoque : *On ne peut pas empêcher la parenté qui en a les moyens de faire sonner la grande cloche*. La formule ne plut guère à l'assemblée. En 1946, suggestion fut faite d'unifier la sonnerie pour les pauvres comme pour les riches, pour les gens d'ici comme pour les étrangers. A l'utilisation du bourdon s'ajoutait encore la possibilité de choisir une classe d'enterrement supérieure à la normale avec diacre et sous-diacre, moyennant une contribution de 6 fr. pour le clergé. La classe inférieure était réservée aux personnes assistées de l'hospice ou à d'autres sous-argentés. Elle se limitait à une seule cloche.

La question revint sur le tapis en 1947. La gratuité de la sonnerie sera réservée aux enterrements de deuxième classe avec trois cloches, mais l'adjonction du bourdon coûtera 30 fr. Pour les enfants qui n'avaient pas effectué leur Première Communion, une seule cloche était utilisée. Les choses s'éclaircissent en 1968 avec la décision de placer tous les défunts sur un pied d'égalité. La grande cloche aux enterrements doit être oubliée déclara le Conseil paroissial qui insista en annonçant son mauvais état. Son

remplacement aurait coûté 100 000 fr. à la paroisse. Cette menace ne fut pas étrangère au vote de mars 1969 confirmant l'abandon du bourdon par 8 voix contre 1.

Une autre mesure supprimant toute discrimination aux enterrements fut prise en 1969 avec la suppression des amas de fleurs recouvrant les cercueils, entraînant des comparaisons déplaisantes. Le curé Paul Castella obtint le dépôt d'une seule gerbe. La paroisse accepta de l'offrir aux proches des défunts peu argentés.

Vendredi, jour sans viande

Le vendredi, l'Église interdisait la consommation de viande. Le menu, à midi dans la campagne fribourgeoise, consistait en soupe aux légumes et gâteau (tarte). Mais... l'Espagne était dispensée. Après la victoire remportée par les Espagnols à la bataille navale de Lépante (1571), l'Espagne ne fut plus tenue à l'abstinence de viande du vendredi.

L'Église catholique d'autrefois II

Pas de Première Messe pour un abbé pauvre !

Canisia Broillet-Maradan, qui fut institutrice, évoque dans un livre inédit intitulé « Ma vie trois étoiles » le souvenir de la Première Messe de son frère Adolphe Maradan en juillet 1923. Né en 1900, Adolphe Maradan fut notamment curé du Châtelard, de Wallenried et chapelain aux Sciernes d'Albeuve où il a été enseveli en 1964.

L'abbé Maradan, peu avant son ordination, était allé tout joyeux trouver le curé-doyen de Surpierre, l'abbé Nicolas Charrière, en vue de préparer sa Première Messe. Mais... les Maradan étaient pauvres et ils n'avaient aucun compte à la Raiffeisen dont le curé était le caissier. Donc... pas de Première Messe pour un pauvre !!! Les propos de Canisia à ce sujet :

Le jour où mon frère avait été rabroué par le doyen dans sa demande de Première Messe, nous ne l'avons pas vu rentrer à la maison de toute la journée. Sans rien savoir, nous étions bien un peu inquiets. Nous avons tous été atterrés en apprenant l'injuste mépris dont il avait été victime. Le directeur du séminaire, mis au courant de la situation, a offert à mon frère de dire sa Première Messe au séminaire même, le jour avant les grandes vacances, avec l'accompagnement de tous ses camarades d'étude, de la Maîtrise de St-Nicolas, les Pinsons, maîtrise qui venait d'être créée par l'abbé Bovet. Le Conseil de paroisse de Surpierre, au complet, avait offert le repas de fête à tous les participants, dans un grand restaurant. Les paroissiens avaient tenu à manifester leur soutien. Ils étaient venus nombreux.

Ce sont de tristes choses qu'on n'est pas près d'oublier. A 80 ans, donc 60 ans plus tard, ça me pince encore le cœur. Un acte impensable que celui d'un prêtre refusant une Première Messe à un prêtre pauvre, dans une paroisse très riche.

L'autorité des curés ; un exemple

En 1939, un régent a quitté Sommentier pour Hennens, par Armand Maillard dans « C'était au milieu du siècle », Éditions La Sarine 1997

Le nouveau régent arrivait à Hennens sur un coup de tête. Il en avait plus qu'assez de se faire humilier. En tant que directeur et organiste de la *Cécilienne* de Sommentier, il s'était permis de faire chanter un dimanche une autre partition que celle qui avait été choisie par son curé, peut-être tout simplement parce qu'un ténor ou une basse était absent à l'Office ce jour-là. Le curé se sentant offensé du fait que quelqu'un avait osé lui désobéir, à lui, la seule vraie autorité, avait exigé le dimanche, en chaire, que le coupable vienne à la cure faire amende honorable, à genoux ! Ce n'était sans doute pas, pour le régent, la première vexation, mais celle-ci fut bel et bien la goutte qui fit déborder le vase pourtant très grand de sa docilité. Passe encore de faire la classe à une cinquantaine d'élèves pour un salaire de misère, passe encore de ne disposer que d'un trois-pièces malodorant et bruyant près de la laiterie pour y loger une grande famille, passe encore de diriger le chœur d'église et de tenir les orgues pour la gloire de Dieu, d'obéir à son curé, au syndic et à l'inspecteur scolaire, mais il ne souffrirait pas d'atteinte à son honneur ! Il n'était pas un valet, bien qu'il ne sût refuser aucun service. Il avait donc donné sa démission et était parti la tête haute et le voilà qui arrivait chez nous, par une aube enguirlandée de givre, un matin de novembre.

La table des riches et celle des « modestes »

A l'école ménagère de la rue de Morat, dirigée par des Sœurs Ursulines, ma belle-sœur, dans les années 1950, était à la table des « modestes ». Dans le même réfectoire, les filles de parents aisés bénéficiaient d'un meilleur menu... Ce mépris entre riches et pauvres se retrouvait d'ailleurs dans nos villages. Les personnes plus aisées « faisaient la charité » avec davantage de condescendance que d'amour du prochain. J'ai connu une religieuse institutrice qui, lorsqu'elle faisait de la confiture, apportait l'écume aux pauvres...

Le Syllabus

Pape Pie IX publie le Syllabus en 1863. Ce document est un recensement des « erreurs » de la pensée moderne, que le pape condamne sans appel. Sont entre autres condamnées : le mariage civil, la tolérance en pays catholique de rites d'autres religions, la liberté de religion, le panthéisme, le libéralisme, le socialisme, la rébellion contre un souverain « légitime », la critique au pouvoir temporel du pape, la possibilité de progresser par la raison, la non-intervention du religieux dans les sciences et la philosophie. En 1870, Pie IX fera voter par le concile du Vatican l'infailibilité du pape avec effet rétroactif, pour s'assurer que ses condamnations ne soient plus remises en question.

L'Église a connu ses djihadistes au Moyen Âge, et même plus tard

Conquistadors espagnols et portugais

Les grandes découvertes ont permis l'expansion du christianisme dans les nations passées sous la domination des deux puissances maritimes qu'étaient le Portugal et l'Espagne. La présence missionnaire fait partie intégrante de la conquête de l'Amérique centrale et méridionale : les Espagnols ne conçoivent pas la mise en place d'une administration espagnole sans y inclure les institutions cléricales. Des légions de

Un des premiers à dénoncer les méthodes des conquistadors et des colons est Bartolomé de las Casas. Arrivé en 1502, à 18 ans, à Hispaniola (Haïti) comme colon, celui-ci est vite horrifié par les exactions des chrétiens contre les indigènes. Il abandonne son domaine pour se faire ordonner prêtre en 1510 et il est nommé défenseur des Indiens par le cardinal Francisco Jiménez de Cisneros en 1516. Il n'a dès lors de cesse de dénoncer les massacres et la maltraitance des survivants, particulièrement brutale pour ceux qui rejettent l'évangélisation. Comme les autres témoins de la Conquista, Las Casas ignore

Empire espagnol

Empire portugais

océan Atlantique

Lisbonne

Madère

Canaries

Seville

Mexico

Nouvelle-Espagne

Lima

Nouvelle-Castille

océan Pacifique

océan Atlantique

Iles du Cap Vert

Angola

Rio de Janeiro

Inde

Goa

Malacca

Chine

Macao

Philippines

Molouques

Mozambique

océan Indien

océan Pacifique

Traité de Tordesillas 1494

Portugal et ses possessions

Espagne et ses possessions

Les Croisades

Il y eut en tout huit croisades. La huitième s'est déroulée de 1268 à 1272. Elles se sont soldées en définitive par un échec militaire. Les croisés, pillant et tuant au nom de Dieu,

ont tué des dizaines de milliers de personnes. Et de très nombreux croisés ont également perdu la vie.

Les croisades n'ont pas été que négatives

Lorsque les Croisés traversèrent les pays d'Orient, ils eurent mille occasions de s'émerveiller. La vie là-bas leur apparut luxueuse et raffinée ; à côté des Orientaux, les chevaliers belges, français et allemands se sentirent rudes et grossiers. A leur retour, ils s'efforcèrent d'imiter le genre de vie de l'Orient et de tirer profit de leurs nombreuses découvertes.

On se mit à cultiver des plantes jusqu'alors inconnues : les échalotes, les asperges, les artichauts, le sarrasin. Le riz, le café, le sucre de canne, les épices (poivre, safran, cannelle...) entrèrent pour la première fois dans l'alimentation des Occidentaux.

Le goût du luxe s'installa aussi en Occident. Dans les châteaux, les sofas, les divans et les tapis d'Orient remplacèrent la paille et le jonc dont on couvrait jadis les parquets. On commença à employer des nappes sur les tables pendant les repas. Les velours, les dentelles et la soie étaient travaillés par nos ouvriers.

Le contact avec l'Orient a eu une influence directe sur la mode. Les femmes se mirent à porter des robes à manches flottant jusqu'à terre, des voiles de mousseline et de longues traînes. Elles recherchèrent les fards, les onguents, les cosmétiques, les savons au musc. Elles ne gardèrent des vieilles modes carolingiennes que les longs cheveux nattés. Les croisés eurent l'occasion d'apprendre des techniques plus perfectionnées dans la fabrication du cuir, du verre, du papier. Et ainsi l'industrie occidentale va pouvoir prendre un nouvel essor ! Les peuples d'Occident acquirent de multiples connaissances au point de vue médical, géographique et scientifique. Les chiffres arabes remplacèrent la numération romaine. L'usage des blasons se multiplia. Les noms de famille se généralisèrent.

La participation des serfs aux Croisades provoqua, pour ceux qui étaient restés au pays, un adoucissement de leur sort. Pour les maintenir dans leur fief, les seigneurs durent les traiter plus humainement et leur accorder quelques libertés ou les affranchir complètement. Ces concessions seront inscrites dans des chartes.

Par la mort ou l'appauvrissement des seigneurs, les rois et les comtes en profitèrent pour rattacher à leur domaine les fiefs sans seigneurs. C'était le premier pas vers l'affaiblissement des petits seigneurs au profit des grands princes.

Les femmes, elles aussi, devaient beaucoup aux Croisades. Non seulement leur fidélité fut mise à rude épreuve, mais elles apprirent également à se débrouiller sans leur époux : elles durent gérer les biens familiaux et élever seules leurs enfants.

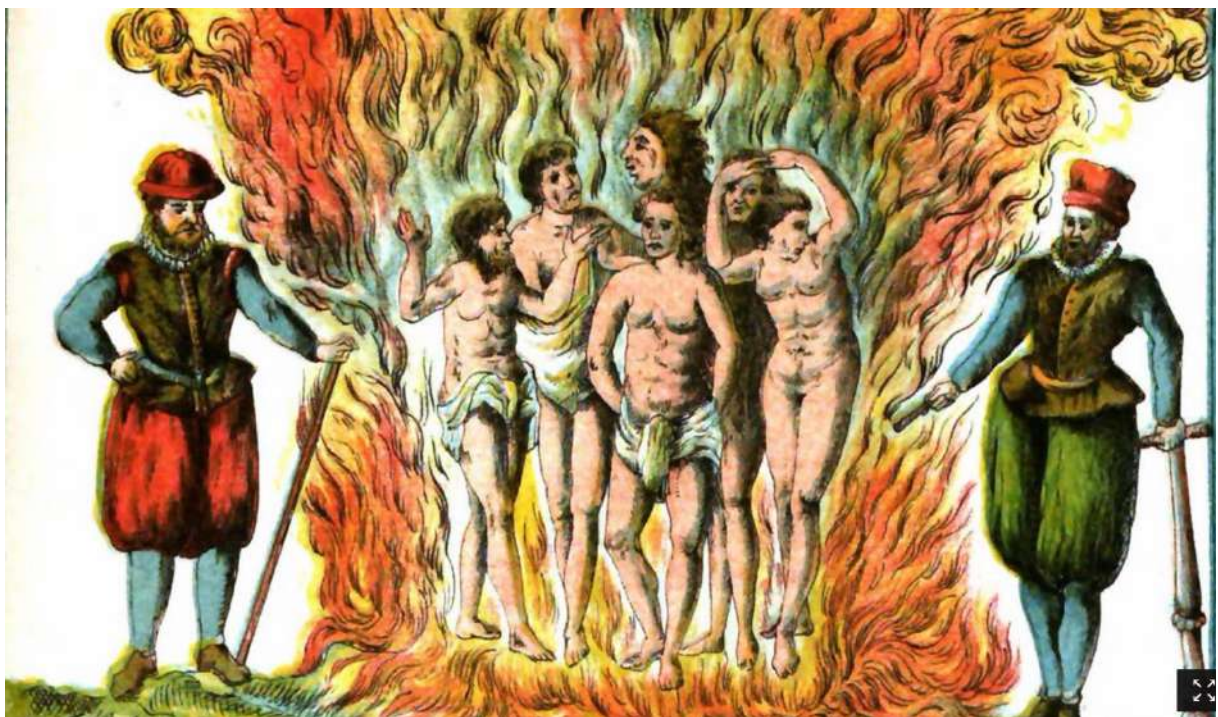
L'Inquisition

Le Tribunal de l'Inquisition, la *Sainte Inquisition* est une juridiction instituée par l'Église catholique au début du XIII^e siècle dans divers pays d'Europe pour lutter contre les hérésies et la sorcellerie. Les principales victimes sont les Cathares et les Vaudois.

Les Cathares

Les Cathares étaient considérés comme hérétiques. C'est en Occitanie, correspondant aux régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, que les prêches des Cathares ont rencontré le plus de succès, soit dans les villes de Toulouse, Albi - l'Histoire retiendra d'ailleurs le nom de croisade contre les Albigeois - Foix, Mirepoix et Carcassonne, et leurs environs. Et pourtant ! Les Cathares sont de saintes gens. Un exemple : le clergé cathare - ou les *Bons Chrétiens*, comme ils se nommaient - avaient et prêchaient un respect inconditionnel de la vie. Le mépris du corps et la volonté de purification expliquent qu'ils observaient un régime alimentaire très strict. Les relations sexuelles, que ce soit dans le mariage ou en dehors, relevaient de la même impureté, et devaient être évitées pour les Parfaits. Ceux et celles qui avaient reçu le *Consolamentum* (baptême spirituel par l'imposition des mains) étaient considérés comme Parfaits. (Voir le site internet *Glossaire du catharisme*, qui présente tous les aspects de la doctrine cathare)

En 1209, le pape Innocent III déclenche contre les Cathares une vaste croisade. En guise de récompense, les croisés peuvent s'emparer des biens et des terres des partisans du catharisme. Peu à peu, le royaume de France annexe ainsi l'Occitanie, alors indépendante. Pendant 20 ans, la croisade commencée à Béziers a provoqué 20 000 morts. Elle a mis le Sud de la France à feu et à sang. Cependant, malgré l'avancée des conquêtes, le catharisme résiste. En 1226 est lancée une seconde croisade. L'inquisition se met en place à Toulouse et ailleurs dans la région : c'est le temps des interrogatoires et des bûchers. Siège de l'église cathare, Montségur capitule en 1244 et le comté de Toulouse entre en 1271 dans le royaume de France.



Le 16 mars 1244, au pied de la forteresse de Montségur, plus de 200 hérétiques qui ont refusé de renier la foi cathare montent volontairement sur le bûcher. Leur martyre marque la fin de la croisade contre les Albigeois.

Les Vaudois

Ils n'ont rien à voir avec les habitants du canton de Vaud. Né à Lyon à la fin du XII^e siècle, le mouvement vaudois s'étend dans toute l'Europe au Moyen Âge. Les Vaudois tirent leur nom d'un marchand lyonnais, Valdès ou Valdo qui, vers 1170, à la suite d'une crise de conscience, décide de vendre ses biens et de consacrer sa vie à la prédication de l'Évangile à ses concitoyens. Il fait traduire le Nouveau Testament dans la langue d'usage, le Provençal, afin qu'il soit compris par le peuple. Ses idées se propagent à travers toute l'Europe. Valdo et ses disciples « les Pauvres de Lyon » sont condamnés par l'Église comme dissidents surtout parce que la prédication est assurée par des laïcs y compris des femmes. Ils sont excommuniés par le pape Lucius III en 1184.

Les « Pauvres de Lyon » continuent néanmoins à prêcher et sont contraints à vivre dans la clandestinité à cause de la répression dont ils sont l'objet. Les témoignages de l'époque décrivent les Vaudois comme de gros travailleurs, intègres, payant leurs dettes, d'une grande pureté de mœurs. Grâce à leur labeur, les terres produisent de plus en plus. Le mouvement vaudois réussit à se répandre durant tout le Moyen Âge et au-delà, malgré les persécutions. Au XIII^e siècle, son centre est la Lombardie, autour de Milan. Il s'étend ensuite vers l'Autriche et le sud de l'Allemagne et en France. Les Vaudois ont été violemment persécutés. Un exemple près d'Avignon, appelé *le massacre du Luberon*. Les Vaudois s'étaient tardivement reliés à la Réforme, violemment combattue par le roi. Le chef de la résistance vaudoise Eustache Marron a son fief à Cabrières d'Avignon (Vaucluse), qui est détruit le 19 avril 1545, tout comme 23 autres villages vaudois du Luberon, massacrés par l'armée. Celle-ci extermine 3000 personnes en cinq jours et envoie aux galères 670 hommes, des deux côtés de la montagne du Luberon. Des femmes sont violées, des enfants vendus. De plus, le passage des soldats provoque la destruction des cultures et le massacre des troupeaux. De nombreux paysans meurent de faim.

Le massacre du Luberon est un épisode des guerres de religion. Les catholiques se sont violemment opposés aux protestants, durant un demi-siècle, jusqu'en 1598, date de la signature de l'Édit de Nantes par le roi Henri IV.

Le massacre de la Saint-Barthélemy

Le 24 août 1572, jour de la Saint-Barthélemy, le carillon de l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, en face du Louvre, donne le signal du massacre des protestants, à Paris et dans le reste du pays. Dans la nuit du 23 au 24 août 1572, à Paris, le Conseil du roi a pris une décision dramatique : Catherine de Médicis, reine mère, soutenue par le parti des Guise et par le frère du roi Henri d'Anjou, chef des catholiques, persuade l'influençable Charles IX, 22 ans, qu'il faut exterminer les chefs du parti huguenot. Le lendemain, jour de la Saint-Barthélemy - martyr mort écorché vif et patron des bouchers - un effroyable massacre commence, qui gagne bientôt la province et dure pendant quatre jours.

On évalue le nombre total de victimes dans l'ensemble du pays à 30 000. Le massacre n'est pas ressenti avec une horreur particulière par les contemporains. Il apparaît à ceux-ci comme relativement banal dans l'atmosphère violente de l'époque.

La révocation de l'Édit de Nantes

Le 18 octobre 1685, après 87 ans de tolérance religieuse, Louis XIV abolit l'Édit de Nantes signé par son grand-père Henri IV en 1598. L'Édit de Fontainebleau le remplace. Louis XIV ne conçoit pas que plusieurs religions puissent coexister dans son royaume et veut en finir avec les huguenots.

Avec ce nouveau décret, la religion catholique n'est plus que la seule autorisée en France. L'Édit de Fontainebleau interdit le protestantisme, les écoles et les temples réformés doivent être détruits. Les pasteurs sont contraints à l'exil. Les fidèles protestants sont eux obligés de rester. Mais beaucoup partiront vers l'étranger, à Londres, Genève ou Amsterdam, privant la France d'une bonne partie de l'élite intellectuelle et économique.

Les Camisards

Les Camisards sont des protestants français de la région des Cévennes. Ils se sont insurgés contre les persécutions qui ont suivi la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685. De 1685 à 1700, le petit peuple protestant est lentement passé de la résignation à la révolte. Tous ses pasteurs ont été exécutés ou mis en fuite. Leur place est alors prise par des « inspirés », sans formation, qui appellent parfois ouvertement à la révolte violente. La Guerre des Cévennes éclate en 1702, avec les affrontements de plus en plus importants jusqu'en 1704, puis une lutte moindre jusqu'en 1710 avant une paix définitive en 1715.

Selon l'historien Pierre Rolland, sur les 7500 à 10 000 Camisards qui ont pris part à la guerre, au moins 2 000 sont morts au combat et 1 000 ont été exécutés sommairement ; 200 ont été pendus après jugement, supplice de la roue et bûcher ; 2 000 ont été emprisonnés ou envoyés à l'armée ; 200 ont été condamnés aux galères ; 1 000 à 1 200 rescapés se sont rendus en 1704 et beaucoup se sont exilés en Suisse. Selon le prêtre catholique Jean Rouquette, au moins 471 civils ont été massacrés par les Camisards.

Un mot sur les dragonnades

Dès 1660, un certain nombre de mesures étaient prises pour convertir les Cévennes au catholicisme. Parmi celles-ci, la menace d'instaurer le régime des dragonnades qui consiste à installer chez les récalcitrants un dragon - soldat des troupes régulières - qui loge, mange, dérange et casse pour décourager... Le dragon est une espèce de missionnaire botté... Un procédé qui avait si bien fonctionné dans le Poitou, que l'idée seule de sa mise en œuvre suffit à convertir la grande majorité des Cévenols. En fait, ces convertis ne l'étaient pas et pratiquaient le culte en famille ou dans des lieux reculés tenus secrets. En 1685, Louis XIV faisait révoquer l'Édit de Nantes.

Les dragons dans le Poitou

Nous sommes en 1681, le Roi Louis XIV décide d'en finir avec « l'hérésie de Calvin », il faut frapper un grand coup. Sur les conseils de son entourage on envoie dans la province du Poitou des régiments de dragons chargés d'obtenir, par la persuasion en principe, mais en réalité par tous les moyens qu'ils jugeront bons, l'abjuration de l'hérésie de Calvin de la part des sujets « égarés ». Le procédé est simple : munis d'un billet de logement, les dragons, hommes et chevaux, se présentent chez les paroissiens que l'on sait acquis aux idées « calvinistes pernicieuses ». Ils étaient souvent dénoncés par le curé lui-même. Le logeur doit alors héberger cavaliers et montures, les nourrir et leur verser

chaque jour une certaine somme d'argent. La soldatesque fait régner dans les villages une pesante terreur tant verbale que physique mais qui cesse dès que l'abjuration est obtenue. Le résultat est immédiat : en quelques semaines on obtient ainsi des dizaines de milliers de conversions. Plus le persécuté résiste plus la persécution s'accroît.

Enseignement intercantonal Vaud-Fribourg

Dans le journal « La Broye » du jeudi 20 octobre 2022 est décrit le projet d'intercantonalité de l'enseignement entre Murist, Estavayer (Fribourg) et Champtauraz, Treytorrens (Vaud). Ayant enseigné durant 12 ans dans l'enclave de Surpierre, je suis d'avis que d'autres projets d'intercantonalité devraient être sérieusement étudiés. A part les avantages d'une saine entente entre Vaud et Fribourg, des regroupements contribueraient à réduire les temps de trajets.



L'établissement scolaire de Murist, à 3,9 km de Champtauraz et à 2,3 km de Treytorrens a séduit les municipaux qui l'ont visité, grâce à son environnement et à ses installations : terrain de foot, place de jeux, etc. *Photo Ludmila Glisovic*

Dr Ernest Guglielminetti, dit « Dr Goudron », un génie !

Le médecin et aventurier valaisan Ernest Guglielminetti (1862–1943) est l'un des personnages valaisans les plus célèbres. Né à Brigue, après des études à Fribourg et Berne et son diplôme de médecine en poche, il veut découvrir le monde. Il part en 1886, pour le compte du gouvernement néerlandais, en mission à Java, Sumatra et Bornéo. Dans des régions encore très isolées, il vit maintes aventures rocambolesques, s'adonne à la chasse au tigre, au rhinocéros et à l'éléphant.

Ses découvertes médicales – par exemple la mise au point d'un appareil de narcose qui révolutionne les techniques opératoires – touchent à des domaines les plus divers. Mais,

son surnom de Dr Goudron, il le doit en sa qualité d'extraordinaire inventeur des routes goudronnées. J'ai écrit une brève étude à son sujet dans le volume VI de « De-ci... de-là » : <https://www.nervo.ch/wp-content/uploads/2021/07/VI-De-ci-de-la.pdf>

Divers sites décrivent le curriculum incroyable du Dr Guglielminetti, par exemple : <https://blog.nationalmuseum.ch/fr/2021/05/ernest-guglielminetti-docteur-goudron/>



Photos : le jeune aventurier ; la réception de la bourgeoisie d'honneur de Brigade en 1938.

Nuvilly, fourches patibulaires, moulin et patois...

Antonin Bondallaz fut l'un des instituteurs les plus populaires de la ville de Fribourg. Il est né en 1878 et il est décédé en 1965. De nombreuses tâches lui ont été confiées à côté de son enseignement. Le texte qui suit est l'aperçu d'un article qu'il a signé, publié dans « La Liberté » du 18 juillet 1953. Quand Bondallaz parle de son enfance à Nuvilly, elle se situe autour des années 1890.

Les Fourches

« Il existe non loin de Nuvilly un lieu jadis mal famé et dénommé les Fourches (les Fortzès). Selon une légende, c'est en cet endroit que se trouvaient jadis les fourches patibulaires où les criminels étaient pendus. Les corps étaient ensuite enterrés sur place, ce qui pourrait expliquer l'origine des feux follets que des noctambules prétendent y avoir vus.

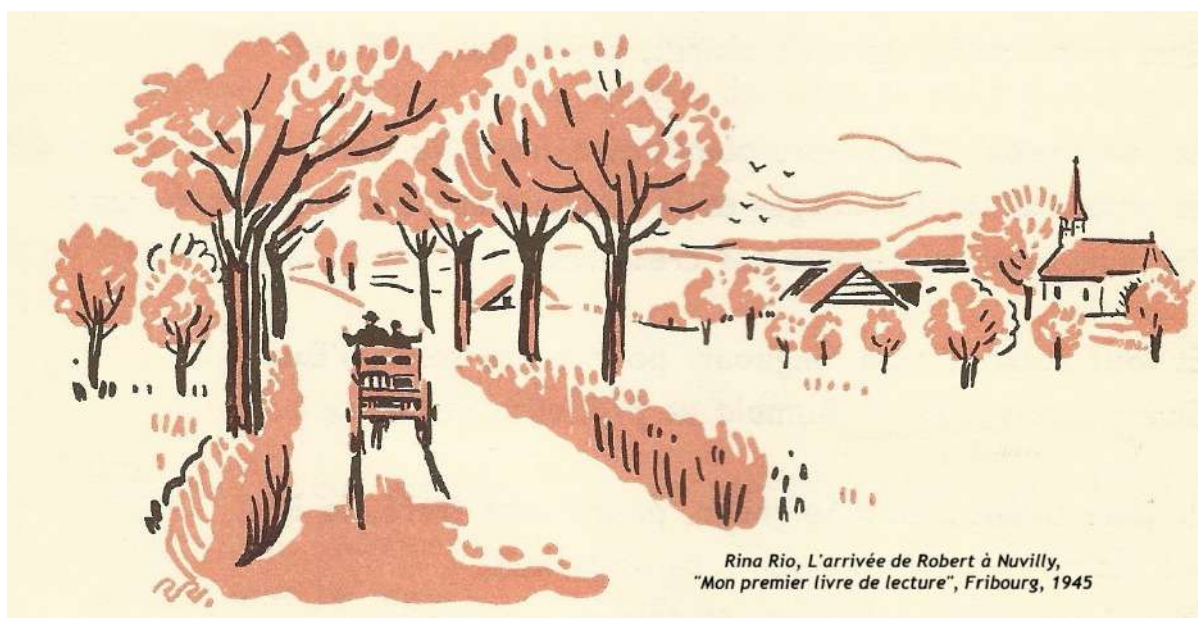
Le moulin

Ouvrant toute grande une fenêtre sur le passé, je revois dans les années 1890 la rustique silhouette d'un moulin aux murs lézardés, coiffé d'une vaste toiture aux ailes débordantes. Comme ce moulin nous intéressait, nous, les gamins du village, par les bruits sourds et mystérieux qui s'en échappaient ! Nous y pénétrions comme dans un

temple, avec une religieuse émotion. Les eaux de la Petite Glâne, paisible rivière qui descend des marais de Vuissens, lui apportaient la vie et le mouvement, tout comme au moulin de Franex qui, lui aussi, faisait blanche farine à une petite demi-heure en aval. Tous évanouis dans la nuit du passé, les vieux moulins d'autrefois !

Le patois

Ce qui me surprend aussi à Nuvilly, mon village natal, c'est de ne plus y entendre le patois broyard. A part quelques personnes âgées, tout le monde s'exprime en français. Dans les dernières années où je fréquentais l'école, la chasse au patois sévissait. L'instituteur se servait, dans ce but, d'une médaille qu'il remettait au premier écolier surpris à parler le patois. Si celui-ci, le lendemain, était encore en possession de la médaille sans avoir pu la passer, selon la consigne, à un camarade qui parlait patois, il était puni. Par ce moyen-là, on espérait enrayer petit à petit la diffusion du langage prohibé mais nous, les garçons du moins, nous nous obstinions. Clandestinement il est vrai, nous parlions patois dans nos jeux et travaux champêtres. »



Rina Rio, *L'arrivée de Robert à Nuvilly*,
"Mon premier livre de lecture", Fribourg, 1945

La « Tour à Boyer », ou « Tour du Prince »

Si la silhouette de la ville de Romont se distingue de fort loin, la fameuse « Tour à Boyer » est un point de repère important. Construite au XIII^e siècle, au cours de l'édification de la ville, elle est en grès coquillier de la Molière comme le donjon du château. Que l'on se rende compte de l'importance des charrois depuis la Broye ! Les parois intérieures sont revêtues de belles assises de molasse. À l'étage de l'entrée, il y a deux meurtrières, dont l'une a conservé deux bancs de pierre à l'usage des guetteurs. Une cheminée avec une grande hotte assurait le chauffage, mais elle ne fut jamais utilisée. Un escalier de bois longeant la paroi conduisait à l'étage supérieur. De là, un escalier pratiqué dans l'épaisseur du mur atteignait la terrasse du sommet.



Photo Marita Deschenaux

La tour était vraisemblablement incluse dans les remparts. C'était au temps de Pierre II de Savoie (1203-1268), surnommé « le Petit Charlemagne » à cause d'une vie riche d'entreprises à tous crins, tant au point de vue ecclésiastique que seigneurial. Il a fait de la cité de Romont une forteresse. La « Tour à Boyer » a servi de défense ouest avancée. Elle a donc eu durant plusieurs siècles une grande importance stratégique.

Vente et achat

Mais elle a failli disparaître à jamais. En 1801, elle a été vendue à un citoyen de Romont, Pierre Boyer. Qui était-il ? Un descendant de Jean Boyer, réfugié français, sculpteur, bourgeois de Bienne, député à Berne et mort en 1748 ? Mystère. Quoi qu'il en soit, Boyer a acheté la tour avec le projet de la démolir. Sans doute cherchait-il une carrière facile à exploiter pour procéder à des constructions. Les autorités locales, heureusement, ont eu connaissance des intentions du citoyen Boyer. Ils y ont mis fin en rachetant la tour. Mais il a fallu de longs pourparlers entre 1801 et 1809.

L'idée saugrenue de la faire disparaître a fait pas mal de bruit en ville car, dès lors, ce puissant témoin du Moyen Âge va porter le nom de son occasionnel propriétaire.

Chanson du chanoine Octave Oberson

Le chanoine Oberson était musicien, poète et professeur.

A Romont, quand on s'ennuie,
Ou qu'on veut flâner un brin,
On se rend en compagnie
Dans le bois le plus voisin.

Si la chaleur est par trop tropicale,
Si l'on ne sait quel plaisir s'octroyer,
On s'accorde du moins la balade locale,
On va prendre le frais à la tour à Boyer.

C'est ainsi qu'nos soucis
Vont gaiement se noyer.
Et qu'on retrouve la tranquillité
Auprès de cette antiquité qu'est la tour à Boyer.

Précision de Daniel de Raemy

Les imposantes recherches de Daniel de Raemy dans son ouvrage numérisé sur internet « Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230 – 1330) » précisent notamment que « La Tour à Boyer était, à l'origine, la grande tour d'un petit château comportant au moins un corps de logis renfermant une aula, le tout enserré dans des courtines de pierre, séparées des murs de la ville par un fossé. Des restes de ces murailles ont été mis au jour en 1948 à l'occasion de l'aménagement de réservoirs pour l'alimentation en eau potable de la ville. » Note : l'aula est la grande salle du château ; une courtine est le mur d'enceinte d'un château-fort ; la Tour à Boyer était dite « petit-donjon »

Autres sources : « Feuille d'Avis de Neuchâtel », 31 mars 1967, article signé Marcel Perret ; « La Liberté », 15 janvier 1972, article signé B.V. ; une étude approfondie de Louis Page dans « La Liberté » du 23 février 1956

L'auberge des Arbognes

Construite vers le milieu du XVII^e siècle, cette maison était désignée sous le nom de « Café de l'Aigle-Noir », lit-on dans « Pro Fribourg » en 1993. Elle s'est par la suite plus communément appelée l'« Auberge des Arbognes ». Elle est située au pied du château de Montagny et au fond d'une petite vallée où coule l'Arbogne.

C'était jadis un relais où les diligences faisaient halte et les voyageurs profitaient de savourer les spécialités de la maison. L'Auberge des Arbognes est devenue le point de ralliement des habitants des villages des alentours. Dès 1890, c'est la famille Stern qui en a été propriétaire et le restera jusqu'en 1988. Elle a été transformée en 1922 déjà. En 1925, on y a ajouté un pont de danse et une scène où bien des sociétés de musique se sont produites. En 1946, les propriétaires ont jugé indispensable d'aménager une grande salle et une salle à manger.

Pendant la guerre, de nombreux officiers et soldats de toute la Suisse ont eu l'occasion d'y apprécier les spécialités de l'endroit, soit les truites de rivière, la viande fumée, les petits coqs, la cave du patron... En 1959, le besoin s'est fait sentir de moderniser le restaurant et de gagner de la place en aménageant l'auberge au goût du jour.



Après 1988, divers tenanciers des Arbognes se sont succédé.

Source : un article de « La Liberté » du 9 septembre 1961 signé E.G. ; « Pro Fribourg » du 23 février 1993

Onnens, il fut un temps...

En parcourant des « Liberté » de jadis, dans celle du 13 juin 1953 j'ai découvert cette photo portant comme légende : « À Onnens, les cinq jeunes gens de plus de vingt ans qui, aux grandes solennités, servent la Messe en soutane. »

Ayant reconnu mon cousin Jean-Claude Chatagny sur la photo, je lui ai téléphoné et il m'a communiqué les noms des autres grands « servants » occasionnels entourant le curé Anselme Fragnière.



(Photo Barras),

De gauche à droite, Jean-Claude Chatagny, René Telley, Fidèle Rossier, le curé Anselme Fragnière, Giovanni, employé italien en service dans la famille Roulin à Corjolens, Jean-Pierre Baechler.

La « Coccinelle » VW

Apparue en 1938, elle a été conçue par l'ingénieur autrichien Ferdinand Porsche à la demande du chancelier Adolf Hitler. D'abord outil de propagande pour le régime national-socialiste, elle deviendra, après-guerre, célèbre dans le monde pour sa production en des quantités exceptionnelles.

Au début mai 1948, un premier convoi de 25 Volkswagen parcourt les 700 kilomètres reliant Wolfsburg (Basse-Saxe, à 80 km de Hanovre) à la Suisse sur des autoroutes désertes au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Au volant de ces autos neuves, deux employés de l'usine se relaient. Elles sont escortées par des véhicules militaires des troupes d'occupation. Côté suisse, les Coccinelles sont prises en charge par Walter Haefner, l'entrepreneur patron d'AMAG et les premiers concessionnaires VW. Après le dédouanement, chaque concessionnaire paie ses voitures de main à main et les ramène chez lui avant de les livrer aux premiers clients ! En huit mois, 1380 Coccinelles rejoindront ainsi la Suisse ; un chiffre qu'aucune autre marque n'est capable d'égaler ou même d'approcher à l'époque.



Les voitures neuves sont équipées dans les années 1950 de flèches de direction qui permettent d'éviter de tendre le bras. Les flèches étaient appelées «« signofiles ». Pour déterminer l'année d'une Coccinelle, il suffit de jeter un coup d'œil sur certains détails. Par exemple, les modèles d'avant 1953 possèdent une glace arrière en deux parties. Les modèles de 1953 à 1958 ont une glace arrière ovale, puis les modèles suivants sont dotés d'une vitre de forme rectangulaire.

Le point culminant des ventes de Coccinelles en Suisse est atteint en 1961 avec 21 111 unités. Le score est toujours supérieur à 17 000 voitures écoulées en 1970, puis les ventes déclinent. Les transformations, adaptations, ajouts de modèles, et historique de la marque née à Wolfsburg figurent sur les sites :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Volkswagen_Coccinelle#cite_note-4
<https://vw.media-corner.ch/.../volkswagen-en-suisse-une...>

En 1941 : 57 représentations de « La cité sur la montagne »

Une page d'histoire controversée ! Le spectacle de grande envergure « La cité sur la montagne » est un message de l'armée adressé au peuple. Présenté en 1941, il met en lumière toute l'idéologie, tant religieuse que sociale et politique qui caractérisait le canton de Fribourg au temps de son conservatisme.

L'auteur du texte est Gonzague de Reynold. Les artistes ayant collaboré au spectacle sont souvent présentés avec leur grade : le major Alexandre Cingria, auteur des décors et des costumes, le lieutenant-colonel Volkmar Andreae, compositeur de la musique, le capitaine-aumônier Pierre Kaelin, répétiteur des chœurs et de l'orchestre. La mise en scène est de Jo Baeriswyl avec le concours de sa troupe dramatique « Les Compagnons des Romandie ». Jo Baeriswyl était déjà le metteur en scène du festival « Mon Pays » lors du Tir fédéral de 1934.

Si le succès est à la mesure de l'envergure du spectacle et de la mentalité de l'époque, des critiques du régime n'ont pas manqué...

Pour

En résumé, lu dans divers journaux de Romandie : Gonzague de Reynold a construit un drame puissant, évocateur. C'est une synthèse saisissante et vigoureuse de l'histoire helvétique. Les décors et les costumes multicolores de Cingria sont absolument remarquables. La musique de Volkmar Andreae est entièrement au service de l'œuvre. L'orchestre de 70 musiciens et les chœurs laissent une impression de force et de puissance. L'apport de Jo Baeriswyl illustre le drame par des scènes tantôt paisibles, tantôt déchaînées, désespérées ou triomphales. Conformons nos pensées et nos actes à cette leçon et nous verrons grandir notre espérance en une Suisse digne de son passé et de sa mission chrétienne.

Contre

« L'Indépendant » du 25 janvier 1941 se livre à une analyse en se référant au journal « La Suisse ». Guillaume Chenevière y écrit : « Nous connaissons les sentiments d'extrême-droite de M. Reynold et nous n'avons pas été surpris par son livret : allusions à une constitution mal faite et mauvaise, chambres législatives remplies de mercantis et de couards, nécessité d'avoir un chef autocrate, un landamann. Reynold veut abolir le régime démocratique suisse. » « L'Indépendant » rappelle le palmarès d'extrême-droite du personnage : par exemple sa collaboration au journal « Le Mois suisse » (1939-1945) qui a produit une apologie d'Hitler et de Mussolini.

De l'annonce de la première représentation au bilan final

Le spectacle national officiel de l'armée pour 1941 : « La Cité sur la montagne », sera représenté pour la première fois à Genève le 3 janvier. L'affiche du peintre fribourgeois Willy Jordan va sortir de presse. Quant à la compagnie de « La Cité sur la montagne », elle a pris possession du Grand Théâtre. Elle répète sous la direction de Jo Baeriswyl, tandis que le capitaine-aumônier Kaelin met les chœurs au point. Ils sont chantés par 60 hommes.



Le capitaine Schluep dirige les répétitions d'un orchestre symphonique de 80 participants.

Les représentations de « La Cité sur la montagne » ont duré du 3 janvier au 4 mars 1941. La Compagnie de la Cité a été licenciée à Martigny. Le Rgt inf. mont. 7 de Fribourg a animé 57 séances de « La Cité sur la montagne », avec la collaboration des Compagnons de Romandie. Le spectacle a eu lieu dans 12 villes.

Confession annuelle à Posat



On trouvait jadis, à Posat, un bon vieux chapelain un peu dur d'oreilles. Il recevait de nombreux pénitents des environs pour leur confession pascalle. Il avait la manie de prendre Bijou, son petit chien, au confessionnal. Quand un pénitent avouait une faute grave, le confesseur disait: « Vouâte Bijou chi l'individu ke travalyè po lou dyablyou, mouâ-lou » : Regarde, Bijou, cet individu qui travaille pour le diable, mords-le.

Tels vieux trancheurs de tuf – en provenance de La Tuffière - allaient faire leur confession annuelle à Posat. Ils disaient qu'il leur fallait un réconfortant après une telle besogne. Heureusement pour eux : à Posat la chapelle se trouve près de l'auberge ! (D'après Denis Pittet, « La Liberté » du 5 avril 1958)

Carnac (Bretagne)



Carnac et ses menhirs

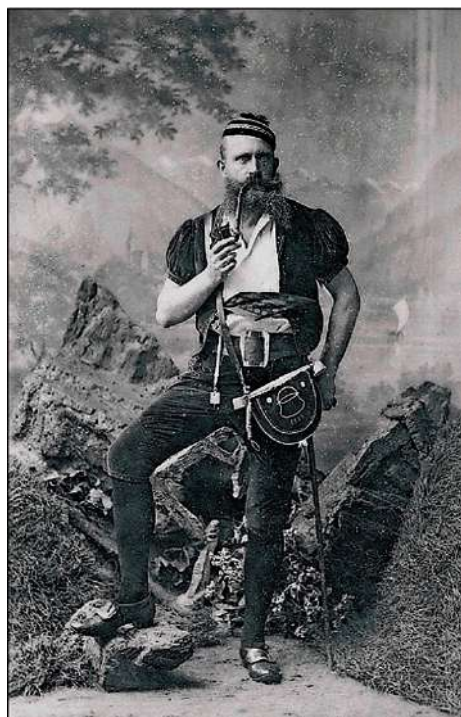
Claude et Marie-Jo Rabille-Seydoux – des amis globe-trotters présentés à diverses reprises – m’envoient un pdf remarquable sur la Bretagne. Une vue de Carnac et ses menhirs. La commune est connue pour ses 2 934 menhirs.

Les peuples sédentaires de l'époque néolithique connaissaient les techniques pour déplacer de lourds blocs de pierre, à l'aide de rondins et de corde. Ils ont érigé leurs nécropoles pour le culte de leurs morts : dolmens et menhirs ont formé des sanctuaires sacrés. Un menhir est une pierre dressée, plantée verticalement tandis qu'un dolmen est constitué d'une ou plusieurs grosses pierres posées à l'horizontale sur des pierres verticales.

Date du néolithique : situé entre 5800 et 2500 ans avant notre ère environ. Premiers villages, cultures des céréales, élevage : les innovations néolithiques ont marqué un tournant dans les modes de vie.

Placide Currat

D’abondants et vibrants compliments pour son interprétation du « Ranz des vaches » s’adressent à Placide Currat dans la presse de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Vous en avez entendu parler ? Un remarquable ténor fribourgeois applaudi un peu partout ! Mais, qui était-il ?



C'est au notaire Placide Currat qu'on doit la pipe recourbée et une barbe foisonnante, qui a probablement engendré la naissance de la « Société des Barbus de la Gruyère ».

« La Gruyère », 11 juin 2019

Placide Currat est né à Grandvillard le 5 décembre 1847 et il est décédé le 11 novembre 1906. Fils de paysan, il a pu effectuer des études littéraires aux collèges de St-Maurice et de Fribourg. En 1873, il a obtenu un brevet de notaire, profession qu’il a exercée à Morat, à Châtel-St-Denis et enfin à Bulle. Député au Grand Conseil de 1896 à 1901, la politique

ne le passionnait guère.... Il semble n'avoir vécu que pour aimer le chant et célébrer la nature gruérienne. Alpiniste, fervent chasseur de chamois, il connaissait par cœur tous les sommets et toutes les vallées.

A la fête des Vignerons de Vevey, en 1889, le « Ranz des vaches » fut le vrai triomphe qui a contribué à sa célébrité. Depuis lors, celui qui était considéré comme le « barde de la montagne » a chanté à Paris, Londres, Dublin... Partout, il a été acclamé ! En 1891, à l'occasion du VI^e centenaire de la Confédération, Charles-Édouard Lardy, ministre de Suisse à Paris, a appelé Currat. Il s'est produit au Trocadéro. Ce qui, dit la chronique, a consacré la réputation mondiale du ténor fribourgeois.

Dans ses prestations solistiques, son admiration pour les sites gruériens imprégnait son interprétation servie par une voix exceptionnelle. D'une prestance superbe, solidement campé sur son bâton, il apparaissait sur la scène. D'une voix douce et prenante, il entonnait le « Ranz des vaches ». Il s'animait au refrain et un « Liauba » large et puissant dominait l'orchestre et le bruit des sonnaillles. Une profonde émotion faisait vibrer l'auditoire.

Augustin Currat, son fils

Augustin Currat (1885-1959) était artiste comme son père, non pas en chant mais... en peinture. Augustin Currat, qui a vécu à Genève, a commencé à peindre vers 1909, à 24 ans, après quelques mois passés à l'École d'art de La Chaux-de-Fonds. À Paris entre 1925 et 1930, il a exercé son art à la Grande Chaumière.

Époux de la grande artiste qu'était Greta Prozor - comédienne et professeur d'art dramatique -, Augustin Currat est venu se retremper en Gruyère. Au Musée gruérien, se trouvent deux de ses toiles où s'affirme avec puissance cette personnalité probe, lumineuse et pleine d'authenticité. François Fosca, peintre, professeur, écrivain, l'un des maîtres de la critique contemporaine, passe du portraitiste Augustin Currat qui saisit la personnalité humaine en ses profondeurs, au paysagiste qui sait rendre « l'atmosphère des sites gris et verts de sa Gruyère natale ».

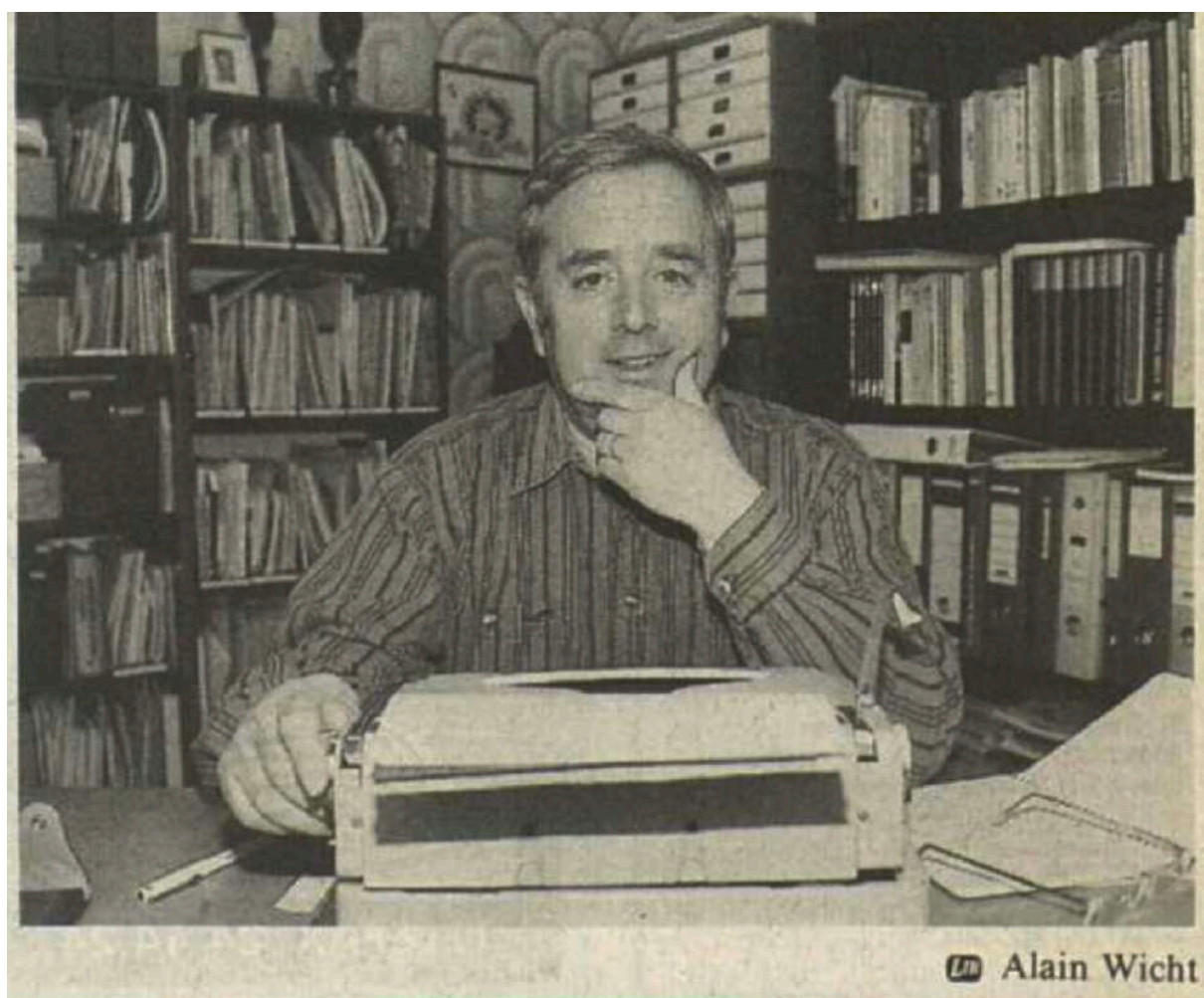
Sources: La Gruyère 8 décembre 1906; 12 décembre 1959; 21 juin 1952; 17 août 1965; La Liberté 3 mars 1962

« La Liberté » dans la Broye. « GP » en fête !

Hommage mérité rendu à Gérard Périsset en 1991 pour 20 ans d'activité journalistique à « La Liberté ». En 1961, feu l'abbé F.X. Brodard, correspondant à Estavayer-le-Lac pour « La Liberté », lui avait passé le relais. Gérard a rédigé des piges pendant dix ans avant d'intégrer la rubrique régionale en 1971.

Mon beau frère Gérard est décédé le 6 septembre 2012, âgé de 76 ans. Il a pris sa retraite en 1999, une retraite active qui lui a notamment permis d'éditer en 2007 « Saint-Laurent,

à tous les vents ». Ouvrage de 429 pages qui rapporte 122 ans d'histoire de la paroisse d'Estavayer. Gérard en fut le secrétaire durant 50 ans.



Hommage :

1^{er} « mai 1971 - 1^{er} mai 1991 ». Vingt ans : une belle jeunesse certes, une belle fidélité surtout. Depuis vingt ans, « La Liberté » dans la Broye s'appelle Gérard Périsset. « GP » est en fête : et l'on ne saurait passer cet anniversaire sous silence... Tant pis alors pour la légendaire modestie de notre confrère. À notre tour aujourd'hui - par le texte et l'image - de lui tirer un sincère coup de chapeau.

Gérard Périsset, ce sont d'abord dix-huit années de travail au journal « Le Républicain » d'Estavayer-le-Lac, en qualité de typographe, entre 1953 et 1971. Avec, dans les dernières années déjà, quelques pages pour le journal de Fribourg. Une « Liberté » à laquelle il s'attachera dès le 1^{er} mai 1971 pour ne plus la quitter.

Vingt ans. Et combien d'assemblées de sociétés de tout genre, combien de giron de musique, de concerts, de remises de médailles Bene Merenti... Combien de ces événements où la présence du correspondant fait plaisir, honore.

Vingt ans. Et combien de débats politiques, de querelles de villages, combien de dossiers où la présence du correspondant dérange, agace parfois.

Quel que soit chaque événement, Gérard Périsset y fait face avec la même disponibilité, la même rigueur, le même souci surtout de se faire l'écho de sa région. Ce coin du canton de Fribourg, il en connaît l'histoire ; il est profondément attaché à ses traditions ; il se bat pour son avenir.

Vingt ans. Une fidélité qui n'a guère atténué la jeunesse du regard, la perspicacité de l'analyse, la curiosité du journaliste. Vingt ans. Bravo confrère. Merci Gérard !

Source : « La Liberté » 1^{er} mai 1991, Jean-Luc Piller

Bertrand Fillistorf : un sportif exemplaire !

Pourquoi exemplaire ? Bertrand Fillistorf a été un footballeur hors du commun ! Phénomène de longévité, il a effectué, en qualité d'excellent gardien, 23 saisons à Bulle, tout en exerçant son métier d'installateur sanitaire dans l'entreprise Gaston Mauron à Fribourg durant une quarantaine d'années !



En 2022, Bertrand est âgé de 61 ans. Il vit à Marly avec son épouse Isabelle et sa fille Maë. Lors de notre échange téléphonique le 3 novembre 2022, nous avons parlé de son papa Albert, mon contemporain que j'ai bien connu, de sa tante Cécile qui était l'épouse de mon cousin germain Michel Page d'Avry et la maman notamment de Charly Page. Nous avons touché un mot d'Émile Brosi, un gardien puis entraîneur de gardiens qu'il a beaucoup apprécié. Un mot enfin de Didi Andrey, un entraîneur qui a marqué Bertrand « pour sa lecture du jeu, sa passion du foot : il a apporté un plus. Il avait à sa disposition la meilleure équipe qu'ait jamais connue Bulle. »

Sa carrière dans le foot

Gardien, Bertrand Fillistorf l'était déjà chez lui, à Fribourg, lors de ses débuts en juniors D. « Parce que j'étais le plus petit, on m'a mis en cage. Je n'en suis jamais ressorti ! » Après avoir goûté, à 17 ans, à la LNB avec Fribourg, il signait à Bulle pour... toujours. Une seule fois dans sa carrière, Bertrand « lâchera » Bulle lors d'un court exil de six mois à Neuchâtel Xamax.

Bertrand Fillistorf a connu à Bulle des saisons à divers niveaux. Pensionnaire de LNA, le FC Bulle a attiré la grande foule quand Grasshoppers ou Servette débarquait en Gruyère. A l'époque, la fréquentation dépassait les 6000 spectateurs de moyenne, avec des pointes à plus de 7000 contre Xamax ou Vevey.

Quand Fillistorf joue en LNA en 1981, il gagne dix-huit mille francs par... saison. De quoi arrondir les fins de mois de sa profession d'installateur sanitaire ! Même quand le renom de Bulle n'est plus celui de jadis, Bertrand Fillistorf, le très fidèle gardien des lieux, est toujours là.

Sa 23^e saison à Bulle

Encore à 41 ans, il effectuait une 23^e saison dans la cage gruérienne. Mais Bertrand ne prendra pas le risque d'aggraver l'état d'un genou déjà victime d'arthrose. Sur son corps meurtri, une dizaine de balafres et de cicatrices témoignent de la dureté de la condition de gardien. « Promis, cette fois, c'est ma dernière saison... » Un attachement, une fidélité à des couleurs, un enracinement à une région qui tranchent avec la manie de footballeurs qui changent de maillot à chaque occasion.

Pourquoi n'y a-t-il plus un seul club fribourgeois à un haut niveau ? C'est hélas dû à l'éparpillement des talents et à la concurrence effrénée livrée par ses meilleurs clubs. « La rivalité féroce des différents clubs a desservi les intérêts du foot fribourgeois. »

Extraits de la carrière footballistique présentée dans
<https://fcbulle.ch/la-legende-bertrand-fillistorf/>

L'école des garçons de Noréaz en 1954

L'abbé Adrien Philipona, présent sur la photo, était vicaire à Prez-vers-Noréaz avant d'être curé de Montet (Broye), de Pont-la-Ville, de Corbières, Hauteville et Villarvolard. Il est décédé à la Maison bourgeoise de Bulle le 14 décembre 2003 âgé de 86 ans. Avec sa nièce l'historienne Dr Anne Philipona, il a écrit un historique du village de Vuippens.



L'instituteur, François Charrière, a été le régent de Noréaz de 1941 à 1956. La vieille école des garçons était dans un état lamentable. En automne 1945, l'instituteur et sa famille ont dû être logés au village, chez un particulier. En 1949, François Charrière se dit heureux de constater que la construction d'une nouvelle école est en voie de réalisation.

En 1956, après 15 ans d'activité à Noréaz, il est promu maître à l'École régionale de Courtion. Deux ans plus tard, la Direction de l'Instruction publique lui a confié un poste à l'École professionnelle artisanale et industrielle. Après une vie débordante d'activité dans divers secteurs, il est décédé le 8 décembre 1966. Il n'avait que 53 ans.

François Charrière, « trop » actif !

François Charrière, dans la force de l'âge, est décédé le 8 décembre 1966. Ses proches connaissaient son tempérament, source d'une intense activité. D'où une vive émotion dans son large entourage. François Charrière n'avait que 53 ans.

Cette mort a brisé prématurément une carrière consacrée tout entière à la communauté, à l'enfance, à la jeunesse surtout envers laquelle il avait une prédilection. Ses élèves et ses proches ont pu bénéficier de ses initiatives et de ses dons pédagogiques remarquables.

Sa dernière activité a rayonné à travers tout le canton par le truchement des Cours professionnels. De deux à trois cents apprentis issus de nos villages occupaient chaque année avec grand profit les bancs de sa classe.

Bref CV de François Charrière

Issu d'une authentique souche gruérienne montagnarde, François a connu jeune encore les impératifs de la vie paysanne. Il a été marqué dès son enfance par les qualités robustes - et quelques défauts aussi ! - de cette race terrienne à l'énergie tenace, au tempérament entier, à la franchise poussée parfois jusqu'à l'excès.



Il a suivi ses classes primaires à Bouloz (Veveyse). Il a même fonctionné en qualité de garçon de chalet chez son grand-père. Il a suivi l'École normale d'Hauterive pour en sortir breveté en 1933. Une période où il y avait pléthore d'instituteurs. Les nouveaux maîtres étaient contraints à s'expatrier ou à travailler au rabais dans diverses institutions. François a collaboré comme stagiaire à La Joux, Mézières, Crésuz. Il a obtenu enfin une nomination à Gumefens où il a passé 5 ans.

Il était animé de la saine ambition de parfaire sa formation professionnelle. Il a suivi des cours de gymnastique à Macolin, d'allemand et de sports à l'Institut Rosenberg. Il s'est initié à la comptabilité commerciale. Il s'est perfectionné dans les travaux manuels en participant à des cours au Technicum et dans des cours fédéraux.

Photo : François Charrière

Les années les plus nombreuses de sa carrière, François Charrière les a passées à Noréaz où il s'est dépensé sans compter. Il s'est consacré d'abord à sa classe - magistralement tenue - formée de grands garçons. Il a créé un chœur mixte en prévision de l'éventuelle érection d'une paroisse. Il a organisé chaque année une kermesse en faveur de la construction de l'église, comme aussi une fête champêtre au bénéfice de l'Institut de Seedorf. Il deviendra secrétaire, puis président de la commission de l'Institut du Château de Seedorf et de Flos Carmeli. À Noréaz, il s'est révélé un caissier régional de la Mutualité scolaire strict et exigeant pour lui-même autant que pour ses collègues.

Après 15 ans à Noréaz, il a enseigné durant deux ans à l'École régionale de Courtion. La Direction de l'instruction publique lui a confié ensuite un poste à l'École professionnelle. Il était bien préparé à cette nouvelle tâche et son travail y fut apprécié. Une tâche astreignante : une quarantaine d'heures par semaine, des cours du soir pour les artisans

candidats à la maîtrise fédérale, des cours spéciaux encore pour les jeunes fonctionnaires à la recherche d'un avancement. Il y a bien là de quoi miner la santé d'un homme, fût-il robuste de constitution. Sous une écorce qui se voulait dure, François Charrière cachait une grande sensibilité ! Ceux qui l'ont connu de près peuvent en témoigner.

Huit années avant son décès, François s'était établi au Quartier Saint-Jacques à Villars-sur-Glâne, dans sa propre maison. Ses meubles, il les avait dessinés lui-même avec ses apprentis. Et c'est dans cet intérieur attachant que la mort est venue l'enlever à son épouse Jeanne, née Morard, elle aussi enseignante distinguée, et à ses deux grands fils dont l'un, Serge, est devenu un architecte connu.

Le dimanche 11 décembre 1966, une assistance très nombreuse assistait à ses obsèques à Villars-sur-Glâne, rendant ainsi un dernier hommage à toute une vie de dévouement au service du pays. (D'après un texte signé E.M, « La Liberté » du 20 décembre 1966)

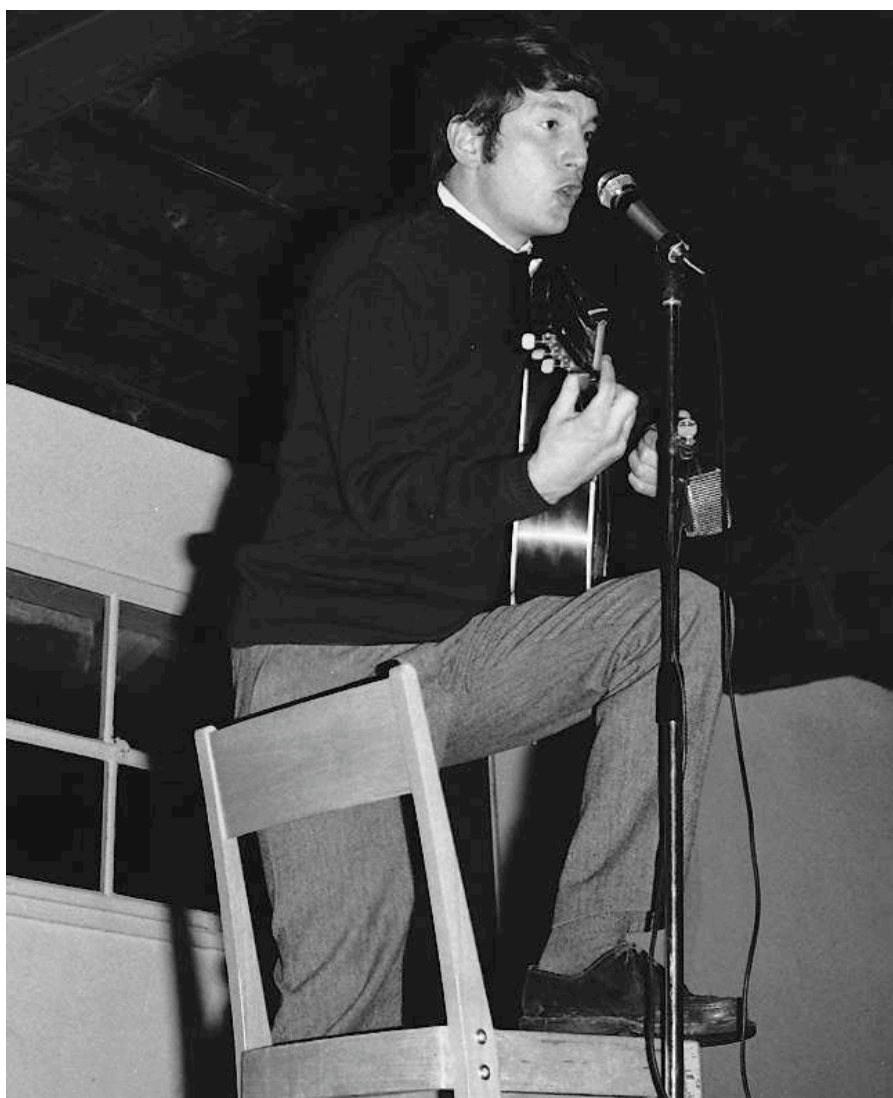


L'école des filles a été rénovée en 1930 (à droite de la photo). L'ancienne école des garçons était située en montant au village, à gauche de la route, presque en face de l'école actuelle. Elle apparaît sur la photo, minuscule, à gauche de la photo.

Michel Bühler

Il est décédé à 77 ans d'une crise cardiaque le 7 novembre 2022. Au début de sa carrière, je l'ai invité à une soirée du camp de ski de l'École secondaire d'Estavayer. C'était en 1968-69. Le côté « engagé » de ce collègue de Sainte-Croix me plaisait beaucoup. Après 4 ans d'enseignement à l'école primaire, il s'était voué à la chanson.

Son message : défense des opprimés, critique de l'étroitesse d'esprit qui règne partout. « Il avait consacré sa voix à celles et ceux qui en étaient dépourvus », rappelle Cédric Roten, syndic de Sainte-Croix et compagnon de route de Michel sous la bannière du PS.



Chanteur, acteur, écrivain, poète, dramaturge, compositeur et enseignant : Michel Bühler a rayonné en Suisse romande depuis 1969, date de son premier album *Helvétiquement vôtre*. Il a écrit et composé plus de 250 chansons. Il est également l'auteur de plus d'une vingtaine de romans, essais et pièces de théâtre.

Photo jmb à la soirée du camp de ski au Lac-Noi

Projet de chemin de fer abandonné

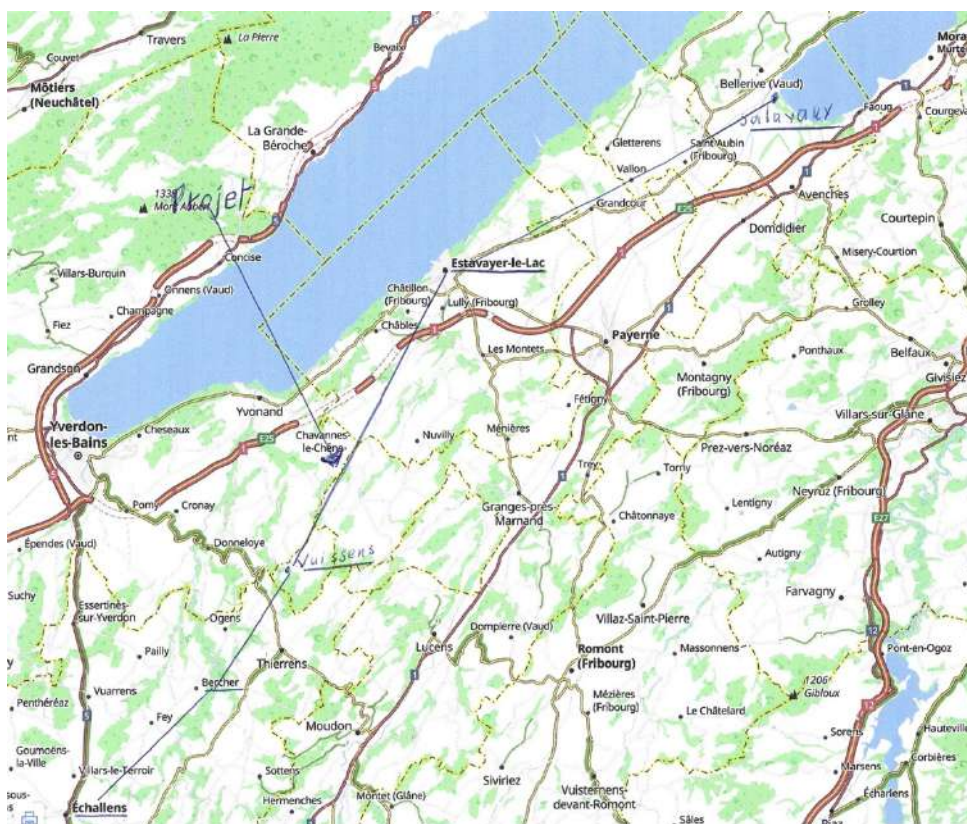
La ligne de chemin de fer Bercher-Salavaux par Vuissens-Estavayer n'était qu'un rêve !

Rappel : l'inauguration de la ligne

L'inauguration de la ligne Echallens-Bercher est annoncée pour le samedi 23 novembre 1889. Le programme de la fête est le suivant : samedi 23 novembre 1889, départ de Lausanne à 8 h 30 du train des invités. A 10 h 30, arrivée à Bercher. De 10 h 30 à 1 h cortège, visite de la fabrique Nestlé. A 1 h 30, banquet. A 5 h 45, départ du train officiel. « *La Liberté* » du 20 novembre 1889. (Note : La fabrique de lait condensé Nestlé, 130 à 140 ouvriers au début du XX^e siècle a assuré un développement important de Bercher entre 1880 et 1921.)

Le projet

Jeudi après-midi 13 avril 1899 a eu lieu à Estavayer une nombreuse assemblée des délégués des communes intéressées à la construction d'un chemin de fer électrique prolongeant la ligne Lausanne-Echallens-Bercher. Celle-ci aurait comme parcours Bercher-Vuissens-Champtauroz-Estavayer-Grandcour-Salavaux. Gette ligne réunirait le Léman, à travers le Gros de Vaud, aux lacs de Neuchâtel et de Morat. Un comité d'initiative a été nommé. En font partie MM. Emery, préfet d'Estavayer, le colonel Le Coultre, syndic d'Avenches, Porcelet, pharmacien à Estavayer, Ayer, agent de banque, Collaud, syndic de St-Aubin, etc. « *Journal du Jura* » 16 avril 1899



A Trey, le succès de « l'Institut Cornamusaz »

Né en 1858 à Trey, Fritz Cornamusaz, fondateur de l'Institut, n'a jamais quitté ce village pour une longue période. Il a fréquenté l'École normale de Lausanne. Il est devenu instituteur à Peney-le-Jorat, à Faoug, puis à Trey. Mais il a dû renoncer à l'enseignement à cause de problèmes de cordes vocales. Il a fondé en 1886 un Institut de jeunes gens qui n'a pas tardé à être renommé. Il s'est agi au début de cours privés donnés au bâtiment communal, avant la construction de l'imposant édifice situé au centre du village. Celui-ci a accueilli durant plus de cent ans un nombre considérable de jeunes Alémaniques venus apprendre le français et les bases de la comptabilité en vue d'une carrière dans l'administration des CFF ou de la Poste. Certaines volées ont compté parfois plus de septante élèves. Des jeunes gens de Trey et de ses alentours ont aussi bénéficié des cours donnés à l'Institut Cornamusaz, cette école de degré supérieur étant unique dans la région. Une exploitation agricole appartenant à l'Institution lui fournissait les aliments que produit le domaine .

Fritz Cornamusaz (1858-1931), à part la pédagogie

Parallèlement à sa carrière pédagogique, il s'est beaucoup intéressé aux questions agricoles et politiques. Il a fait partie du comité central de la Société vaudoise d'agriculture. Il avait acquis une bonne expérience de l'arboriculture en soignant son verger de Trey. Il a été nommé député en mars 1901. En 1907, le Conseil d'État l'a appelé au poste de préfet du district de Payerne, en remplacement de M. Chuard, ancien conseiller d'État. Il est décédé en septembre 1931.

Sa succession

Après Fritz Cornamusaz, l'Institut a été repris en 1908 par son gendre Henri Jaccottet, tour à tour pasteur, président du Parti radical et du Grand Conseil vaudois, conseiller national, directeur de l'Institut Cornamusaz de Trey, décédé en 1957. Lui a succédé Daniel Jaccotet, petit-fils du fondateur, ingénieur forestier, puis le fils de Daniel, Henri Jaccottet - arrière-petit fils de Fritz Cornamusaz - enseignant puis dernier directeur de l'Institut de 1986 à 2001.



*La photo avec les élèves doit dater des années 1920
et celle du bâtiment seul (Kartenplanet. ch) des années 1950-60*

L'Institut est resté dans la famille jusqu'en 2009, la fin des études traditionnelles ayant eu lieu en 2001. Mais des professeurs ont pris la succession sous le nom d' « Institut de Trey ». On y a proposé un enseignement bilingue en préparation aux professions techniques et commerciales. L'Institut a fermé définitivement ses portes en 2009, après 123 ans d'activité. La maison principale est restée la propriété de la famille Jaccottet, comme la ferme. L'importante annexe où se donnaient notamment les cours a été vendue à une entreprise.

La Maison de Trey

Ouverte en 2009 dans les locaux de l'Institut, « La Maison de Trey - Solidarité Handicap » était un projet pilote de prise en charge d'autistes. En 2013, la gestion a été transmise à la Fondation de Vernand. Celle-ci a pour but d'accueillir des enfants et des adultes atteints de troubles dans leur développement. Elle en a assumé la responsabilité depuis le 1^{er} janvier 2014. En été 2016, la Fondation de Vernand a décidé de fermer la Maison de Trey et d'intégrer ses habitants sur le site principal de la Fondation. Les locaux sont actuellement loués à des particuliers.

Sources : nombreuses à partir de Google « Institut Cornamusaz » ; de E-NEWSPAPER archives.ch ; de Henri Jaccottet, Trey, dernier directeur de l'Institut

Barnabé à Paris, novembre 2022

Notre petit-fils Barnabé Masson a passé quelques jours à Paris, avec ses collègues de troisième année Bachelor Photographie de l'ECAL (École cantonale d'art de Lausanne). Parmi les photos qu'il m'a envoyées, un selfie avec un filtre fleurs et une photo de La Défense.



Au comité du projet Bercher-Salavaux par Estavayer

Rappel. Le jeudi après-midi 13 avril 1899 a eu lieu à Estavayer une assemblée des délégués des communes intéressées à la construction d'un chemin de fer électrique prolongeant la ligne Lausanne-Échallens-Bercher. Celle-ci aurait comme parcours Bercher-Vuissens-Champtauroz-Estavayer-Grandcour-Salavaux. Cette ligne réunirait le Léman, à travers le Gros de Vaud, aux lacs de Neuchâtel et de Morat. Les principales personnalités appartenant au comité sont Jules Émery, préfet d'Estavayer, le colonel Eugène Le Coultre, syndic d'Avenches, Louis Porcelet, pharmacien à Estavayer. Présentations.

Le préfet Jules Émery

À son décès en 1953, Jules Émery âgé de 91 ans était le doyen des notaires fribourgeois et vraisemblablement des officiers publics suisses. Il a joué un rôle important dans notre vie fribourgeoise. Issu d'une famille originaire de Vuissens, il a suivi les classes littéraires du collège Saint-Michel. Inscrit à l'École de droit, il a obtenu sa licence. Il a accompli le stage notarial chez M^e Burgy et il a obtenu le diplôme de notaire. En 1889, le Conseil d'État a nommé Jules Émery préfet de la Broye. N'étant âgé que de 27 ans, il a exercé ses fonctions avec une habile fermeté. Il a su conquérir l'estime et l'affection de ses administrés. Il a épousé une Staviacoise, Thérèse Ellgass, petite-fille du professeur Louis Grangier, fondateur des « Nouvelles étrennes fribourgeoises ».

En 1901, Jules Emery a quitté la préfecture de la Broye, le Conseil d'État l'ayant appelé au poste de secrétaire de direction au Département des communes et paroisses. En 1918, lors de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les fonctionnaires, il a opté pour le notariat. Son bureau de la rue de l'Ancienne-Préfecture a été très fréquenté car il était un excellent juriste. L'expérience acquise dans la pratique des affaires faisait de lui l'un des meilleurs connaisseurs du droit administratif fribourgeois.

Eugène Le Coultre

Eugène Le Coultre, né au Locle en 1856, a suivi les cours du Gymnase de Neuchâtel. Il a effectué un stage à Fribourg-en-Brisgau puis un apprentissage de banque en Italie. Il a repris l'usine paternelle - une fabrique de ressorts pour montres - située près d'Oleyres, village proche d'Avenches. Il a collaboré au développement de diverses industries dont la fabrique d'accumulateurs d'Erlikon. En politique, il a exercé les fonctions de syndic d'Avenches de 1889 à 1901, de député libéral au Grand Conseil vaudois dès 1897. Il a été l'artisan de l'implantation à Avenches du haras fédéral, appelé à l'époque dépôt fédéral d'étalons et de poulains. Le dépôt a accueilli ses premiers pensionnaires en 1901. Eugène Le Coultre était colonel de cavalerie. Il est décédé en 1908.

Louis Porcelet et sa famille

Pierre-Louis Porcelet, grand-oncle de Louis Porcelet, pharmacien et conseiller communal à Estavayer, était l'un des initiateurs en 1819 du départ pour le Brésil des « colons » fribourgeois, vaudois, valaisans et neuchâtelois. Il les a accompagnés dans leur voyage en qualité de commissaire du gouvernement de Fribourg. Le 17 avril 1820, Nova

Friburgo a été inaugurée au son des fifres et des tambours. C'est Porcelet qui a prononcé le discours officiel.

Les petits-neveux de Pierre-Louis Porcelet dit le Brésilien étaient Arthur Porcelet, directeur de l'ancienne poste de la rue de Chavannes - bâtiment Otilie Bourqui en face du musée -, son frère Louis, pharmacien membre du comité sus-mentionné et leur sœur Catherine. Ils sont tous trois décédés sans descendance.

Les deux frères Arthur et Louis - fortunés - sont à l'origine de la « Fondation Porcelet » qui dispense ses bienfaits en faveur de la jeunesse. En 1931, le pharmacien Louis Porcelet a légué sa villa bâtie vers 1905 à une fondation placée sous le contrôle de l'évêché. Cette villa - appelée Pensionnat Notre-Dame auxiliatrice - a hébergé les élèves internes de l'École secondaire jusqu'en 1971. Né en 1853, Louis Porcelet est décédé en 1931.



Le LEB (Lausanne-Échallens-Bercher) au début du XX^e siècle

Hauterive, 1932, les études ont passé de 4 à 5 ans

L'abbé Denis Fragnière a été nommé directeur le 11 juillet 1931 en remplacement de l'abbé (Mgr) Eugène Dévaud. Les fonctions du directeur Fragnière ont pris fin en 1940, lorsque l'École normale fut momentanément fermée. Au début de l'année scolaire 1931-1932 est entré en fonction en qualité d'aumônier et professeur l'abbé Léon Barbey.

En 1932, année où les premiers élèves ayant accompli cinq ans d'étude ont obtenu leur brevet, l'effectif de l'École normale est le suivant : 1^{ère} année, 18 ; 2^e, 15 ; 3^e, 9 ; 4^e, 13 ; 5^e, 10. En 5^{ème} année on trouve notamment les noms d'Oscar Moret, Fernand Ducrest, Paul Bersier, Victor Galley...

N'est pas présent sur la photo l'abbé Joseph Bovet, professeur de musique. Sans doute son absence est-elle expliquée par ses nombreuses occupations musicales à Fribourg.



L'École normale d'Hauterive en 1932. Les professeurs, au deuxième rang, de gauche à droite : le deuxième sur la photo est Casimir Both, puis Séraphin Wicht, Alphonse Müller, Maxime Berset, l'abbé Eugène Dévaud, l'abbé Denis Fragnière, l'abbé Léon Barbey, Jean Berchier, Lucien Plancherel, Auguste Overney, Canisius Chavaillaz

Fribourg et la SPR

Les dernières décennies du XIX^e siècle ont été marquées en Suisse par de fortes dissensions imputables à des questions religieuses ou politiques. Le projet d'une nouvelle constitution fédérale a été refusé en 1872, mais accepté en 1874 sur le plan suisse, mais pas par le canton de Fribourg. Conservateur, il rejetait les tendances laïques, centralisatrices et... peu catholiques de la nouvelle constitution.

Tensions entre Fribourg et autres cantons romands

Des tensions ont perturbé aussi le milieu scolaire. L'École romande, avec sa société pédagogique, inquiétait des enseignants catholiques fribourgeois. L'abbé Raphaël Horner a porté haut le drapeau catholique-conservateur. Le corps enseignant fribourgeois, en 1877, a dû quitter la Société des instituteurs de la Suisse romande à cause de son libéralisme et de son protestantisme, pour la réintégrer en 1969 seulement. Presque un siècle de séparation ! Et pourtant, le rédacteur en chef de « L'Éducateur » était à cette époque un Fribourgeois, Alexandre Daguet, un pédagogue visionnaire, l'un

des lointains précurseurs de l'École romande. Son défaut ? Il était libéral et large d'idées. Ce Fribourgeois a joué un rôle de premier plan dans la Société romande des instituteurs créée en 1864. Elle deviendra la Société pédagogique romande - SPR - en 1889. Daguet a assumé avec brio la rédaction de « L'Éducateur » de 1865 à 1890, la revue officielle de la SPR.

L'abbé Raphaël Horner et sa garde prétorienne ont fondé, lors d'une mémorable assemblée tenue au Lycée de Fribourg le 15 novembre 1871, la Société fribourgeoise d'éducation. Son organe sera le « Bulletin pédagogique », dont le rédacteur en chef est Horner. Il est censé remplacer « L'Éducateur ». Gare aux enseignants fribourgeois qui seraient restés abonnés à « L'Éducateur », d'obédience protestante ! Une faute qui pouvait, à l'époque, leur coûter leur poste.



Vive la SPR !

En 1939, opinion de Mgr Dévaud sur la SPR

Mgr Eugène Dévaud a été professeur de pédagogie à l'Université de Fribourg de 1910 à 1942, année de son décès, tout en exerçant parallèlement la direction de l'École normale d'Hauterive de 1923 à 1931. Ses voyages en Allemagne, en Belgique, en France, en Espagne, en Hollande lui ont permis de fréquenter les milieux les plus divers et de connaître les pédagogues les plus marquants de son temps. Il a publié de nombreux écrits dont plusieurs proposent un système d'enseignement inspiré des grands maîtres de l'école dite « école active » ou « école nouvelle ».

Mais sa vaste ouverture d'esprit avait des limites... L'archiviste de l'évêché m'a envoyé une lettre de Mgr Dévaud adressée à son évêque Mgr Marius Besson en janvier 1939. Il n'estime pas du tout la SPR ! Extrait de sa lettre :

« Quelques instituteurs de Fribourg se sont mis en tête d'affilier la Société des instituteurs et institutrices du canton à la Société pédagogique romande, soit celle des cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève et du Jura bernois. Or, l'esprit des instituteurs de cette Société pédagogique est non seulement neutre, mais non chrétien. (...) La plupart de ses membres sont ouvertement socialistes ou socialisants. »

Trente ans plus tard, en 1969, les Fribourgeois réintégraient la SPR !

Essais de guérisons... alternatives

L'abbé Brodard a rapporté 109 recettes populaires pour se soigner. Recettes souvent originales, drôles... En voici deux à titre d'exemples :

Contre la chute des cheveux

- a) se frotter le cuir chevelu avec du vinaigre dans lequel on a fait cuire des racines d'orties,
- b) ou avec du pétrole,
- c) ou avec son urine.
- d) Se couper les extrémités des cheveux le jour de Ste Marie-Madeleine (22 juillet).

Hémorragies

- a) Pour les arrêter, dire paroles suivantes:
« Sang, reste dans tes veines, comme l'huile de la lampe qui brûle devant le saint Sacrement de l'autel »
- b) On dit aussi qu'il suffit de s'arracher des poils au bas-ventre et de les appliquer sur l'endroit de l'hémorragie.

Deux flashs patois : propos d'un rustre ; pour guider le cheval

Un grossier manant rentrait un char d'herbe auquel était attelée sa vache. Sa femme poussait le char par derrière. Le rustre encourageait alternativement sa vache en lui disant « Tire, miya », tire, ma mie, et sa femme en l'apostrophant : « Tsampa guenipa! », pousse, guenon.

Au cheval, on parle en allemand. Du moins, c'est en allemand qu'on lui donne des ordres: Trouke! (en allemand zurück) Pour le faire aller à droite, on crie « hota », et pour le faire aller à gauche, « hüchte ». Pour dire de quelqu'un qu'il ne comprend rien, on dit de lui: « li komprin nè hota nè huchtè ». Il n'y comprend rien, que ça vienne de gauche ou de droite. (Inspiré de Jèvié, 21 janvier 1962)

Quand Vaud était... bernois !

En 1536, les Bernois décident de prendre des mesures pour prévenir une tentative de prise de contrôle du Pays de Vaud par une puissance étrangère (Savoie, France). Ils conquièrent le Pays de Vaud. Fribourg rejoint l'expédition et acquiert à son tour plusieurs régions. Grandson, Morat, Orbe et Échallens deviennent des bailliages communs gérés tour à tour par Berne et Fribourg. Ils dureront jusqu'en 1798.

Or, Berne la protestante souhaite l'adhésion à son culte de tous les territoires conquis. Dans les bailliages communs est introduit en général le vote du « Plus ou du Moins ». Si le Plus est voté, les catholiques sont majoritaires, mais les protestants « trichent » en s'imposant à côté des catholiques ! Si, au contraire, le Moins l'emporte, la majorité se prononçant pour le Presche (le protestantisme), la Messe est supprimée. La minorité catholique était contrainte ou d'embrasser la Réforme, ou de quitter la paroisse.

Le pasteur E. Diserens - décédé en 2013 - écrit que les pires noises furent provoquées par les pasteurs qui souhaitaient le « plus ». Quand au Moins, si dans une communauté la majorité est favorable à la Réforme, la messe est abolie. Les autels sont détruits. On entasse les « idoles » (les statues en provenance de l'église catholique) sur la place publique pour y bouter le feu. Les prêtres doivent partir. Quand le « plus » est favorable à l'Église catholique, le culte réformé est imposé parallèlement à la messe...

Autres rôles de Berne dans le Pays de Vaud

On a affirmé parfois qu'il n'y avait eu aucune tension entre Vaud et Berne au temps des bailliages. Il faut vraiment nuancer ! Reportons-nous par exemple au Plus et au Moins décrits ci-dessus.

Les dirigeants bernois sont appelés « leurs Excellences » (LL.EE.) Il s'agit du Conseil de la ville de Berne, au nombre de deux cents bourgeois environ.

Dans « la conquête du Pays de Vaud » dont la référence figure ci-après, on lit divers aspects du régime imposé aux Vaudois par Berne :

- Leurs Excellences (LL.EE.) ont taxé absolument tout, en amassant ainsi un incroyable pactole.
- Elles ont tout de même établi une sécurité relative et fait régner l'ordre et la justice dans le Pays de Vaud.
- Elles n'ont encouragé en aucune sorte un sentiment de patriotisme envers la nation bernoise dominante.
- Elles n'ont pas entrepris quoi que ce soit dans le domaine de la santé publique.
- Elles n'ont promulgué aucune loi, de telle sorte qu'il n'y avait aucun code criminel ou civil cohérent en application, à aucun moment durant l'occupation.
- Elles n'ont pas construit une seule route en territoire vaudois dans les 200 premières années d'occupation.
- Elles n'ont pas entrepris les moindres travaux publics d'aménagement du territoire.



Etc. Cf. <http://www2.lavaudoise.com/N371/la-conquete-du-pays-de-vaud-par-les-bernois/>; voir aussi « La Liberté » du 15 février 1966

Une borne spéciale

Près de ma porte d'entrée, la présence d'une borne étonne les visiteurs. On devine, rongée par le temps, la silhouette de l'ours de Berne.



Histoire de cette borne : en 1536 Berne a conquis le Pays de Vaud qui était un ensemble de seigneuries, créées ou défaites au gré des héritages et des conquêtes. À la même date, Fribourg se livre à des conquêtes importantes qui formeront plus tard, en partie du moins, les districts de la Broye, de la Glâne, de la Veveyse. Entre les actuels

cantons de Fribourg et de Vaud, les bornes portaient, entre 1536 et 1798, d'un côté l'ours de Berne, et de l'autre l'écusson fribourgeois.

Cette borne, amenée près de ma maison par les soins de mon beau-frère Paulet Périsset, était l'une de celles posées entre les enclaves fribourgeoises de Surpierre, d'Estavayer et de Vuissens et le bailliage bernois que formait l'actuel canton de Vaud. La plupart de ces anciennes bornes ont été cassées. Mais, celle-ci a été sauvée !

Avec Netton Bosson

On voit chez Netton Bosson des échos du surréalisme, de l'expressionnisme, du cubisme, du fantastique. Mais on y voit surtout un artiste unique : Netton Bosson (1927-1991) avec son énergie, son étrangeté, la richesse de son univers. La galerie Osmoz, à Bulle – entre autres - a exposé des dessins et tableaux de cet artiste et écrivain gruérien qui ne ressemble à nul autre. (Eric Bulliard)



Vitrail de Netton Bosson à Charmey ; ses dessins et ses tableaux à la galerie Osmoz, montrent son goût du mystère et son soin du détail ; une ferme, dessin au crayon (Anibis.ch)

Un cantique à grand succès

Le site « www.ledzoya » prétend ci-après que la musique de « **Nouthra Dona di Maortse** » est de Oscar Moret et les paroles de l'abbé patoisant staviacois F.X. Brodard. Or, Patrice Borcard, auteur d'une remarquable publication sur l'abbé Bovet, m'a précisé que ce cantique, paroles et musique, était l'œuvre de Joseph Bovet.

Traduction chant patois -Nouthra Dona di Maortse -Notre-Dame des Marches.doc	
1. Nouthra Dona di Maortse - Notre-Dame des Marches Paroles: F-X Brodard – Musique: Oscar Moret Tonalité: Mib / S: Sol – A: Sol – T: Sol - B: Sol	
1.1 Patois	
Nouthra Dona di Maortse	
Redzingo Nouthra dona di Màrtse! (bis) No j'an bin réjon dè no rèfiâ chu vo Po no j'apoyi din lè crouyo momin ; Pri dè vouthron Fe, vo fô prèyi por no, Pu no ti vouèrdâ din le bon tsemin Nouthra dona di Màrtse! (bis)	
kobyà 1 N'in d'a dza prou pachâ din vouthra tsapalèta, Di dzin ke lyan prèyi dè hou ke lyan plyorâ ; Chu vouthron bi l'ouchtâ vo lèchon pâ cholèta, Hou ke l'yan dou pochyn i vinyon vo tyirâ.	
Kobyà 2 Vinidè no j'idyî, no j'indan rido fôta Po fère totèvi bin adrè chin que fô; No chinblyè kotie kou k'la yê liè bin tan hôta, Ke no porin djêmé grèpi tantyè lèhò.	
Kobyà 3 Kan no fudrè muri lyè vo k'vo fô no prindre, No vo j'an tan-è tan de k'vo fô pâ no j'oublyâ ; Du ink' pâ tru grantin, léchidè no atindre, Dèvan le Paradi, chin li no fèr' intrâ !	
Traduction chant patois -Nouthra Dona di Maortse -Notre-Dame des Marches.doc/BH HB/15/11/2016	

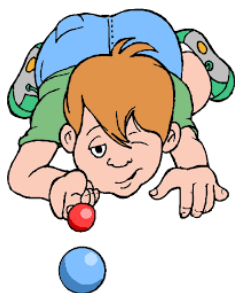
Traduction chant patois -Nouthra Dona di Maortse -Notre-Dame des Marches.doc	
	
1.2 Français	
Notre-Dame des Marches	
Refrain 1 Notre-Dame des Marches ! (bis) Nous avons bien raison de compter sur vous Pour nous appuyer dans les mauvais moments; Auprès de Votre fils, vous faut prier pour nous, Et puis nous garder tous dans le bon chemin. Notre-Dame des Marches ! (bis)	
Couplet 1 Il en est déjà passé dans votre petite chapelle, Des gens qui ont prié, de ceux qui ont pleuré; Sur votre bel autel nous ne vous laissons pas seule Ceux qui ont du souci ils viennent vous implorer.	
Couplet 2 Venez nous aider, nous en avons grand besoin Pour faire toujours bien comme il faut Nous semble quelquefois que le ciel est bien tant haut Que nous pourrions jamais grimper jusque là-haut,	
Couplet 3 Quand il nous faudra mourir, c'est vous qu'il faut nous prendre, Nous vous avons tant et tant dit qu'il faut pas nous oublier ; Donc pas trop longtemps ne nous laissez attendre, Devant le Paradis sans nous y faire entrer !	
Traduction chant patois -Nouthra Dona di Maortse -Notre-Dame des Marches.doc HB/15/11/16	Page 2/2

Les poletz, ou polètses

C'était jadis un jeu très répandu qui semble avoir disparu aujourd'hui. Lorsque la neige avait fondu, les poletz - dans le canton de Vaud les nius - étaient à l'ordre du jour sur les chemins ou les coins tranquilles du village. Les billes (poletz) les plus courantes étaient en terre cuite. Il existait aussi, en général pour les plus aisés, des agates en verre et des plombs.

Le jeu comprenait souvent quatre partenaires. Des poletz étaient disposés en carré avec l'un au centre qu'il s'agissait d'atteindre en le sortant du carré. Si le coup était réussi, le lanceur en devenait alors propriétaire et la bille gagnée partait dans le « sac de poletz ».

Certains lançaient le petit projectile « au pouce » - il était placé entre le pouce et l'index - et d'autres, plus nombreux, le tenaient entre trois doigts. Toutes les opérations se passaient au milieu de cris d'encouragement, de rires et parfois de pleurs.



Le mot poletz est un terme local qui doit être un mélange de patois et d'allemand. Cette attraction saisonnière était déjà celle des grands-parents. Elle était même connue déjà dans l'antiquité sous la forme de « jeu des osselets ».

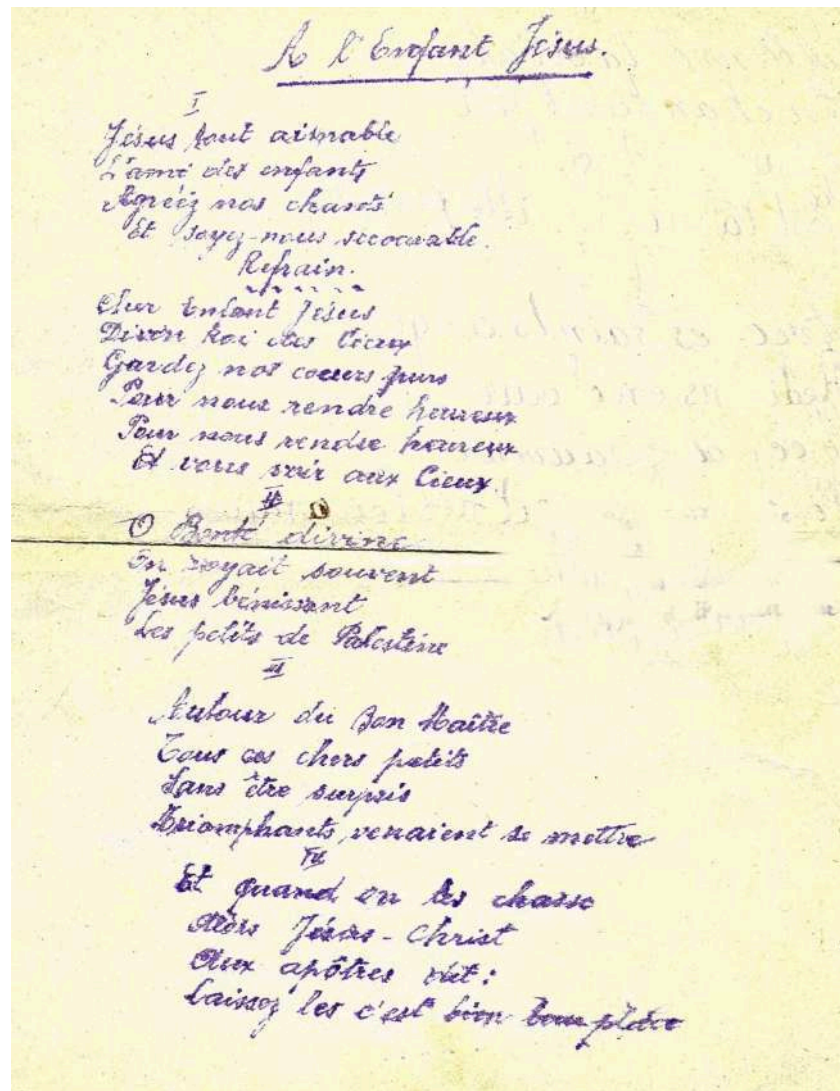
Louis Page, professeur, écrivain, essayiste, conteur et patoisant - décédé à Romont à 86 ans le 1^{er} octobre 1991 - est l'auteur de l'ouvrage « Le temps des polètses ». Il s'agit de sa dernière publication, parue aux Éditions gruériennes en 1991. « La Gruyère » l'a publiée en feuilleton. Cet ouvrage a pour cadre Villarimboud, village natal de Louis Page. Les scènes racontées se passent dans le premier quart du vingtième siècle. L'œuvre est illustrée par Josefine Delessert, graphiste professionnelle.



Un dessin de Josefine Delessert paru dans l'ouvrage de Louis Page

Usage de la pierre humide

J'ai trouvé, glissé dans un vieux livre, ce texte de cantique écrit par mon papa il y a quelque 80 ans. La « machine à copier » était à l'époque la « pierre humide ». Un texte écrit avec une encre spéciale imprégnait la pierre humide de format A4, ancêtre du duplicateur à alcool. Elle ressemblait à du mastic de vitrier. On pouvait compter des dizaines d'exemplaires de reproductions tirées l'une après l'autre après leur imprégnation sur la pierre humide.

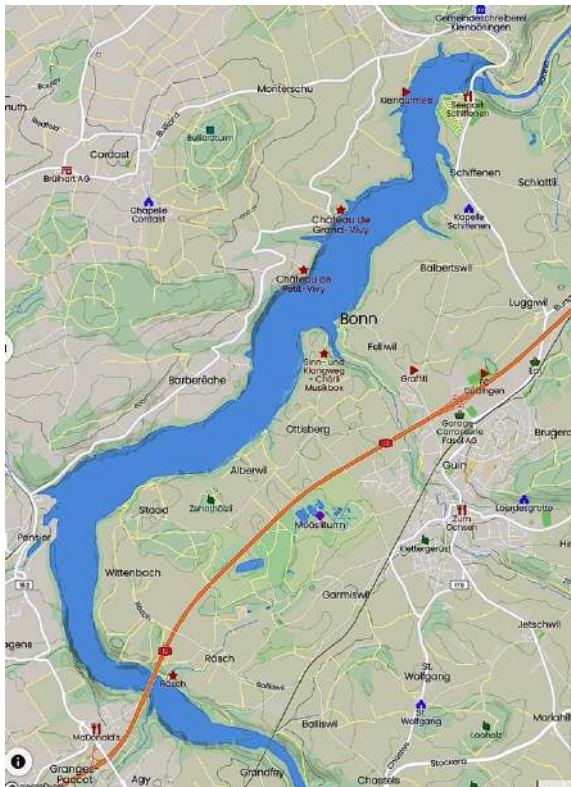


Bonn et Schiffenen

Pour permettre la construction du barrage de Schiffenen, sur la Sarine, le hameau de Bonn et ses bains ont été engloutis. Le barrage fut terminé en 1963 et l'usine électrique a été exploitée dès 1964. Les bains de Bonn étaient réputés depuis le Moyen Âge, ainsi que la chapelle et les maisons annexes... Le hameau était un lieu de villégiature fréquenté du XVII^e au XIX^e siècle. Ambiance lugubre lorsque les habitants de Bonn ont dû abandonner leurs maisons. La passerelle, elle aussi, a disparu. Le lac est situé à l'ouest de Guin, à cheval sur les districts du Lac, de la Singine et de la Sarine. Long de 13,5 km, il occupe une surface de 4,25 km². Sa construction a submergé 1400 poses de terrain

Mais le lac de Schiffenen est devenu un but d'excursion recherché. Ses rives escarpées offrent un spectacle apprécié. Le lac est peuplé de nombreuses espèces de poissons comme des perches, des brochets ou des sandres. Près du barrage, un camping offre de nombreuses possibilités de détente. Il comprend notamment un minigolf, une piscine, une piste de pétanque, un restaurant, une buvette. Le lac offre aussi la possibilité de

pratiquer différents sports aquatiques grâce à la location de bateaux, de canoës et de pédalos au port de Schiffenen.



La passerelle
a disparu en
même temps
que le
hameau et
les bains.
Vue sur le
camping.



Chœur mixte de Cheiry



Instituteur à Cheiry de 1951 à 1963, parallèlement à la Société de chant de la paroisse de Surpierre que je dirigeais, j'ai fondé un chœur mixte à Cheiry. Il comprenait aussi quelques membres de Chapelle-Coumin. Colette, deuxième depuis la gauche sur la photo, en faisait partie.

Jeunesse marginale...

Les Zazous

La mode zazou a été lancée en 1938 par le chanteur d'origine suisse Johnny Hess qui chantait « Je suis swing et Ils sont zazous ». Le jazz et le swing connaissent un grand succès. Les zazous sont la figure de l'anti-conformisme dans les années 1940. Ils font un pied de nez à la politique du rationnement en portant des vêtements beaucoup trop longs, alors que le tissu et le cuir étaient rationnés. Ils aiment les pantalons larges, les vestons longs et cintrés, les chemises à col dur et montant, les chaussures en cuir à grosses semelles. Enfin, pour montrer qu'ils ne veulent rien prendre au sérieux, ils mettent un point d'honneur à être toujours équipés d'un parapluie qu'ils n'ouvrent jamais. Dans les années 40, la France est déchirée en deux. D'un côté les collaborateurs et de l'autre les résistants. Les défenseurs du mouvement zazou s'attachent clairement à la résistance. Ils sont considérés comme des étudiants « dégénérés », vénérant des chanteurs noirs et troublant la morale bien-pensante et l'ordre public. Les « zazistes » aiment l'esprit de contradiction et adoptent un comportement « je m'en foutiste ». On appelle ça « être swing », c'est-à-dire ne rien prendre au sérieux, être anti-conformiste et fréquenter les bars assidûment.

Les hippies

Le mouvement hippie est apparu dans les années 1960 aux États-Unis, avant de se diffuser dans le reste du monde occidental. Les hippies, issus en grande partie de la jeunesse nombreuse du babyboom de l'après-guerre, rejettent les valeurs traditionnelles, le mode de vie de la génération de leurs parents et la société de consommation. Ils refusent la soumission par le travail et par le capital. Leurs principales caractéristiques : cheveux longs, jeans troués, avec pour idéal l'esprit de communauté, la non-violence et l'amour partagé.

Hippies et autres beatniks des années 1960 n'ont rien inventé. Au tournant du XX^e siècle, sur une colline surplombant Ascona au Tessin, on vit en communauté, à moitié nu, en se nourrissant de petites graines et en pratiquant l'amour libre. Les hommes ont les cheveux longs, les femmes luttent pour leur émancipation et tout ce petit monde rejette la société de consommation en vénérant la nature.

Les blousons noirs ou loubards

Le terme blouson noir se réfère à une certaine jeunesse apparue dans les années 1950. Elle a connu son apogée entre 1958 et 1961 avant de s'effacer progressivement dans la seconde moitié de la décennie 1960. Le blouson noir a subi l'influence américaine quant à son allure : blouson de cuir, jean délavé, ceinturon de cuir clouté par lui-même, grosse chemise à carreaux. Des groupes de blousons noirs ont des mœurs de voyous. Ils sont décrits – en France spécialement – comme des asociaux qui se battent à coups de chaînes de vélo ou de moto, de coups de poing américains, voire de couteaux à cran d'arrêt. Ils cherchent la bagarre pour défendre leurs territoires urbains, particulièrement autour des portes de Paris et en banlieue, ou en faisant des descentes dans des bals ou des fêtes.

La culture « blouson noir » est due aussi à certains films. Un exemple : « L'Équipée sauvage » sorti en 1953 aux États-Unis, popularisé courant 1955 en Europe. Le personnage interprété par Marlon Brando révèle d'un coup une façon d'être qui fait époque : cuir noir, moto, machisme, volonté de choquer, esprit de gang, violence à la limite de la criminalité.